

Les cahiers de recherche du

CRI

Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale

**ITINÉRANCE EN MONTÉRÉGIE.
COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE ET IDENTIFIER LES BESOINS**

Recherche dirigée par
Shirley ROY, Roch HURTUBISE et Marielle ROZIER

avec la collaboration de
Christiane Bélanger, Fanny Lemetayer,
Daphné Morin, Paul Morin et Ghyslaine Thomas

subventionnée par
Développement des Ressources humaines Canada,
Initiative de partenariats en action communautaire

Octobre 2003

REMERCIEMENTS

La présente recherche n'aurait pu se réaliser sans la précieuse collaboration des différents acteurs du milieu dans l'ensemble de la Montérégie.

Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont pris part à cette étude à quelque titre que ce soit. La confiance qu'ils nous ont témoignée durant toute la démarche de recherche aura permis de tracer un portrait de l'itinérance en Montérégie, des ressources disponibles et de l'organisation des services, ainsi que de documenter les parcours des personnes sans domicile fixe en Montérégie.

Nous remercions tout particulièrement les vingt-quatre personnes rencontrées dans le cadre des entrevues individuelles qui nous ont généreusement livré une part de leur histoire. Un grand merci aux quarante-neuf organismes qui ont apporté leur contribution en répondant à nos questions, en complétant les questionnaires et aux quarante-trois personnes qui se sont déplacées pour participer aux *focus-group*, représentant ainsi quarante organismes pour l'ensemble des sous-régions de Granby, Saint-Hyacinthe, Rive-Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salaberry-de-Valleyfield, Sorel, Vaudreuil-Dorion. Nous leur sommes reconnaissants d'avoir accepté de partager leurs expériences, leurs questionnements avec l'équipe de recherche et, également, d'avoir pu compter sur leur aide pour des aspects plus techniques de l'organisation (mise en place des rencontres, accès à la documentation, etc.).

Nos remerciements vont également au ministère du Développement des Ressources humaines Canada pour le soutien qu'il nous a apporté dans le cadre du programme fédéral d'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC)

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	II
LISTE DES TABLEAUX	VII
Chapitre 1	
ITINÉRANCE, URBANITÉ, RURALITÉ	5
1.1 ITINÉRANCE	6
1.2 URBANITÉ, RURALITÉ	9
Chapitre 2	
PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE	15
2.1 LA MONTÉRÉGIE ET SA GÉOGRAPHIE	15
2.2 LA POPULATION MONTÉRÉGIENNE	16
2.3 LA PAUVRETÉ	18
2.4 LE LOGEMENT	21
2.5 LES STRUCTURES FAMILIALES	22
2.6 LA SCOLARITÉ	24
2.7 LE MARCHÉ DU TRAVAIL	24
2.8 LE CHÔMAGE	26
2.9 ASSISTANCE-EMPLOI	27
Chapitre 3	
LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	29
3.1 LA CARTOGRAPHIE DES RESSOURCES	29
3.2 <i>FOCUS-GROUP</i>	31
3.3 ENTREVUES INDIVIDUELLES AVEC DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE	31
3.3.1 <i>Recrutement et procédure d'échantillonnage</i>	32
3.3.2 <i>Caractéristiques de l'échantillon</i>	34
Chapitre 4	
ORGANISATION DES SERVICES ET PRATIQUES D'INTERVENTION	37
4.1 LES RESSOURCES	39
4.2 LES SERVICES OFFERTS DANS LES RESSOURCES	41
4.2.1 <i>Le mandat des organismes</i>	42
4.2.2 <i>Les services</i>	43
4.2.3 <i>Fonction de l'intervention auprès des personnes sans domicile fixe</i>	45
4.2.4 <i>L'orientation et la référence vers les ressources</i>	46

4.3 LES INTERVENTIONS	47
4.3.1 <i>La genèse et le degré de désinsertion</i>	47
4.3.2 <i>La dimension spatiale</i>	49
4.3.3 <i>La dimension temporelle</i>	50
4.3.4 <i>Éthique de l'intervention</i>	51
4.4 QUELQUES RÉFLEXIONS À PROPOS DES SERVICES DISPENSÉS AUX PERSONNES SANS DOMICILE FIXE	52
4.4.1 <i>L'élargissement des mandats à de nouvelles clientèles</i>	53
4.4.2 <i>Les critères d'admission</i>	53
4.4.3 <i>Utilisation des services ou consommation de services?</i>	55
4.4.4 <i>Un objectif commun</i>	56
4.4.5 <i>Une collaboration essentielle</i>	57

Chapitre 5

LES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE	61
5.1 CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE	62
5.1.1 <i>Les personnes itinérantes ou sans domicile fixe rencontrées selon le sexe</i>	62
5.1.2 <i>L'âge de la clientèle</i>	62
5.1.3 <i>Provenance de la population</i>	63
5.1.4 <i>Types d'itinérance et problématiques connexes</i>	65
5.1.5 <i>Et ceux qu'on oublie</i>	67
5.2 LES BESOINS DES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE EN MONTÉRÉGIE	68
5.2.1 <i>Les manques dont souffrent les personnes sans domicile fixe</i>	69
5.2.2 <i>Les demandes exprimées par les personnes sans domicile fixe et l'absence de demandes</i>	71
5.2.3 <i>Les besoins repérés par les ressources et les intervenants</i>	73
5.2.4 <i>La hiérarchisation des besoins</i>	75

Chapitre 6

LE PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE ET LES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE EN MONTÉRÉGIE	79
6.1 LE POINT DE VUE DES RESSOURCES	79
6.1.1 <i>Une réalité régionale : environnement social et mobilisation des acteurs</i>	81
6.1.2 <i>Une préoccupation spécifique : les populations au seuil de l'itinérance</i>	83
6.1.3 <i>Un enjeu central : la question du logement</i>	84
6.1.4 <i>Une dynamique particulière : circulation et mobilité sur un grand territoire</i>	87
6.1.5 <i>Expliquer et comprendre l'itinérance : des dimensions centrales</i>	89
6.2 LE POINT DE VUE DES PERSONNES	92
6.2.1 <i>L'ancrage</i>	93
6.2.2 <i>La circulation</i>	96
6.2.3 <i>Le réseau relationnel</i>	100
6.2.4 <i>Des figure-types en Montérégie</i>	101
6.3 EN CONCLUSION : UNE PROBLÉMATIQUE COMPLEXE QUI SOULÈVE DE NOMBREUSES QUESTIONS	108
CONCLUSION	113
LISTE DES RÉFÉRENCES	121

ANNEXE 1	127
ANNEXE 2	129
ANNEXE 3	136
ANNEXE 4	137
ANNEXE 5	138
ANNEXE 6	146
ANNEXE 7	147
ANNEXE 8	148
ANNEXE 9	150
ANNEXE 10	151
ANNEXE 11	152
ANNEXE 12	155
ANNEXE 13	168

INTRODUCTION

Itinérance et régionalisation du phénomène au Québec : la Montérégie

L'apparition du programme d'Initiative de partenariat en action communautaire (IPAC) dans le cadre de la mise en place d'un plan d'action en faveur des sans-abri, après la création du Secrétariat national des sans-abri (SNSA), a amené les différentes instances concernées par cette question à chercher à mieux comprendre le phénomène des sans-abri au Canada et à s'y intéresser dans des régions jusque là peu ou pas considérées. D'ailleurs, plusieurs travaux ont été menés dans différentes régions du Québec : Laurentides, Outaouais, Abitibi, Lanaudière au cours de la dernière année¹.

La configuration du phénomène en zone non-urbaine, si phénomène il y a, ne doit pas se limiter à un regard rural *vs* urbain. Après Montréal et Québec, des villes de moyenne importance (Trois-Rivières, Sherbrooke, Longueuil et Hull) ont été identifiées comme se retrouvant confrontées à un phénomène en émergence (Hurtubise, 2000).

Si Montréal a été plus que d'autres, une ville frappée par le phénomène des crises économiques, de la désinstitutionnalisation en psychiatrie, de la gentrification et de la pauvreté à grande échelle, d'autres transformations sociales plus récentes ont eu pour effet de créer des poches de pauvreté dans des régions traditionnellement épargnées par ces problèmes. La Montérégie, deuxième région sociosanitaire géographiquement avec ses 11 074 km², n'échappe pas à cette réalité. C'est le cas, notamment, de la Rive-Sud où la pauvreté extrême se manifeste sous différentes formes depuis quelques années. Selon les études exploratoires effectuées à ce jour (Gravel, 2000; 1998), la région serait grandement touchée par le phénomène de l'itinérance². Les tendances observées ailleurs, en termes d'accroissement quantitatif du phénomène, de diversification des populations touchées et d'aggravation des problèmes associés, ont également été remarquées dans ces travaux. Les dynamiques sociales d'appauvrissement dans la région, de même que la situation extrêmement précaire de certains groupes très vulnérables (entre autres, les jeunes adultes

¹ Nous avons participé à des échanges avec des chercheurs et des rapports devraient être disponibles dans les mois à venir.

² L'étude de Sylvie Gravel a pris en considération la Rive-Sud de Sorel à Valleyfield, plus particulièrement Longueuil (2000, p. 6).

sortant des milieux de protection³, les individus aux prises avec des problèmes de santé mentale et résidants dans des ressources privées à but lucratif, les femmes en difficulté) sont susceptibles d'accroître le phénomène dans les années à venir.

Le projet de recherche

La recherche présentée dans ce rapport est issue de la concertation entre le milieu de l'intervention, soutenu par Paul MORIN, coordonnateur au Collectif de défense des droits de la Montérégie et par la Table Itinérance Rive-Sud, un regroupement d'organismes communautaires en itinérance de la Montérégie, et le milieu de la recherche, soit le Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI). Le projet a été présenté au DRHC par le CRI et subventionné dans le cadre du programme IPAC. La démarche de recherche s'est déroulée de mai 2002 à septembre 2003. Elle se veut avant tout un instrument de réflexion qui vise à développer une meilleure connaissance de l'itinérance en Montérégie, de sa genèse, des caractéristiques des populations sans domicile fixe⁴, de leurs besoins ainsi que de l'organisation des services et de la réalité des milieux d'intervention dans cette région.

La compréhension de la spécificité de la problématique de l'itinérance dans une région aussi diversifiée que la Montérégie constitue un défi important. L'approche privilégiée reconnaît l'importance de la prise en compte des représentations des différents groupes d'acteurs dans la définition des besoins (clientèles et organismes) et dans le développement des pratiques d'intervention. Dans cette optique, nous avons adopté une approche qualitative et découpé notre projet en trois volets complémentaires interdépendants (volet 1 : cartographie des ressources en itinérance; volet 2 : repérage et analyse des besoins des organismes et des personnes itinérantes; volet 3 : construction de trajectoires-types de personnes itinérantes en Montérégie).

Les aspects descriptifs des activités et des interventions sont un préalable pour saisir la configuration complexe des champs d'intervention en itinérance (volet 1 et 2). Ainsi, il faut pouvoir non seulement identifier la diversité des activités et des interventions, mais

³ À ce sujet, on pourra se reporter à l'étude de France Nadeau (2000) à propos des jeunes sortant des centres jeunesse de la Montérégie.

également comprendre le poids relatif de chacune. Par exemple, les interventions de crise n'exigent pas les mêmes expertises, les mêmes cadres d'intervention que la référence. Ce travail d'analyse permet, par ailleurs, de repérer les failles (l'absence de services) ou encore l'existence possible de recouvrements.

Nous avons également exploré la question de la genèse de l'itinérance en Montérégie et tenté de dégager des trajectoires-types de ce processus de marginalisation et d'exclusion sociale (volet 2 et 3). L'ensemble des données permet de réfléchir à la spécificité de l'itinérance en Montérégie et d'identifier certains enjeux auxquels sont confrontés les acteurs impliqués tant dans le secteur communautaire que dans celui du réseau public de la santé et des services sociaux.

Plus précisément les trois volets qui organisent cette recherche sont les suivants :

Volet 1

Le repérage des différents organismes et des différents types de services qui sont offerts a permis de dresser un portrait des services qui reçoivent des personnes itinérantes en Montérégie. Plus qu'une simple compilation, cette cueillette d'informations est un outil qui permet de saisir comment la question de l'itinérance se pose sur le territoire de la Montérégie et comment on y répond.

Volet 2

Nous avons recueilli, auprès d'informateurs-clés, leurs perceptions de la réalité de l'itinérance en Montérégie, des personnes itinérantes et de leurs besoins, des réponses offertes ou à offrir. Sur la base de l'expérience des intervenants, ces consultations nous ont permis d'avoir un portrait au plus proche de la connaissance que les intervenants ont des clientèles avec lesquelles ils travaillent et nous avons pu mettre en lumière les enjeux posés par l'intervention auprès de ces clientèles.

Volet 3

Nous avons voulu documenter la genèse de l'itinérance en Montérégie, en partant du point de vue et de l'expérience de ceux et celles qui la vivent. Nous voulions réfléchir à la

⁴ Tout au long du rapport, nous utiliserons indifféremment les termes sans domicile fixe ou itinérant.

question de la spécificité du phénomène en Montérégie et à sa transformation à partir du parcours de personnes itinérantes (trajectoire, recours et non-recours aux services, besoins et attentes par rapport aux ressources).

Nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur la spécificité de l'itinérance dans un contexte régional. Nous aborderons cette question dans un premier chapitre en nous intéressant, entre autres, à la littérature qui concerne la problématique en dehors des grands centres. Nous ferons ensuite une brève présentation du contexte socio-économique de la Montérégie. Les stratégies méthodologiques seront présentées au chapitre 3 tandis que les trois derniers chapitres rendront compte des résultats de la recherche⁵ : l'organisation des services et les services offerts dans les ressources au chapitre 4, les caractéristiques des personnes sans domicile fixe au chapitre 5, tandis que le chapitre 6 abordera le phénomène de l'itinérance en Montérégie.

Nous avons privilégié une approche qui favorise la circulation de l'information et l'échange des expertises et des points de vue afin de supporter les intervenants et les groupes dans leur démarche d'action concertée. De plus, le projet proposé représente un moyen concret, pour les partenaires, de porter un regard critique sur leurs pratiques et d'ajuster ou de transformer, si nécessaire, leurs interventions.

⁵ Pour la rédaction du présent rapport, plusieurs choix s'offraient à nous en matière d'écriture. Nous pouvions présenter les résultats de la recherche selon les différents volets ou selon la source des données, cependant cela nous aurait amenés à revenir plusieurs fois sur un même thème et aurait donné à l'ensemble du rapport un aspect éclaté où risquaient de se perdre des informations centrales. C'est donc dans le but d'éviter les répétitions et dans un souci de cohérence générale, que nous avons choisi de rédiger le présent document en l'organisant autour des trois axes présentés. Nous reprendrons indistinctement les différentes sources de données selon leur pertinence pour alimenter telle ou telle section; en conséquence, nous indiquerons, au fur et à mesure du texte, d'où proviennent les éléments apportés.

CHAPITRE 1

ITINÉRANCE, URBANITÉ, RURALITÉ

La question de l'itinérance a été saisie dans sa globalité et abordée sous de multiples angles en ce qui concerne les milieux urbains. L'intérêt pour cette question dans des zones semi-urbaines ou rurales est plus récent. Le présent projet vise à documenter l'itinérance dans la région la plus peuplée du Québec après Montréal puisque la Montérégie compte 1 335 265 habitants. C'est un territoire très hétérogène sur le plan de la densité de population et de l'environnement. En effet, certains secteurs proches de la métropole ont une forte concentration d'habitants (presque la moitié de la population montréalaise vit dans la sous-région de la Rive-Sud), tandis que d'autres s'apparentent au milieu rural (faible densité de population et région économique surtout agricole); on retrouve aussi des régions à densité moyenne que l'on pourrait qualifier de semi-urbaines. Bien que la question des personnes sans domicile fixe en Montérégie n'ait pas encore été largement documentée, quelques études s'y sont intéressées : l'une à propos des femmes sans abri de la Rive Sud (Gravel, 2000; 1998) et l'autre à propos des ressources d'hébergement qui couvrait l'ensemble du territoire (Robert et Veilleux, 1999). Notre démarche s'inscrit dans le prolongement de ces rares travaux.

Nous allons reprendre la question de l'itinérance dans un contexte régional, en tentant de voir comment s'articulent les notions d'urbanité et de ruralité. Bien que nous ne puissions approfondir ces deux concepts dans le cadre de ce rapport, il nous paraît essentiel d'en dire quelques mots en rapport avec l'objet de notre étude.

Jusqu'à tout récemment l'itinérance a été associée aux grands centres urbains. Il était couramment admis que le phénomène se développait dans des zones métropolitaines ou urbaines, que l'on pense aux recherches menées au Canada, aux États-Unis ou en Europe. L'itinérance, pour un grand nombre de personnes, est d'ailleurs encore un phénomène essentiellement relié aux grandes villes qui constitueraient un terrain propice à l'expansion du phénomène des sans domicile fixe, dont seraient plus ou moins protégées les régions

rurales ou semi-urbaines. À notre connaissance aucune étude au Québec ne s'était, jusque là, penchée sur la question.

Selon Cloke, Milbourne et Widdowfield (2000), les images traditionnellement associées aux milieux plus faiblement peuplés laissaient penser que des menaces comme celles du crime, de la drogue, de l'isolement social, de l'itinérance pouvaient être tenues à distance par la présence de valeurs morales sauvegardées par l'entraide, le maillage de la communauté, combinées à des images d'environnement pur et sain. Jusqu'à ces dernières années, l'itinérance apparaissait bien souvent une réalité antinomique avec celle des régions semi-urbaines et rurales (Cloke *et al.*, 2000). Peu à peu cet univers s'est à la fois transformé et la vision que l'on en avait également. L'expansion de la pauvreté et des problèmes sociaux, que ce soit dans les grandes villes, dans celles de moyenne importance ou dans des zones rurales, ont peu à peu laissé entrevoir de nouvelles réalités.

Le phénomène de l'itinérance en contexte urbain a fait l'objet de nombreuses études durant les vingt dernières années et, même s'il reste des zones d'ombres, il est largement documenté. Ces connaissances constituent sans nul doute une assise solide qui nous alimente dans notre compréhension tant de la problématique que de l'intervention et des services à privilégier. Néanmoins, elles ne doivent pas nous empêcher de nous pencher sur des configurations qui pourraient être différentes en dehors de la métropole, de repérer des spécificités dans des secteurs sub-urbains, semi-urbains ou ruraux.

Avant d'aller plus loin, nous reprendrons très brièvement quelques grandes lignes du phénomène de l'itinérance.

1.1 Itinérance

De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'itinérance? Plusieurs disciplines ont documenté ce phénomène qui interpelle de multiples acteurs sociaux. On peut le considérer d'un point de vue historique, sociologique, psychologique, du point de vue de la santé publique, de la sécurité publique, des politiques sociales, des pratiques d'intervention, etc. Les explications du phénomène sont complexes et font intervenir à la fois des facteurs

structurels et des facteurs personnels; on parle de précarisation extrême et une multitude de sous-catégories d'exclus sont généralement pris en compte dans la littérature (Aranguiz et Fecteau, 2000; Laberge, 2000; Marpsat et Firdion, 2000; Laberge, Poirier et Charest, 1998; Baumohl, 1996; Fournier et Mercier 1996; Roy, 1988). Les situations d'itinérance apparaissent comme le produit de plusieurs facteurs tels que : transformations des politiques sociales, du parc locatif, paupérisation, faible scolarisation, précarisation du marché de l'emploi, faible capital culturel et social combinés aux exigences du marché de l'emploi actuel, désinstitutionnalisation et non-institutionnalisation, modifications des structures familiales, fragilité ou absence du réseau de support, etc.

La question du domicile est au cœur de la problématique itinérante mais l'absence de logement stable et de domicile n'est pas une condition suffisante pour définir l'itinérance. Des problèmes de santé physique ou mentale, des problèmes de consommation (alcool, drogue, jeu), de violence et de ruptures conjugales, de victimisation, de criminalisation etc. se trouvent généralement associés à l'absence ou la précarité de la domiciliation. On se retrouve en fait avec une combinaison d'éléments de vulnérabilité. Compte tenu des hivers dans nos pays, il est fréquemment admis qu'une personne est très rarement complètement dénuée de toit, néanmoins les conditions de logement sont telles pour certains que l'insalubrité, l'absence de sécurité, d'intimité, le recours à diverses stratégies pour ne pas être à la rue, font en sorte que la mobilité, l'instabilité résidentielle ne permettent pas d'établir véritablement une domiciliation donnant accès à des droits sociaux et pouvant permettre l'exercice de la citoyenneté (Laberge et Roy, 2001). La domiciliation est un élément central déterminant dans un certain nombre de domaines : accès aux services, maintien de la santé physique et mentale, capacité à constituer des liens et à entretenir un réseau, possibilité de s'organiser (par ex. assurer une certaine régularité dans un travail) ou encore, jusqu'à très récemment, pour recevoir des subsides du gouvernement (sécurité du revenu, entre autres), permettre l'exercice de la citoyenneté et le développement d'un sentiment d'appartenance à une communauté, etc. Le fait de pouvoir se loger est nécessaire (pré-requis) mais insuffisant, car encore faut-il être assuré que ce logement soit stable, sécuritaire et salubre pour qu'il puisse devenir un chez soi et non pas un lieu d'enfermement ou un risque. Être en situation d'itinérance renvoie donc à une conjugaison

d'éléments qui empruntent à différents domaines un ensemble de facteurs économiques, sociaux et individuels qui placent la personne dans une vulnérabilité extrême. Cette situation de survie n'est pas nécessairement l'aboutissement ultime d'un processus linéaire qui s'inscrirait dans un continuum progressif d'une dégradation annoncée, occasionnée par des ruptures successives. L'itinérance peut aussi être transitoire, ou bien encore des séquences relativement stables et domiciliées peuvent alternées avec des périodes sans domicile fixe.

Domiciliation et circulation dans l'espace sont liées; cette question a été développée par Laberge et Roy (2001) et la question de l'occupation des espaces publics et semi-publics analysées dans le cadre des usages de ceux-ci.

Les personnes SDF comme nous l'avons mentionné précédemment se retrouvent dans les espaces publics faute d'accès à la domiciliation : temps d'inaction, temps de la quête ou du sommeil, temps de circulation d'une ressource à une autre, les personnes SDF circulent d'un endroit à un autre. Cet itinéraire qui, à certains égards, ressemble à beaucoup d'autres s'en distingue de deux façons. D'abord, il a comme point de départ et comme point d'arrivée un endroit public. Puis, au-delà des lieux à rejoindre, les déplacements sont souvent faits pour eux-mêmes, c'est-à-dire que circuler constitue la seule façon d'être et la seule manière d'agir (125).

Dans le cas des personnes sans domicile fixe en région, nous pouvons retrouver les mêmes éléments, cependant les aires de circulation sont sensiblement différentes des centres urbains et déterminent des espaces autres (notamment les routes); en conséquence les distances, les rencontres et le temps que l'on y passe ne sont pas les mêmes. Par ailleurs, la gestion des espaces publics en région est-elle le même que dans les grandes villes comme Montréal? Dans des villes de moins grande importance, l'anonymat est quasi inexistant, les espaces sont contrôlés informellement (par le voisinage, les habitués du quartier; les personnes sont envoyées vers la paroisse ou à un organisme connu dans le secteur, etc.) et moins formellement (forces de l'ordre) à l'exception des routes où la Sûreté du Québec se partage la responsabilité des voies de circulation avec les polices municipales, police des frontières, etc. Les quelques commerces, ou usines désaffectés le long des routes, une église mise en vente peuvent être occupés occasionnellement mais les squatts seraient plutôt rares en Montérégie. Par contre les terrains de campings, lieux privés à usage de séjour plus ou moins durable, offrent des lieux à occuper légalement même s'ils sont détournés de leur

vocation première. La possibilité d'installer une tente en bordure de route, ou sur un terrain à la campagne est un autre cas de figure d'investissement plus ou moins temporaire des espaces intersticiels au même titre qu'en zone urbaine les abords d'autoroutes et autres lieux non prévus pour l'habitation. D'autres situations font l'objet de repérage par les acteurs du terrain : quêter dans les centres commerciaux, descendre au terminus de l'autobus sans autre motif que la fin du trajet (situations occasionnelles à La Prairie par exemple).

La plupart des chercheurs s'accordent pour souligner la complexité du phénomène, ses multiples facettes, ce qui fait de l'itinérance «une catégorie obscure et sans limite» (Laberge, Landreville, Morin et Casavant, 1998 : 4). Les débats autour d'une définition de l'itinérance témoignent de la mouvance du phénomène et les enjeux autour de la définition sont autant politiques, méthodologiques que théoriques (Rosenthal, 1991; Laberge *et al.*, 1998).

1.2 Urbanité, ruralité

Dans les années quatre-vingt-dix, un certain nombre de recherches ont commencé à documenter l'itinérance dans les zones rurales ou non-urbaines principalement aux États-Unis (Cummins, First et Toomey, 1998; First, Rife et Toomey, 1994; Fitchen, 1992; Patton, 1988) et au Royaume-Uni (Cloke, Widdowfield et Milbourne, 2000). Au Canada, la situation est mal connue et on évoque les conditions climatiques qui feraient en sorte que se retrouver à la rue est une situation exceptionnelle en dehors des centres urbains.

Pour préciser le phénomène de l'itinérance en dehors du tissu urbain, First, Rife et Toomey (1994) ont distingué trois catégories de milieux à prendre en considération à partir de deux critères : la densité de la population et la proximité d'une zone urbaine. Tout d'abord, des secteurs à faible densité de population et à proximité d'une zone urbaine; ensuite, des agglomérations de taille moyenne et à proximité relative d'une zone urbaine. Ainsi, on différencie les zones rurales avec des fermes, des communautés sub-urbaines adjacentes à un milieu urbain ou à une zone métropolitaine.

Une étude en Ohio (Cummins *et al.*, 1998) portant sur la question des femmes itinérantes relève que la pauvreté en zone rurale et l'itinérance rurale sont reliées à des causes économiques. L'avènement de la société industrielle et la crise des fermes dans les communautés rurales autour de 1980 ont été particulièrement dures. Le resserrement du marché du logement et le taux de très grande pauvreté chez les femmes cheffes de familles dans des zones rurales les rendent particulièrement vulnérables. Cummins *et al.* (1998) soulignent que la plupart des femmes sans-abri n'ont pas de partenaires et attribuent souvent leur itinérance à des conflits familiaux et à des conditions de vie matérielles difficiles. Contrairement aux études urbaines sur les femmes sans-abri en ville, il y a une faible incidence de maladie mentale et d'abus de substance. Les femmes, pour être capables de se nourrir avec leurs enfants, ont recours à diverses stratégies telles que faire leurs achats avec des amis, cuisiner chez leurs amis, manger des repas ordinaires préparés par leurs amis ou la parenté ou encore utiliser les cuisines collectives ou les banques alimentaires.

Contrairement à ce qui est relevé comme facteurs associés ou comme cause de l'itinérance en zone urbaine, le rôle joué par les problèmes de santé mentale et d'abus de substance apparaît donc minime. Les hospitalisations en santé mentale parmi la population itinérante des femmes cheffes de familles seraient moins fréquentes qu'en zone urbaine (First *et al.* 1994). La différence la plus évidente avec le milieu urbain se révèle être celle du soutien social disponible en milieu rural. En revanche, on relève une similitude marquante : l'importance du rôle des conflits familiaux et de l'éclatement des familles dans les causes qui accélèrent le processus de descente à la rue (Cummins *et al.*, 1998). Dans les zones rurales, l'adhésion encore présente à des rôles traditionnels sexués (homme pourvoyeur/femme gestionnaire de l'intérieur) placerait les femmes en position de vulnérabilité quand les familles se désagrègent.

Selon Fitchen (1992), trois grandes catégories de personnes sont à risque d'itinérance : celles qui ont connu la pauvreté rurale à travers les générations; celles issues du milieu local qui se retrouvent depuis peu dans la pauvreté du fait des réorganisations économiques (emploi ou changements familiaux); celles qui viennent de l'extérieur, en provenance des zones urbaines.

Différentes explications sont apportées pour éclairer la genèse de l'itinérance en région : disparition des fermes, transformation du milieu industriel, déclin des entreprises manufacturières, qualifications non-adaptées au marché actuel, appauvrissement des ménages, que ce soit du fait des problèmes d'emploi ou de l'éclatement familial (monoparentalité, appauvrissement des femmes cheffes de famille), l'insalubrité des logements et l'absence de logement à prix modique et, à certains endroits, migration des populations urbaines à faible revenu vers les petites villes (Fitchen, 1992). La pauvreté, la précarité, les problèmes de logement pour les personnes ayant de faibles revenus (salubrité et sécurité) constituent des dimensions centrales de l'itinérance rurale (First *et al.*, 1994; Fitchen, 1992).

Comme dans les milieux urbains, les populations touchées par l'itinérance sont variées et de plus en plus hétérogènes : des jeunes familles qui ne peuvent plus assumer les frais de leur logement avec les revenus du ménage; des personnes travaillant (à temps plein ou partiel) mais dont les revenus sont trop faibles pour se loger; des femmes qui ne peuvent pas travailler parce qu'elles ont des enfants à charge, ou encore peu de qualifications pour intégrer le marché de l'emploi; des hommes plus vieux, qui sont depuis longtemps itinérants, qui sont démunis, et qui disposent de moins de support social que les femmes; des personnes démunies sans réseau social et qui ont besoin de programme de support pour accéder à une vie autonome dans la communauté (First *et al.*, 1994 : 104).

Une des questions au cœur de la reconnaissance du phénomène dans des milieux non urbains tient à la visibilité du phénomène : du fait de la dispersion dans l'espace des personnes itinérantes et de leur faible nombre, d'une part, d'autre part, la rareté des ressources, des refuges et des programmes sociaux à l'intention des personnes itinérantes en région ne facilite pas le repérage (First *et al.*, 1994; Fitchen, 1992). Cloke *et al.* (2000) notent que les personnes qui sont sans domicile fixe sont moins visibles du fait de leurs déplacements et également de l'absence de services qui, habituellement, sont des lieux de regroupement, de ralliement, de survie, ouverts au regard du public. Par ailleurs, dans les grandes villes, là où il y a des services, on ne se demande pas de quelle provenance elles sont (Cloke *et al.* 2000). En fait, non seulement les services sont peu ou pas développés en

région mais leur utilisation est freinée pour plusieurs raisons : « Barriers to gaining access to the limited services and resources, such as the lack of public transportation, negative attitudes toward public social services, and the geographic dispersion of services, prevent many rural people from using the services they need » (Cummins *et al.*, 1998 : 436). Les personnes sans domicile fixe ont davantage recours à des amis, à la parenté et aux ressources personnelles, du moins pendant un certain temps; par la suite si leur situation se détériore, il est probable qu'elles se tournent ou soient dirigées vers les centres où il existe des services, bien souvent en milieu urbain.

La non-prise en compte ou le déni de la situation peuvent être mis aussi en partie sur le compte de l'adhésion aux stéréotypes de l'itinérant chronique qui dort sur un banc de parc, quête ou fouille dans les poubelles, comme s'il n'avait jamais fait ou été autre chose. Dans les médias, ce qui est le plus souvent rapporté fait référence à des événements citadins : violences policières, morts d'itinérants rapportées en ville, squatts, squeegees, etc. Pour ce qui est de l'itinérance en zone rurale, elle est le plus souvent abordée en termes d'exception, de cas isolés et de ce fait, elle n'est pas traitée comme phénomène (Clove *et al.*, 2000). La personne itinérante serait une erreur dans le paysage rural.

Clove *et al.* (2000) soulignent, par ailleurs, trois dimensions attachées au monde rural qui constituent, selon eux, des obstacles à problématiser le phénomène itinérant avec le tissu rural et qui font en sorte qu'il est difficile d'en rendre compte : « [...] *morphological* characteristics of the country side, which render homeless people less visible than in the city; *sociocultural* constructs of rural life which present barriers to the acceptance of homelessness as a problem; and *conceptual* constructs of homelessness and rurality by which homeless people can be regarded as 'out of place' in the 'purified space' of rural areas » (718).

Enfin,

One challenge is that the focus in public and policy attention, in rural homelessness even more than urban homelessness, is only on literal homelessness. In most rural areas, inobvious contrast to center cities, there are too few people who are literally homeless at any one time to capture public attention, to warrant a special homelessness program, to institute a shelter for the homeless, or even to

qualify for certain federal or state funds. The more significant problem in rural areas is not literal homelessness, but poor people who are just a day away, or a relative away, from literal homelessness. By doubling up, accepting seriously inadequate housing, and moving frequently, even the most tenuously housed of the rural poor generally avoid absolute, literal homelessness in the sense of sleeping in the public view (Fitchen, 1992: 190).

De cette recension des écrits sur l'itinérance en dehors des grands centres, nous retenons certaines questions :

Prédominance des populations en situation d'instabilité résidentielle et de grande précarité ouvrant la voie à l'itinérance

Importance du réseau de proximité (familial ou amical)

Prévalence moins importante des problèmes de santé mentale.

Dans la foulée des discussions sur la problématique de l'itinérance en dehors des zones urbaines, la question de l'ancrage des personnes itinérantes (local, régional, rural, urbain) vs la mobilité apparaît un thème central. La circulation des personnes sans domicile fixe est une dimension essentielle à prendre en compte pour mieux cerner le phénomène : qu'est-ce qui les fait se déplacer, comment circulent-elles et que peut-on dire de cette circulation?

CHAPITRE 2

PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

Dans cette section, nous voudrions brosser brièvement un portrait socioéconomique de la Montérégie afin d'apporter au lecteur, qui ne serait pas familier avec cette région, des éléments lui permettant d'intégrer la problématique de l'itinérance dans un contexte plus large. Pour ce chapitre, nous nous sommes appuyés sur des études déjà existantes. Nous avons repris les principales dimensions socio-économiques qui sont indirectement reliées à notre problématique pour en relever les points les plus susceptibles d'éclairer la question de l'itinérance. Ainsi, après avoir donné quelques éléments de la géographie physique et humaine, nous reprendrons quelques données relatives à la question de la pauvreté, du logement, des structures familiales, de la scolarité, du marché du travail, du chômage et de l'assistance-emploi pour la Montérégie.

2.1 La Montérégie et sa géographie

Géographiquement, la Montérégie se situe au sud-est de la plaine du Saint-Laurent, de Rigaud à Huntingdon et de Sorel à Sutton. Elle est délimitée par le fleuve Saint-Laurent, l'Ontario, l'État de New-York, l'Estrie et la Mauricie-Bois-Franc. Le territoire couvre une superficie totale de 11 074 Km².

Deux axes de transport traversent la Montérégie : un axe est-ouest, Montréal-Toronto et un axe nord-sud avec les ponts Champlain, Jacques-Cartier, Mercier, Victoria et le tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine reliant la Rive-Sud à l'île de Montréal. Située à proximité de l'Ontario et sur l'axe Montréal-Boston, la région profite des avantages, en matière de développement, des entreprises reliées à l'agriculture et à la transformation des produits.

2.2 La population montérégienne

Malgré le ralentissement observé durant les deux dernières décennies, la Montérégie a connu une plus grande croissance que celle du Québec. En 2000, la population montérégienne représentait 17,9 % de l'ensemble du Québec et on prévoit qu'elle atteindra 18 % en 2011.

La majeure partie de la population est située dans la sous-région Rive-Sud. La population est sensiblement plus jeune que celle du Québec tandis que la répartition hommes-femmes est semblable au reste du Québec (plus de femmes que d'hommes).

La population de la Montérégie est passée de 1 124 477 habitants en 1986, soit 16,7 % de la population de l'ensemble du Québec, à 1 287 115 dix ans plus tard (soit 17,7 % de l'ensemble du Québec) (Institut de la statistique du Québec, 2003a). Le mouvement des montréalais vers les banlieues explique pour une bonne part la croissance observée dans les années soixante-dix.

TABLEAU 2.2
CROISSANCE DE LA POPULATION DE LA MONTÉRÉGIE⁶

Année	% de croissance
1971 à 1981	27,2 %
1981 à 1986	3,5 %
1986 à 1989	8,6 %

Malgré le ralentissement observé durant les deux dernières décennies, la Montérégie a connu une plus grande croissance que celle du Québec. Les chiffres de 2002 indiquent que la région se situe au deuxième rang des régions du Québec avec ses 1 335 265 habitants, soit 17,9 % de l'ensemble du Québec (Institut de la statistique du Québec, 2003a).

Les taux de mortalité indiquent une situation plus favorable que dans l'ensemble de la province. En 2001, le taux de mortalité en Montérégie était de 6,4 comparativement à 7,3 pour le Québec. Pour les années 1995-1999, le taux de mortalité infantile était de 4,1 tandis qu'il était de 5,2 pour le Québec (Institut de la statistique du Québec, 2003b).

⁶ Office de planification et de développement du Québec, 1992 : 5.

On dénombre 15 municipalités régionales de comté (MRC)⁷ qui regroupent 184 municipalités dont les tailles sont très variables. Les agglomérations les plus importantes sont Longueuil et sa périphérie immédiate (330 220 habitants), Châteauguay (42 250 habitants), Saint-Hyacinthe (41 060 habitants), Saint-Jean-sur-Richelieu (39 720 habitants), Salaberry-de-Valleyfield (28 520 habitants) et Sorel-Tracy (24 960 habitants); presque la moitié de la population de la Montérégie (43%) se retrouve dans la sous-région la Rive-Sud (Regroupement des CHSLD et des CLSC de la Montérégie, 2003). Avec les fusions⁸, la ville de Longueuil comptabilise 371 934 habitants ce qui en fait la troisième ville du Québec après Montréal et Québec (Gladu et Hénault, 2002).

Si l'on compare à l'ensemble du Québec, le pourcentage des femmes est de 50,9 % tandis qu'en Montérégie il est de 50,6 % (Minguy, Ouellet, Doyle et Bérubé, 1999 : 10). Ainsi, on compte plus de femmes que d'hommes en Montérégie mais le déséquilibre est moins grand que dans le reste du Québec. Pour l'année 1999, on dénombre 629 005 femmes et 614 330 hommes.

La moyenne d'âge en Montérégie chez les femmes est de 37,8 ans tandis que chez les hommes l'âge moyen est de 35,9 ans. Prise dans sa globalité, la moyenne d'âge de la population montréalaise est de 36,9 ans, ce qui est sensiblement plus jeune que dans l'ensemble de la province (37,8 ans pour la population du Québec) (Grenier, Ringuette, Jan, Simard, Boisvert, Campeau et Vaudrin, 2002 : 1-2). «En effet, 73,3 % a 44 ans ou moins comparativement à 70,1 % pour le Québec. [...] La MRC dont la population est la plus jeune est la Jemmerais : 77,5 % a 44 ans et moins et seulement 4,8 % a 65 ans et plus. Trois autres MRC ont une population jeune (44 ans et moins), soit : la Vallée-du-Richelieu (75,4 %), Rouville (74,4 %) et Vaudreuil-Soulanges (73,1 %) » (Office de planification et de développement du Québec, 1992 : 5).

⁷ Voir annexe 1, la carte des territoires de MRC et de CLSC de la Montérégie.

⁸ Précisons qu'à la suite des fusions municipales en janvier 2002, huit municipalités (Boucherville, Brossard, Greenfield-Park, Lemoyne, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Hubert) ont été regroupées pour former la nouvelle ville de Longueuil.

Selon les prévisions de la Direction de la santé publique de la Montérégie, d'ici dix ans, la Montérégie atteindrait près de 1 400 000 habitants et représenterait 18 % (comparativement à 17,3 % en 1989) de celle du Québec dans son ensemble. Cette croissance se maintiendrait et plus rapidement encore en ce qui a trait aux personnes âgées. En effet, celles-ci seraient, en 2011, le double de ce qu'elles sont aujourd'hui sur le territoire de la Montérégie (Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2003 : 26). Le nombre de personnes âgées augmentera et la proportion de jeunes diminuera comme pour le reste du Québec. En 2001, les jeunes québécois étaient au nombre de 1 462 816, soit 19,7 % de l'ensemble de la population du Québec. Pour la Montérégie considérant la même année, leur nombre est de 253 634 soit 19,2 % de la population montérégienne et 17,3 % des jeunes au Québec (Conseil permanent de la jeunesse, 2003). Les perspectives démographiques de l'Institut de la statistique du Québec évaluent qu'en l'an 2011 les jeunes de 15 à 29 ans ne représenteront plus que 18,6 % et qu'en 2021 ils ne seront plus que 16,0 % et qu'en 2041 on atteindrait un pourcentage de seulement 14,6 % de la population de la Montérégie (Conseil permanent de la jeunesse, 2003).

2.3 La pauvreté

La Montérégie dans son ensemble est moins touchée par la pauvreté que la province du Québec. Le territoire du CLSC Seigneurie de Beauharnois se révèle le plus pauvre de la Montérégie.

Bien que la Montérégie occupe une place assez favorable sur le plan économique comparativement à l'ensemble du Québec, près de 200 000 personnes étaient touchées par la pauvreté en 2000, soit 17 % de la population montérégienne (CSN, 2003). En différenciant maintenant les sexes, 19,5 % des femmes vivaient cette situation en Montérégie comparativement à 16,4 % pour les hommes. Au Québec, le pourcentage de femmes est de 25,1 % et de 21,6 % pour les hommes (Institut national de santé publique du Québec, 2002 : 137).

Dans le rapport de la RRSSS de la Montérégie, à propos du portrait de santé des montréalais, soixante indicateurs ont été retenus afin d'évaluer la position de chacun des CLSC de la région sur le plan sociodémographique, économique, des services et de la santé. La situation la plus favorable est celle du territoire du CLSC Des Seigneuries qui comprend des villes comme Boucherville, Saint-Jude, Saint-Amable, Varennes, Verchères, Calixa-Lavallée et Contrecoeur. Par ailleurs, il s'avère que le CLSC Seigneurie de Beauharnois occupe le dernier rang. Rappelons que le territoire de ce CLSC comprend, notamment, les villes suivantes : Beauharnois, Saint-Étienne, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Koska et Salaberry-de-Valleyfield. Cette dernière est une des villes les plus pauvres de la Montérégie. Notons entre autres « la faiblesse de croissance de la population (-1,8 %), un indice de vieillissement supérieur (95,4) et un âge médian élevé (44,4 ans), une proportion élevée de personnes sous-scolarisées, un taux supérieur de chômage (13,1 %), de familles monoparentales avec des enfants de 18 ans et moins, de bénéficiaires de l'assistance-emploi (10,8 %) et une proportion élevée de personnes vivant sous le seuil de faible revenu (22,7 %) ou vivant seul » (Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2003 : 70).

Les indicateurs qui ont servi à établir le rang des CLSC de la Montérégie sont « le taux d'accroissement de la population, la proportion de personnes qui sont bénéficiaires de l'assistance-emploi, les proportions de personnes en chômage ou sous le seuil de faible revenu » (Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2003 : 50).

TABLEAU 2.3
RANG DES CLSC DE LA MONTÉRÉGIE SELON LES INDICATEURS
SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES⁹

CLSC	Indicateurs défavorables	Indicateurs favorables	Rang
Kateri	0	15	1
Des Seigneuries	1	14	2
La Presqu'île	1	14	2
La Vallée des Patriotes	2	13	3
Du Richelieu	4	11	4
Châteauguay	4	11	4
Saint-Hubert	4	11	4
Jardin du Québec	6	9	5
Samuel de Champlain	7	8	6
Longueuil-Est	8	7	7
La Chênaie	8	7	7
Huntingdon	9	6	8
De la Haute-Yamaska	10	5	9
des Maskoutains	11	4	10
De la Vallée des Forts	11	4	10
La Pommeraie	11	4	10
Longueuil-Ouest	12	3	11
Du Havre	13	2	12
Seigneurie de Beauharnois	15	0	13

2.4 Le logement

La situation est très hétérogène en matière de logement. Dans plusieurs villes d'importance (Longueuil, Châteauguay, Salaberry-de-Valleyfield) plus de 40 % de la population consacrent 30 % et plus de leur revenu pour payer leur logis et 20 à 30 % y consacrent plus de 50 % de ses revenus.

Au Québec, en 1996, plus d'un demi-million de ménages a dû consacrer plus de 30 % de ses revenus à la location d'un logement, tandis que le quart des ménages québécois y

⁹ Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2003 : 51.

consacrait plus de 50 % (CSN, 2003). La situation est très variable d'une municipalité à l'autre. Aux extrêmes, on retrouve Boucherville la mieux nantie, tandis que Salaberry-de-Valleyfield est la moins favorisée. Bien que les chiffres disponibles se rapportent à la situation de 1995, soit avant la crise du logement, ils donnent une idée des difficultés auxquelles doivent faire face les personnes pour se loger.

TABLEAU 2.4
**POURCENTAGE DES MÉNAGES SELON LA PART DE REVENUS CONSACRÉ
 AU LOGEMENT, SELON LES VILLES AVANT 1995¹⁰.**

Ville	30% et plus des revenus	50% et plus des revenus
Salaberry-de-Valleyfield	49,2 %	27,5 %
Châteauguay	44,1 %	23,1 %
Longueuil	42,0 %	23,8 %
Boucherville	30,0 %	11,8 %

Dans les dernières années, la crise du logement a rendu une nouvelle partie de la population vulnérable. Elle donne plus d'impact encore à la discrimination envers les assistés sociaux, les mères monoparentales, les immigrants, etc. Elle a eu également des répercussions sur les mouvements de population vers la banlieue et a également modifié le marché de l'offre et de la demande en matière de logement. Ces mouvements ont suivi, en partie du moins, les axes de communications : des gens de Verdun et de l'ouest de l'île viennent chercher dans la région de Châteauguay par exemple, des logements plus abordables.

Si on considère qu'en 1986, un ménage qui payait plus de 25 % de son revenu pour son logement était considéré comme éprouvant des difficultés, on peut se demander ce qu'il en est de ces familles qui consacrent de 30 à 50 % de leur revenu au logement? La crise du logement continue de sévir et en 2003, la situation ne paraît pas s'être améliorée, selon le FRAPRU (2003b). Ajoutons à ces constats que 80,3 % des locataires habitent des centres urbains où le taux d'inoccupation est inférieur à 3 %, taux considéré d'équilibre. Granby,

¹⁰ FRAPRU, 2003a.

Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Hyacinthe sont des agglomérations urbaines dont le taux de logements inoccupés est inférieur à 3 % (FRAPRU, 2003b). Il devient donc difficile de trouver un logement, compte tenu du prix élevé des logis, du peu de disponibilité de ceux-ci et de la discrimination des propriétaires envers les locataires.

À la disponibilité et au coût décent, qui sont des préoccupations centrales en matière de logement, il faut également ajouter l'état des logements, les conditions de salubrité et la densité d'occupation. La pauvreté et la précarité du logement revêtent différents visages, et ceci est particulièrement vrai dans des secteurs plus éloignés et plus isolés¹¹. Bien que la proportion soit moins élevée que dans l'ensemble du Québec (8 %), les chiffres de 1996 indiquent que 7 % des logements privés occupés en Montérégie nécessitaient des réparations majeures, ce qui équivalait à 35 000 logements inadéquats pour la Montérégie (Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2003).

2.5 Les structures familiales

La proportion de familles monoparentales est légèrement inférieure en Montérégie à l'ensemble du Québec

Des changements importants sont survenus dans les dernières années concernant les liens matrimoniaux. En Montérégie, comparativement à l'ensemble du Québec, ils sont moins formalisés et la diversité de la structure familiale augmente plus rapidement : on retrouve davantage de personnes en union libre, divorcées et célibataires que de personnes mariées officiellement (Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2003). Par ailleurs, les chiffres de 1996 indiquent que c'est en Montérégie qu'on retrouve un plus grand nombre de familles biparentales. En effet, elles sont présentes à 78,5 % tandis que pour le Québec le

¹¹ Il n'est que de rappeler ce qui peut apparaître comme un fait divers mais qui témoigne des problèmes dans cette région : un logement non sécuritaire abritant 21 personnes d'une même famille à proximité de Huntingdon, siège d'un incendie qui a coûté la vie à trois enfants et dont les membres de la famille ont dû être relocalisés.

pourcentage est à 76,0 %. Parmi ces familles, en Montérégie, 37,8 % ont un enfant, 44,7 % ont deux enfants et 17,5 % ont trois enfants et plus. Si l'on compare avec l'ensemble du Québec, 39,1 % ont un enfant, 42,9 % ont deux enfants et 17,9 % ont trois enfants et plus (Régie régionale de la santé et des services sociaux, 2003).

Concernant les 21,5 % de familles monoparentales en Montérégie, elles peuvent se diviser en deux catégories : chef féminin avec enfants et chef masculin avec enfants.

TABLEAU 2.5
LES FAMILLES MONOPARENTALES EN MONTÉRÉGIE ET AU QUÉBEC
1996¹²

% Famille selon le sexe du chef de famille et le nombre d'enfants	Montérégie	Québec
Familles avec cheffe de famille	80,3 %	81,6 %
avec un enfant	61,0 %	62,0 %
avec deux enfants	31,0 %	29,2 %
avec trois enfants et +	8,0 %	8,8 %
Familles avec chef de famille	19,7 %	18,4 %
avec un enfant	69,4 %	69,0 %
avec deux enfants	25,0 %	25,1 %
avec trois enfants et +	5,6 %	5,9 %

¹² Minguy *et al.*, 1999 : 13.

2.6 La scolarité

En Montérégie, la population est légèrement plus scolarisée que dans le reste du Québec avant l'université, par contre elle se révèle moins diplômée au niveau universitaire.

TABLEAU 2.6
NIVEAU DE SCOLARITÉ EN MONTÉRÉGIE ET AU QUÉBEC 1996¹³

Niveau de scolarité	Montérégie	Québec
avec une 9 ^e année	16,3 %	18,1 %
entre 9 ^e et 13 ^e année	18,2 %	17,4 %
entre 9 ^e et 13 ^e année avec certificat d'études secondaires	18,8 %	17,5 %
avec des études postsecondaires mais inférieures au baccalauréat	31,4 %	30,3 %
avec un grade universitaire	10,8 %	12,2 %

Sur l'ensemble des 17 régions de la province, la Montérégie est au huitième rang (27,5 %) pour ce qui est du taux des personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires avant l'âge de 20 ans tandis que celui du Québec est de 28 %.

2.7 Le marché du travail

D'une manière générale en 2001, le taux d'activité est supérieur à celui du Québec dans son ensemble.

Dans le secteur de l'agriculture, la Montérégie détient le premier rang au Québec¹⁴.

Dans les secteurs secondaire et tertiaire la situation est plus favorable en Montérégie que dans l'ensemble du Québec.

Les revenus des femmes étaient inférieurs à ceux des hommes pour l'ensemble du Québec.

En 2001, le taux d'activité des travailleurs en Montérégie était de 67,3 % (Statistique Canada, 2002) tandis que pour le Québec le taux était de 64,2 % (Institut de la statistique du Québec, 2003c). Évidemment ceci n'indique en rien le type d'emploi, les conditions de travail, de rémunération et de stabilité.

¹³ Institut national de santé publique du Québec, 2002.

¹⁴ Minguy *et al.*, 1999 : 14.

En Montérégie, l'agriculture est la principale activité pour le secteur primaire (Office de planification et de développement du Québec, 1992). Sur la masse globale investie dans ce domaine pour le Québec, 30 % l'a été en Montérégie. Bien que le nombre de fermes soit à la baisse, on retrouve tout de même, en 1990, 22,8 % des fermes québécoises en Montérégie. Ces fermes, exploitées à 73,0 % par des exploitants uniques, sont majoritairement situées dans le périmètre formé par Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Jean-sur-Richelieu, Granby, Saint-Hyacinthe et Sorel. Ces villes jouent un rôle majeur dans l'industrie agricole de la Montérégie. La proportion des ventes supérieures à 100 000\$ est de 33,5 % en Montérégie, tandis que pour le Québec le chiffre est de 27,9 %. Les ventes dont le montant se situent entre 3 000\$ et 19 999\$ représente 30,8 % des fermes de la Montérégie, tandis que pour le Québec le pourcentage est de 37,1 %. Concernant la superficie en culture pour la région, la proportion a augmenté de 0,3 point pour atteindre 23,0 %. En terme d'emplois, le secteur primaire occupe sensiblement le même pourcentage que celui de l'ensemble du Québec (3,6 % du marché de la Montérégie contre 3,7 % pour l'ensemble du Québec).

Dans le secteur secondaire (manufactures et construction), entre 1985 et 1991, on enregistrait une croissance plus importante que dans le reste du Québec : augmentation de 12,7 % dans le secteur manufacturier alors qu'au Québec il subissait une baisse de 1,3 % et de 21,5 % en Montérégie dans le secteur de la construction, alors qu'elle n'était que de 17,1 % pour le Québec.

Le mouvement en Montérégie suit le mouvement de la province, au niveau du secteur tertiaire puisque celui-ci a enregistré une augmentation de 15,2 % (au Québec l'augmentation est de 11,3 %). Les services occupent la plus grande partie des emplois de ce secteur. Viennent ensuite le commerce, le transport et les communications, les finances, les assurances, les affaires immobilières ainsi que l'administration publique.

Concernant la répartition entre hommes et femmes, en 1996, on remarque que les femmes participaient davantage à la main-d'œuvre que les femmes de l'ensemble du Québec. Malgré tout, elles avaient une moyenne de revenu inférieure à celle de la province (19 484 \$ vs 19 927 \$). Les revenus des femmes comparés à ceux des hommes

représentaient 62,8 % du revenu des hommes de la Montérégie, ce qui est plus bas que la moyenne des québécoises, qui elles, ont un revenu qui représente 65,3 % du revenu des québécois (Minguy *et al.*, 1999).

2.8 Le chômage

Moins de chômage en Montérégie que dans le reste du Québec. Les emplois à temps partiel ont progressé de 8,7 % en Montérégie et de 2,7 % pour le Québec. Les emplois à temps plein pour leur part ont progressé de 2,8 % pour la Montérégie et de 2,3 % pour le Québec.

En ce qui a trait au chômage, la Montérégie enregistrait un taux de 6,7 % en 2001 (Statistique Canada, 2002) tandis que le Québec avait un taux de chômage de 8,2 % (Institut de la statistique Québec, 2003c). En 2001, le chômage des jeunes (15-29 ans) était de 10,3 % pour la Montérégie tandis que le Québec affichait un taux de 11,6 % (Conseil permanent de la jeunesse, 2003). Les emplois à temps partiel ont progressé de 8,7 % en 2000 pour la Montérégie et de 2,7 % pour le Québec. Les emplois à temps plein, pour leur part, ont progressé de 2,8 % pour la Montérégie et de 2,3 % pour le Québec (Développement des ressources humaines Canada, 2003).

Par ailleurs, « le travail atypique (temps partiel, autonome, temporaire, à domicile, etc.), qui est souvent synonyme d'insécurité, de précarité et de pauvreté, est en constante progression. En Montérégie, pour l'année 2001, dans la population totale des 30 ans et plus, le taux des personnes actives était de 56,8 % et de 62 % pour les 15-29 ans. Par contre, pour les emplois atypiques, 32,8 % des travailleurs de plus de 30 ans sont concernés, tandis que chez les 15-29 ans le taux s'élève à 46,7 %. Si la tendance se maintient, d'ici 2017, le travail atypique dépassera en importance le travail typique et les modifications annoncées au Code du travail n'aideront en rien » (CSN, 2003).

2.9 Assistance-emploi

Comparativement à l'ensemble du Québec, on compte moins de prestataires de l'assistance-emploi de courte durée (moins de 4 ans), par contre la tendance s'inverse quand il est question des personnes qui en bénéficient depuis plus de quatre ans. Une plus forte proportion de femmes que d'hommes est bénéficiaire de l'assistance-emploi et les femmes monoparentales sont plus représentées que dans l'ensemble du Québec.

Pour l'année 2000, les prestataires de l'assistance-emploi en Montérégie représentaient 6,7 % de la population tandis que le Québec en comptait 9,6 %.

Tableau 2.9

Bénéficiaires de l'assurance-emploi selon le nombre d'années en Montérégie et au Québec, année 2000¹⁵

Inscrit à l'assistance-emploi depuis	Montérégie	Québec
moins de deux ans	12,7 %	14,2 %
deux à trois ans	10,8 %	11,2 %
quatre à neuf ans	31,4 %	30,2 %
plus de dix ans	45,1 %	44,4 %

En Montérégie, les femmes représentent 54,3 % des bénéficiaires prestataires de l'aide sociale. Les mères monoparentales sont davantage représentées que dans l'ensemble du Québec (35,2 % en Montérégie et 31,8 % au Québec) (Minguy *et al.*, 1999 : 19).

¹⁵ Institut national de santé publique du Québec, 2002 : 137.

Les données ici présentées dressent un portrait de la Montérégie comme une région qui connaît moins de problèmes économiques et socio-sanitaires que d'autres régions du Québec. Ces conditions favorables font-elles en sorte que l'on y trouve globalement moins de personnes itinérantes? Que les services auprès de ces personnes sont mieux organisés et plus adaptés? Que les difficultés rencontrées par des personnes itinérantes y sont moins importantes? Nous verrons dans les sections suivantes que le profil socio-démographique de la Montérégie colore de manière tout à fait particulière la situation des personnes itinérantes.

CHAPITRE 3

LA DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE¹⁶

Compte tenu de l'absence de données sur la configuration de l'itinérance en Montérégie (à l'exception de la question des femmes sans abri de la Rive-Sud et des ressources en hébergement), il est apparu essentiel de diversifier nos sources de données afin de pouvoir dresser un portrait le plus complet possible du phénomène. Il s'agit d'une recherche qualitative dans laquelle nous avons privilégié trois sources d'information : les organismes et services, les personnes sans domicile fixe et les intervenants ou responsables du milieu. Cette triangulation des données a permis de broser un tableau d'ensemble de la situation de l'itinérance en Montérégie à partir des services existants, des acteurs-clés du terrain et des personnes qui vivent elles-mêmes ces situations. La cueillette des données s'est réalisée entre mai 2002 et avril 2003.

Afin de pouvoir disposer d'une variété de points de vue, nous avons utilisé plusieurs outils de cueillette de données : bottins et listes disponibles pour faire un premier inventaire des ressources en contact avec des personnes sans domicile fixe, entrevues avec des informateurs-clés, questionnaires, *focus-group*, entrevues individuelles avec des personnes sans domicile fixe. Au cours des différentes étapes, nous avons maintenu notre position de ne pas proposer de définition de la personne itinérante : étant donné l'absence de données sur le phénomène en Montérégie, nous ne voulions pas imposer une définition pré-établie (généralement issue des études urbaines) mais laisser émerger les représentations des différents acteurs du terrain.

3.1 La cartographie des ressources

L'organisation des services, l'existence ou l'absence de ressources permettent, en partie, de circonscrire la manière dont un phénomène est géré sur un territoire donné et donnent une porte d'entrée pour mieux cerner la question. En premier lieu, nous avons répertorié les

¹⁶ Voir annexe 2 pour de plus amples développements sur les questions méthodologiques.

services implantés en Montérégie qui étaient en contact avec des personnes sans domicile fixe : ressources institutionnelles, intermédiaires, communautaires ou privées. Une quarantaine de documents ont tout d'abord été consultés : listes d'organismes, bottins, répertoires, etc. (annexe 3). Ces différentes informations nous ont permis de dresser une liste la plus exhaustive possible des organismes de la région. Nous avons alors réalisé un court questionnaire téléphonique (annexe 4) auprès de plus de 500 organismes entre les mois de mai 2002 et fin septembre 2002. Les réponses obtenues nous ont permis d'identifier, parmi ces différents organismes, lesquels d'entre eux recevaient des personnes itinérantes. Cette liste a été complétée par la suite tout au long de la recherche au fil des renseignements recueillis et des divers autres organismes mentionnés par nos interlocuteurs. Au total nous avons retenu 162 organismes ou services pour la Montérégie.

Cette première cueillette de données a permis de classifier les ressources selon qu'elles recevaient des personnes itinérantes de façon régulière, de manière occasionnelle, ou encore de façon exceptionnelle. Cette classification a été réalisée à partir des informations fournies par les ressources quant à la proportion de personnes itinérantes reçues chaque année ou de l'existence de volet(s) spécifique(s) réservé(s) à cette clientèle.

Afin d'obtenir des informations plus précises sur le type de services, l'intervention et les clientèles accueillies, un second questionnaire comportant une vingtaine de questions ouvertes et fermées (annexe 5) a été envoyé, fin octobre 2002, à 94 organismes identifiés dans les catégories régulière et occasionnelle. Nous avons reçu 49 réponses ce qui constitue un taux de réponse tout à fait satisfaisant.

Contacts avec des informateurs-clés

Parallèlement à ce travail de repérage, des contacts avec des informateurs-clés¹⁷, entre mai et septembre 2002, ont donné des éclairages intéressants et des pistes pour appréhender le phénomène dans son ensemble à partir d'approches diversifiées en Montérégie.

¹⁷ Il s'agit de responsables ou de personnes du terrain à la Régie régionale de la santé et des services sociaux/programmes itinérance, santé mentale, toxicomanie; Centre jeunesse; Corporation de développement communautaire; CLSC; Table de concertation; Hôpital Charles-Lemoyne/suivi intensif dans la communauté; Police intermunicipale, Sûreté du Québec, etc.

3.2 *Focus-group*

Si le projet de recherche IPAC Montérégie a pour objectif général de documenter et de comprendre le phénomène de l'itinérance en Montérégie, un volet plus spécifique portait sur la question des besoins : besoins des personnes itinérantes et besoins des organismes. En complément des informations recueillies dans le premier volet de la recherche (cartographie), nous avons rencontré des coordonnateurs ou des intervenants qui travaillent avec des personnes sans domicile fixe. Compte tenu des ressources disponibles pour le présent projet et du contexte particulier du territoire de la Montérégie (configuration géographique et hétérogénéité, organisation des services, etc.), nous avons privilégié le recours à des *focus-group*. Ces rencontres ont donné lieu à des échanges, à un partage d'expérience et à la mise en commun des perceptions des acteurs du terrain quant à la réalité du phénomène de l'itinérance, à la situation des personnes sans domicile fixe, aux besoins de celles-ci et aux besoins des ressources. Nous avons divisé la Montérégie en sept sous-régions (Granby, Saint-Hyacinthe, Rive-Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salaberry-de-Valleyfield, Sorel, Vaudreuil-Dorion), qui ont donné lieu à huit *focus-group* entre les mois de décembre 2002 et mars 2003. Nous avons invité cinquante-sept organismes : quarante d'entre eux ont été réunis lors des rencontres, représentés par quarante-trois personnes. Le nombre de participants a varié de 2 à 9 (6, 6, 8, 5, 9, 2, 3, 4)¹⁸. La grille d'entrevue (annexe 6) abordait trois grands thèmes : la question du phénomène de l'itinérance lui-même et des profils de clientèles sans domicile fixe, les besoins de ces personnes et enfin la dernière partie traitait de la question de l'organisation des services et des besoins des organismes.

3.3 Entrevues individuelles avec des personnes sans domicile fixe

Le troisième volet visait à documenter les dynamiques à l'œuvre dans le processus de l'itinérance en Montérégie, en partant du point de vue de l'expérience de ceux et celles qui la vivent. Notre objectif était de réfléchir à la question de la spécificité du phénomène de

¹⁸ Il est certain que lorsque nous avons rencontré deux, trois ou même quatre personnes, on ne peut véritablement parler de *focus-group*, cependant nous avons conservé ce terme afin de ne pas alourdir la lecture du rapport.

l'itinérance en Montérégie et à sa transformation. Pour ce faire, nous avons cherché à circonscrire des trajectoires-types d'itinérance en Montérégie à travers ce que les personnes itinérantes nous disent de leur parcours, de leurs besoins en général, de l'utilisation qu'elles font des services et de leurs attentes particulières par rapport aux ressources.

3.3.1 Recrutement et procédure d'échantillonnage

Afin de couvrir un large éventail de situations, tout en devant composer avec la difficulté connue de repérage de ce type de population, nous avons collaboré avec des ressources montérégiennes et quelques ressources montréalaises qui ont reçu des personnes itinérantes ayant ou ayant eu un lien avec la Montérégie. Notre partenariat de longue date avec le réseau des organismes itinérance de Montréal et la collaboration établie avec des ressources en Montérégie dans le cadre du premier volet et des *focus-group*, nous ont permis de contacter des personnes intéressées à participer à notre étude et répondant à nos critères de sélection¹⁹. Notre approche était basée sur le volontariat des personnes; l'anonymat et la confidentialité étaient assurés. Par ailleurs, des consignes claires étaient transmises précisant que le fait de participer ou non à la recherche n'avait pas d'incidence sur les services dont les personnes pouvaient bénéficier. Elles étaient également informées que l'entrevue serait enregistrée et qu'une somme de 15\$ leur serait remise à la fin de l'entrevue, à titre de compensation pour le temps qu'elles nous accordaient.

Les entrevues ont commencé au mois de janvier 2003 et se sont poursuivies jusqu'en avril 2003. Cinq entrevues se sont déroulées en mars, en avril 2001 et en janvier 2002. Un total de vingt-quatre entrevues a été réalisé avec des personnes qui ont vécu des périodes d'itinérance ou qui sont actuellement sans domicile fixe et qui fréquentent les ressources soit en Montérégie, soit à Montréal. Afin de diversifier notre bassin de recrutement, nous avons contacté deux catégories principales de services, celles qui offrent le gîte (refuges et maisons d'hébergement) et celles qui offrent des services de jour ou de soir (centres de

¹⁹ Nous avons choisi de ne pas préciser de critères ayant trait à la durée de l'itinérance ou au nombre de déménagements effectués. Les seuls critères ont été d'avoir vécu une période d'itinérance ou de sans domicile

jour, soupes populaire, etc.) (annexe 7). Nous nous sommes assurés, dans la mesure des possibilités du terrain, de rencontrer des hommes et des femmes de différentes catégories d'âge et des différentes régions de la Montérégie. Les entrevues ont duré environ une heure et demie et se sont déroulées dans l'organisme de référence ou chez la personne même pour deux d'entre elles. À la fin de chaque entrevue, nous avons recueilli des données socio-démographiques de façon systématique (annexe 8).

Les entrevues semi-directives, de type histoire de vie permettaient d'explorer et de laisser émerger de nouvelles dimensions, laissant la place au sens que les personnes donnent à leur histoire. La création d'un climat de confiance permet à l'interviewé de nous laisser accéder à une part de son histoire.

La grille d'entrevue (annexe 9) couvrait plusieurs dimensions des périodes d'itinérance : circulation dans l'espace (géographie des parcours, déplacements), réseau relationnel (liens, ruptures, rencontres, etc.), scolarité et travail, utilisation des ressources (institutionnelles, communautaires; famille ou foyer d'accueil, centre d'accueil, prison, hôpital, etc.). Étant donné la complexité et le grand nombre de changements nommés au cours de l'entrevue, il a parfois été utile de procéder à un tracé-papier afin de garder le fil de leurs nombreux déplacements, d'inscrire les événements, lieux et temps de leur vie, pour mieux saisir l'enchaînement ou la fragmentation de leur parcours. Le graphique a servi d'assise au discours et a permis de repérer un ou plusieurs points d'inflexion, ou bien encore de lire un parcours assez linéaire et continu dans la précarité.

Traitement du matériel

Pour chaque entrevue, nous avons réalisé un résumé synthèse et une reconstruction de la trajectoire de la personne, des notes (intuitions, hypothèses, pistes d'analyse) étaient consignées également à cette occasion. Dix-neuf entrevues ont été transcrites sous forme de verbatim aux fins d'analyse. Des problèmes techniques nous ont malheureusement privés de l'enregistrement de quatre entrevues tandis qu'une autre n'était enregistrée que partiellement. Les entrevues non enregistrées ont fait l'objet d'un résumé détaillé, de notes

fixe ou de vivre une période d'itinérance ou être sans domicile fixe *et* d'avoir un lien avec la Montérégie.

où toutes les informations disponibles étaient reprises afin de récupérer le plus de matériel possible. Nous avons éliminé une des entrevues parce qu'elle ne répondait pas à nos critères de sélection. Vingt-trois entrevues ont été conservées aux fins d'analyse. Nous avons procédé à une analyse thématique portant sur l'histoire de la circulation (où? pourquoi?), le sens attribué par la personne à ses déplacements, l'histoire de l'habitat (les types, la durée), la configuration du réseau, l'utilisation des ressources et les besoins des personnes.

3.3.2 Caractéristiques de l'échantillon²⁰

Notre échantillon comprend vingt-trois personnes dont neuf femmes et quatorze hommes. Parmi ces personnes, quatre d'entre elles ont entre 18 et 29 ans, neuf personnes ont entre 30 et 39 ans, quatre ont entre 40 et 49 ans et six personnes ont 50 ans et plus. Dix des personnes rencontrées en entrevue ont des enfants dont une qui a ses enfants avec elle. Le tiers de notre échantillon n'a pas complété son secondaire, un autre tiers l'a terminé, enfin le dernier tiers est composé de personnes ayant fréquenté le CÉGEP ou l'Université. On peut dire que plus de la moitié de notre échantillon (12/23) provient de fratries de quatre enfants et plus, dont 8 de six enfants et plus tandis que l'autre moitié est issue de famille de trois enfants et moins (11/23). Au moment de l'entrevue, la majorité des personnes est célibataire, à l'exception d'une personne qui vit en couple. D'autre part, sept personnes au moins ont connu l'expérience de l'incarcération. Trois d'entre elles ont été incarcérées au moins une fois et quatre autres ont été incarcérées à plus d'une reprise²¹.

La situation au regard du logement au moment de l'entrevue

Près de la moitié des personnes rencontrées lors des entrevues se trouvait dans un organisme qui offre de l'hébergement (12). Parmi elles, cinq personnes étaient dans un

²⁰ Voir annexe 10.

²¹ Il n'y avait aucune question spécifique sur ce sujet; nous avons compilé l'information à partir de ce qui a été évoqué durant l'entrevue.

refuge et sept dans une maison d'hébergement : cinq depuis moins de 10 jours, deux depuis trois semaines. Deux personnes devaient quitter la ressource le lendemain de l'entrevue : une avait trouvé un logement et l'autre devait se rendre dans un motel. Deux autres personnes bénéficiaient de dix jours gratuits dans la ressource et cherchaient à obtenir un peu plus de temps afin de se réorganiser.

Quant aux onze autres personnes de notre étude, on retrouve une diversité de situations. Deux occupaient des appartements supervisés gérés par des organismes venant en aide aux femmes victimes de violence, l'une depuis cinq mois et l'autre depuis 19 mois. Quatre personnes occupaient un logement et ce, depuis 5 mois, 4 ans, 9 ans ou depuis toujours. Une personne louait une chambre depuis cinq mois; une personne était retournée vivre chez ses parents depuis quatre mois et enfin, un homme vivait dans un logement avec sa compagne depuis trois semaines. Au moment de l'entrevue, deux personnes bénéficiaient d'un logement à prix modique, l'une depuis quatre mois et l'autre depuis deux ans.

L'origine géographique

Parmi les vingt trois personnes rencontrées, huit sont nées en Montérégie. Elles sont originaires de Berthier, Granby, Longueuil, Otterburn Park, Saint-Chrysostome, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Rémi et Sorel. Sept personnes sont natives de Montréal. Huit personnes proviennent d'ailleurs : soit d'autres régions du Québec (Beauce, Bas Saint-Laurent, Basses-Laurentides, Mauricie, Saguenay), soit de l'extérieur de la province (Nouveau-Brunswick et pays européen). Parmi les personnes qui sont venues au monde à Montréal, une a déménagé en bas âge en Montérégie. De même, la personne qui n'est pas originaire du Canada est également arrivée en Montérégie très jeune. Pour les fins d'analyse, nous avons considéré ces personnes comme étant de la Montérégie.

Réaliser des entrevues individuelles avec des personnes itinérantes pose un certain nombre de défis. Les personnes sans domicile fixe font généralement face à des problèmes graves en termes de survie et d'identité; tenter de reprendre leur parcours au cours d'une entrevue unique est, dans la plupart des cas, un exercice difficile, incomplet, laisse souvent apparaître des contradictions, des ambiguïtés et complexifie parfois l'analyse. Il faut

composer avec cette réalité et avec le repérage parfois brouillé des dates, des durées. Néanmoins, ces entrevues mettent à jour suffisamment d'éléments pour saisir la trame de leur histoire, certaines grandes lignes de leur parcours, identifier des moments-clés ou comprendre des itinéraires plus linéaires. L'accès à une chronologie historique de l'existence ne peut donc être véritablement un objectif en soi. Durant l'entrevue, l'essentiel est plutôt de faire émerger le sens que les personnes donnent à leur histoire et en particulier aux séquences d'itinérance.

CHAPITRE 4

ORGANISATION DES SERVICES ET PRATIQUES D'INTERVENTION²²

Comme dans d'autres villes et régions, les manifestations de l'itinérance ont mobilisé différents acteurs du milieu. En Montérégie, contrairement à la région métropolitaine, il y a très peu de ressources dédiées en matière d'itinérance, aussi ce sont généralement les organismes à mandat universel (hôpitaux, CLSC, etc.) ou les organismes communautaires desservant les clientèles démunies qui reçoivent les personnes itinérantes. Nous pensons aussi bien aux services de psychiatrie, aux urgences, aux CLSC, à la police, qu'aux organismes jeunesse (Carrefour emploi jeunesse, Maisons de jeunes), groupes d'entraide (Alcooliques anonymes par exemple), paroisses, etc. Ces ressources remplissent différents mandats et dispensent une gamme diversifiée de services (information-référence, soins, support psycho-social, repas, hébergement d'urgence, hébergement moyen-long terme, avec ou sans support communautaire, suivi dans le milieu, aide psychosociale, réinsertion sociale dont des programmes de formation ou d'employabilité, etc.) et ciblent des populations variées. Les personnes sans domicile fixe n'y sont pas nécessairement identifiées ou repérées comme telles. L'éventail des populations, tout comme celui des services et des interventions, reflète l'hétérogénéité du phénomène, la complexité de la problématique avec ses multiples dimensions et son aspect transversal (pauvreté, logement, transport, sécurité alimentaire, citoyenneté, jeunes, santé, santé mentale, toxicomanie, etc.).

La participation de plusieurs acteurs de la Montérégie à des tables de concertation se rapportant à l'itinérance témoigne d'une préoccupation de ce phénomène dans un contexte en transformation. Nous retiendrons l'existence de la Table de concertation des sans domicile fixe de Longueuil (qui a vu le jour durant l'automne 2000 sous le nom de Table itinérance Rive-Sud), de la Table itinérance de Vaudreuil-Soulanges (2002) et, tout

²² Les données proviennent des informations recueillies par téléphone lors du premier questionnaire, des 49 questionnaires retournés (4.1 et 4.2) et des *focus-group* (4.3 et 4.4). Comme il est habituel dans ce type d'information, les données qui suivent doivent être lues comme des grandes tendances; en effet, il s'agit du point de vue des ressources, et les éléments que nous reprenons ici émanent des réponses que nous avons obtenues aux questionnaires et des échanges lors des *focus-group*; certains organismes par ailleurs, n'y ayant pas répondu ou n'ayant pas été présents.

récemment, celle de St-Hyacinthe. Bon nombre d'organismes siègent à d'autres tables ou à des comités en lien avec divers regroupements, ou encore font partie d'organismes régionaux (Collectif de défense des droits de la Montérégie; comité IPAC²³; Comité logement; Comité sécurité alimentaire; Corporation de développement communautaire; Fédération de ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants; La Collective longueuilloise : un abri pour toutes; Regroupement des auberges du cœur du Québec; Regroupement des travailleurs et travailleuses de proximité de la Montérégie; Table adulte; Table de concertation contre la violence; Table de concertation jeunesse de La Prairie, Candiac, Delson, St-Philippe; Table de concertation pour personnes handicapées du Haut-Richelieu, Table jeunesse; Table de santé mentale et réseau intégré de services; Table sur la santé mentale; Troc-M; etc.). Lorsqu'il n'existe pas de lieu formel de concertation, on retrouve un ensemble de ressources variées qui viennent en aide aux personnes démunies (communautés religieuses, paroisses, banques alimentaires, repas communautaires, hébergements, etc.) et où les personnes itinérantes sont susceptibles d'être accueillies.

Dans la section suivante, nous allons voir de manière plus détaillée quelles sont les ressources qui reçoivent des populations sans domicile fixe sur le territoire de la Montérégie. Nous nous efforcerons tout d'abord de préciser la configuration du réseau des ressources disponibles pour les personnes sans domicile fixe (dédiée ou non, implantation géographique et historique, mandat, clientèle ou problématique ciblée, etc.); nous nous attarderons ensuite à la question des services offerts, et aux fonctions de l'intervention (ses fonctions, ses déterminants). Enfin, pour nous permettre d'aller plus loin dans notre réflexion, nous terminerons en reprenant des éléments qui nous apparaissent au cœur de l'intervention et des enjeux pour l'organisation des services en Montérégie en matière d'itinérance.

²³ Trente-quatre projets ont obtenu un financement dans le cadre de la première Initiative de partenariats en action communautaire pour la Montérégie.

4.1 Les ressources

Parmi l'ensemble des 162 ressources répertoriées pour la région, nous en comptabilisons 131 (81,4 %) qui indiquent qu'elles reçoivent des personnes itinérantes ou sans domicile fixe (annexe 11). En premier lieu, nous avons les ressources dédiées à la population itinérante²⁴ : elles sont au nombre de 5 (3,2 %), nous les avons nommées « ressources régulières » ; en second lieu, celles qui, bien que leur mandat ne s'adresse pas exclusivement à cette clientèle, reçoivent des personnes sans domicile fixe régulièrement tout au long de l'année : elles sont les plus nombreuses puisqu'on en compte 83 (53,8 %) que nous avons appelées « ressources occasionnelles ». Enfin, nous retrouvons 41 ressources (26,7 %) qui accueillent plus rarement des personnes itinérantes ou sans domicile fixe (moins de 5 personnes dans l'année) que nous nommerons « ressources exceptionnelles » (annexe 11). La plus grande partie des ressources est communautaire (80,7 %), tandis que 14,9 % sont institutionnelles (annexe 11). Parmi les 130 organismes communautaires répartis sur le territoire, c'est la sous-région de la Rive-Sud qui est la plus représentée, avec ses 44 organismes communautaires soit 33,8 %, suivie par la région de Salaberry-de-Valleyfield qui, avec ses 23 organismes, s'alloue une proportion de 17,7 %. Toutes catégories confondues (c'est-à-dire ressources régulière, occasionnelle ou exceptionnelle; communautaires ou non) la majeure partie des ressources se trouvent principalement concentrées à Longueuil (28/162), Salaberry-de-Valleyfield (14), Granby (11), Saint-Hyacinthe (11), Vaudreuil-Dorion (9) et Saint-Hubert (8). Nous constatons donc qu'une minorité de ressources sont dédiées à l'itinérance et que ce sont des ressources qui ont un mandat beaucoup plus large qui semblent souvent impliquées avec des populations itinérantes.

Sur l'ensemble des 162 organismes répertoriés, nous en recensons 46 qui offrent une forme ou une autre de toit : refuge pour personnes itinérantes, maison d'hébergement, de thérapie, maison de chambre, logements supervisés, centres jeunesse ou encore centre de crise. Les durées sont variables, allant de quelques jours à quelques mois, et les formules diversifiées : chambres individuelles ou partagées, appartements supervisés, logements de transition, lits

²⁴ Voir chapitre méthodologie.

de dépannage. Certains services s'adressent spécifiquement à des personnes itinérantes ou en difficultés (8), d'autres à des femmes victimes de violence conjugale avec ou sans enfants (11), à des jeunes mères avec enfants (1), à des jeunes²⁵ (6), d'autres visent des clientèles ayant des problèmes de santé mentale (11), certains sont des milieux de thérapie avec hébergement pour des personnes présentant des problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie (4), un reçoit des personnes handicapées, un des personnes orientées par le service correctionnel, un autre enfin, offre un accueil à des groupes autour d'un projet particulier (pastorale, scolaire, thérapie, prévention suicide) ou encore à des personnes (famille sans logis, par exemple).

L'implantation historique des organismes en Montérégie varie : les plus récents (34/162) sont nés dans les douze dernières années. Parmi ceux-ci, on en compte 10 qui ont moins de 5 ans. Le plus ancien a 34 ans d'existence puisqu'il date de 1969. Seize organismes ont été créés entre 1969 et 1979, ils ont donc plus de 20 ans. Mais la plupart (47/162) ont entre 12 et 20 ans, ils ont vu le jour entre 1980 et 1990. On notera que la majorité des ressources dédiées aux populations itinérantes ont été implantées il y a plus de 15 ans (Granby, 1971, 1982; Longueuil, 1988; Salaberry-de-Valleyfield, 1984) tandis que la plus récente s'est ouverte à Longueuil en 2000.

La plus grande partie des ressources (41,3 %) s'adresse à une population dans son ensemble, c'est-à-dire toute personne sans égard à l'âge ou au sexe : le mandat est général (par exemple les CLSC, les organismes en sécurité alimentaire, en défense des droits et le travail de rue). Alors qu'un quart des ressources (25,3 %) cible une clientèle mixte (ce sont généralement des ressources d'hébergement), et que 13,5 % s'adressent exclusivement à des femmes, un autre 13,5 % vise les jeunes (15-21 ans, 18-35 ans ou jeunes en général). On remarque qu'à peine 5 % de ressources s'adressent spécifiquement à des hommes (annexe 11).

Des informations plus spécifiques précisent les clientèles à qui s'adressent leurs activités; nous les avons regroupées dans quatre catégories :

²⁵ Nous avons inclus les Centres Jeunesse.

- Tous sans distinction. La majorité des organismes, soit 65 % (32/49) reçoivent indifféremment tous ceux qui s'y présentent mais on peut repérer des grandes tendances. Trois groupes sont identifiés au sein de l'ensemble des usagers : des personnes avec des problèmes de santé mentale, en détresse ou en état de crise (13/32), des personnes avec des problématiques diverses²⁶ (10/32) et enfin des jeunes (9/32).
- Les familles. Deux organismes s'adressent spécifiquement à des familles démunies ou défavorisées ce qui, bien entendu, n'exclut pas le fait que d'autres rencontrent également ces populations. Ici, il faudrait préciser ce qui est sous-tendu par la notion de famille dans les organismes : est-ce lorsque les personnes elles-mêmes y font référence? lorsqu'elles viennent chercher des services au nom du groupe familial? est-ce lorsqu'il s'agit de familles monoparentales ou d'un couple avec des enfants?
- Les hommes. Quatre organismes offrent leurs services à une clientèle spécifiquement masculine qui a été caractérisée ainsi : en difficultés, sans abri avec problématiques diverses, aux prises avec des problèmes de violence conjugale ou souffrant de détresse psychologique, décrocheurs 15-21 ans.
- Les femmes. Cinq organismes offrent leurs services à une clientèle exclusivement féminine avec des problèmes de santé mentale (sortant de l'hôpital ou venant de quitter leur domicile), en difficulté et sans domicile fixe, isolée, monoparentale, à faible revenu, victime de violence conjugale.

4.2 Les services offerts dans les ressources

Quels sont les services disponibles et quelle est l'intervention proposée?

Les ressources sont d'une très grande diversité tant au niveau de leur organisation, de leur fonctionnement, de la composition des équipes (professionnels, bénévoles, pairs, ex-, personnels qualifiés, employés stables ou sur des programmes, etc.), que des mandats, des philosophies, des modes de financement, des services offerts, etc. Les horaires d'ouverture des ressources sont variés : certaines sont accessibles 24h/24 7jours/7 tandis que d'autres sont ouvertes durant la journée, d'autres en soirée; certaines du lundi au vendredi, d'autres

²⁶ Personnes dans la prostitution, utilisatrices de drogues injectables, dépendantes, démunies ou handicapées.

une partie de la semaine ou durant la fin de semaine. Cette configuration définit en partie le type de personnes rejointes.

Nous avons tenté de cerner quels étaient les territoires desservis par chaque organisme. Les réponses recueillies démontrent à quel point le découpage est propre à chaque organisation ce qui ne nous permet pas d'en dresser un portrait global. Cependant, nous retiendrons que la plupart se réfèrent aux municipalités (16/49) ou aux territoires de MRC (12/49), tandis que d'autres indiquent une ou des régions à l'intérieur de la Montérégie (5/49), la Montérégie dans son ensemble (4/49), ou plus rarement le diocèse et la paroisse (3/49), le territoire de CLSC (3/49) ou la province (1/49) tandis que quatre n'ont rien mentionné. Les réponses obtenues montrent les limites de leur intervention et la souplesse possible puisque certains d'entre eux (11/49) précisent que le territoire peut être plus large que celui indiqué et qu'il permet aussi d'accueillir des personnes qui arrivent d'ailleurs (des environs, de la région, d'ailleurs au Québec, de partout).

4.2.1 Le mandat des organismes

Au cœur des mandats des organismes, on retrouve principalement :

- l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie,
- le développement des capacités des personnes afin qu'elles puissent faire valoir leurs droits, leurs intérêts,
- le développement personnel (estime de soi, motivation, autonomie, épanouissement, etc.).

Les objectifs visés par l'intervention concernent le fonctionnement personnel et social des individus pris comme objet d'intervention. La réinsertion et l'intégration dans différents milieux (communauté, travail, famille, etc.) passent par l'identification et l'utilisation de ses forces par la personne.

D'autres objectifs apparaissent davantage de l'ordre de la réduction des méfaits qui peuvent conduire à l'itinérance : réduire les effets de la pauvreté, combattre les effets négatifs du non-emploi, diminuer l'incidence des difficultés de l'adolescence, dépister précocement les personnes en difficulté, participer à l'amélioration du tissu social, démystifier les problèmes de santé mentale, développer la solidarité, l'esprit communautaire, etc. Ce sont des objectifs qui participent tous de la prévention de l'itinérance.

4.2.2 Les services

Les activités et services proposés sont extrêmement diversifiés. Ils vont de la référence téléphonique au suivi dans la communauté avec encadrement pour la gestion budgétaire ou pour la prise de la médication, en passant par la défense des droits et l'aide alimentaire par exemple. Une exploration plus approfondie du type de services dispensés dans les organismes permet de constater que ce large éventail va de l'aide de première ligne, concrète et dans l'urgence, à un suivi à plus long terme (thérapie, accompagnement de tous ordres); de services généraux (gîte, aide alimentaire, vestiaire par ex.) à des services spécialisés (toxicomanie, santé mentale). Pour l'ensemble de la Montérégie, on remarque que ce sont les services de suivi et d'accompagnement qui sont le plus souvent dispensés par les services avec lesquels nous avons été en contact, suivis par l'accueil et la référence, ensuite l'hébergement, l'éducation à la citoyenneté, enfin l'aide alimentaire est aussi présente que les services en santé mentale. Par contre, les services reliés à la santé physique sont très peu nommés comme faisant partie des prestations offertes. On peut faire l'hypothèse qu'en région ces problèmes sont traités dans les services ouverts à toute la population (CLSC, hôpitaux, etc.) sans faire l'objet d'équipe ou de programmes spécialisés dans les organismes en direction des personnes itinérantes et démunies.

TABLEAU 4.2.2
TYPE DE SERVICES PAR SOUS-RÉGIONS

VARIABLES	Granby		Rive-Sud		Salaberry-de-Valleyfield		Sorel		Saint-Hyacinthe		Saint-Jean-sur-Richelieu		Vaudreuil-Dorion		TOTAL	
		%		%		%		%		%		%		%		%
Aide directe première ligne																
Hébergement	5	29,4	19	39,6	6	26,1	1	14,3	7	50,0	5	27,1	3	3,0	46	33,6
Aide alimentaire	3	17,6	10	20,8	6	26,1	1	14,3	2	14,3	2	11,1	3	3,0	27	19,7
Vestiaire et buanderie	0	0,0	8	16,6	2	8,7	1	14,3	1	7,1	2	11,1	1	1,0	15	10,9
Transport	2	11,7	3	6,2	1	4,3	0	0,0	0	0,0	2	11,1	0	0,0	8	5,8
Intervention individuelle																
Accueil et référence	4	23,5	8	16,6	17	73,9	2	28,5	5	35,7	8	44,4	3	3,0	47	34,3
Outreach	3	17,6	4	8,3	3	13,0	0	0,0	2	14,3	1	5,5	1	1,0	14	10,2
Suivi/accompagnement	9	52,9	20	41,6	11	47,8	3	42,8	8	57,1	8	44,4	5	5,0	64	46,7
Thérapie	2	11,7	5	10,4	3	13,0	1	14,3	2	14,3	3	16,6	1	1,0	17	12,4
Divers																
Santé physique	1	5,9	1	2,1	1	4,3	0	0,0	4	28,6	0	0,0	0	0,0	7	5,1
Santé mentale	3	11,7	11	22,9	5	21,7	1	14,3	4	28,6	2	11,1	2	2,0	28	20,4
Éduc. à la citoyenneté	5	29,4	17	35,4	6	26,1	3	42,8	3	21,4	5	27,7	1	1,0	40	29,2
Autres	9	52,9	28	58,3	12	52,1	3	42,8	7	50,0	10	55,5	5	5,0	74	54,0
Inconnu	1	5,9	3	6,2	0	0,0	1	14,3	1	7,1	1	5,5	0	0,0	7	5,1
Organismes ayant répondu (valeurs présentes)	17		48		23		7		14		18		10		137	
Total des organismes	20		58		27		8		16		21		12		162	

Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives. Le chiffre renvoie au nombre de fois où la caractéristique a été mentionnée. Les pourcentages dépassent 100%.

4.2.3 Fonction de l'intervention auprès des personnes sans domicile fixe

Nous observons un très large éventail d'activités et de services offerts par les ressources. Nous avons classé ceux-ci à l'intérieur d'une grille de lecture qui questionne les fonctions sociales que ces organismes exercent dans la société et pas seulement d'après le rôle que ces ressources jouent auprès des personnes itinérantes. Deux catégories permettent de rendre compte de ces pratiques. En premier lieu, celles qui concernent directement la personne en tant qu'individu sans domicile fixe; en second lieu, celles qui s'intéressent à la population itinérante comme groupe social et appréhendent l'itinérance comme phénomène.

Les activités avec la personne itinérante. Nous les avons regroupées à l'intérieur de trois grandes catégories de fonction qui ne sont pas mutuellement exclusives car les activités peuvent avoir plusieurs fonctions : une fonction de sécurité ou de maintien de soi, une fonction d'intégration sociale et de médiation et également une fonction d'éducation.

a) La fonction de sécurité physique ou de maintien de soi rassemble tout ce qui concerne les besoins primaires : nourriture, habillement, hébergement, soins physiques, corporels, médicaux, psychologiques ou mentaux. Autrement dit, il s'agit de répondre aux besoins de base, c'est une aide directe à la vie quotidienne de l'ordre de l'urgence (nourriture, vêtement, gîte, meubles, objets de première nécessité). Un peu au-delà de l'urgence, on peut intégrer des services qui visent à améliorer le bien-être (garderie pour les enfants, aide psychologique pour des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, des situations de crise).

b) À l'intérieur de la fonction d'intégration sociale et de médiation, nous avons regroupé les activités et les services qui permettent de développer ou de maintenir un lien avec les autres et avec les institutions. Ce sont des activités qui se déroulent *avec* la personne et non en la représentant : accueil, accompagnement, orientation vers des ressources appropriées, aide, support, écoute, références, soutien. On pourrait dire qu'il s'agit d'aide au réseautage, à l'affiliation sociale, ou encore d'une aide visant l'accessibilité et l'intégration. Le suivi communautaire et le travail de rue pourraient

être intégrés dans cette catégorie. La défense des droits, la revendication des droits sociaux, la recherche de logements ou l'aide apportée relative au logement constituent autant de support à la citoyenneté.

c) À l'intérieur de la catégorie éducative, nous avons classé des activités de formation, de loisirs telles que les activités récréatives et éducatives, les ateliers de cuisine. Cependant, dans bien des cas, ils sont rarement présentés comme ayant une stricte visée d'apprentissage, les organismes les utilisent comme support au développement personnel et à l'intégration sociale.

L'aide à la communauté. Dans cette catégorie sont classées des activités qui concernent le milieu communautaire, telles que l'aide à la gestion, l'aide au bénévolat sous forme de promotion, de direction, recrutement, formation et orientation. On peut inclure ici le travail de milieu.

4.2.4 L'orientation et la référence vers les ressources

La question qui nous intéresse est celle de savoir vers qui les personnes itinérantes sont-elles orientées par les organismes de la Montérégie mais aussi qui les réfère vers ceux-ci? On remarque que les références d'entrée sont plus diversifiées que celles de la sortie. Pour les premières, nous pouvons distinguer plusieurs catégories : les services institutionnels (Police, Hôpitaux, Assistance-emploi, Emploi-Québec, établissements scolaires, Direction de la protection de la jeunesse, services correctionnels, etc.), les services de la communauté locale (député, municipalité, presbytère, etc.), le réseau (taxi, parents, amis, etc.). D'autres proviennent des organismes communautaires du milieu (travailleurs de rue, autres organismes le plus souvent de la région, parfois de Montréal) et enfin, certaines personnes viennent d'elles-mêmes : l'organisme est connu ou bien est situé sur un axe de communication facilement accessible. Quant à l'orientation proposée, les personnes sans domicile fixe sont principalement dirigées vers des organismes communautaires, plutôt dans la région même, parfois vers Montréal; les services institutionnels, quant à eux, sont

très rarement mentionnés par les répondants comme des services vers lesquels on oriente. Doit-on en conclure que les personnes itinérantes n'y sont pas admises aisément, que les services ne correspondent pas à leurs besoins? que des arrimages restent à mettre en place? qu'il faudrait penser à des approches intégrées? Nombreux sont les questionnements portant sur l'accessibilité, l'adaptation, l'articulation et le réseautage nécessaire des services pour mieux répondre aux besoins de personnes aux problématiques complexes et diversifiées. Il serait intéressant d'approfondir ces questions délicates et centrales dans une recherche subséquente.

4.3 Les interventions

Les commentaires des intervenants rencontrés nous permettent d'identifier certains aspects des interventions et services offerts aux personnes itinérantes, interventions qui se veulent adaptées aux caractéristiques des personnes et aux contextes dans lesquels elles sont rencontrées. Nous avons identifié plusieurs déterminants de l'intervention: la genèse de l'itinérance et le degré de désinsertion, le facteur temps, les questions d'éthique.

4.3.1 La genèse et le degré de désinsertion

Dans le cas où le processus qui mène à l'itinérance est graduel et remonte à un passé lointain, l'intervention ne peut s'inscrire que dans le long terme pour «s'en sortir» et dans l'immédiat pour la survie. Par contre, dans le cas où l'itinérance serait situationnelle, résultat souvent brutal d'une combinaison de facteurs de vulnérabilité (perte d'emploi, non-admissibilité à l'aide sociale, puis, par exemple, apparition de problèmes de santé mentale, etc.), une intervention de soutien circonscrite, type «coup de pouce», intensif de courte durée, pourrait être suffisante.

Le moment dans le parcours d'itinérance, est aussi une dimension à prendre en compte. Quand on est au «fond du baril», il faut envisager la remontée à long terme. Parfois, à

l'entrée du processus un léger encadrement suffira, étape de transition vers l'autonomie. Dans des situations extrêmement fragiles, de grande vulnérabilité, il faut éviter que la situation bascule ou s'aggrave, car ensuite elle risque de s'installer de manière plus chronique et il devient alors beaucoup plus difficile de la transformer. Les problématiques ponctuelles (personnes en rupture de couple ou qui perdent leur emploi par exemple) seraient plus simples à résoudre pour les services actuellement en place. L'itinérance apparaît comme un processus complexe et l'issue des interventions posées est très incertaine.

Une autre dimension structurante de l'intervention est la part de responsabilité attribuée à la personne itinérante, de même que son souhait et sa volonté de changer. En fait, c'est comme s'il y avait une zone floue, ou un glissement entre ce qui appartient à l'adaptation à un mode de vie itinérant et ce qui a à voir avec la décision de la personne de vivre cette vie-là. L'interprétation des intervenants en termes de choix nous interroge. Quels que soient les arguments dans ce débat toujours à refaire, le regard porté contribue du même coup à définir un type d'intervention. Les milieux de pratique attribuent en quelque sorte une posture à l'usager (n'a pas choisi ce mode de vie-ce mode de vie ne lui convient pas/ne veut pas changer-centré sur sa consommation-veut seulement être tranquille-ne veut rien) qui sera déterminante de l'intervention proposée. Bien souvent, c'est lorsque la sortie de l'itinérance semble illusoire ou improbable que les intervenants parlent de choix de vie des personnes. Le fait d'être «adapté», de s'accommoder de son sort prend le sens, au mieux d'une résignation, au pire d'une acceptation et d'un choix qui ne peuvent être renversés. L'intervention aurait cependant sa raison d'être à travers un aménagement de leurs conditions de vie, si imperceptibles ou peu visibles soit-il; tenter une amélioration immédiate mais sans viser une transformation plus radicale de la situation.

Poser la question en termes de choix de vie des personnes sous-entend que différentes options ont été possibles ou sont possibles, que la personne en a connaissance et qu'elles sont toutes accessibles. Est-ce vraiment la réalité des personnes sans domicile fixe? Analysant les modes précaires d'habitat et leurs qualités, Pichon (2002) souligne bien que

La diversité des solutions palliatives, qui se dévoile après la reconstitution des parcours, ne signifie pas que chacun se trouve devant le plus large choix possible. Bien au contraire, à chaque moment critique de la survie, toutes les possibilités jusqu'alors envisagées semblent se réduire à néant. Lorsqu'une solution se présentera, elle sera acceptée comme une adaptation à la survie (14).

C'est plus particulièrement lorsque des facteurs personnels tels que la toxicomanie, les dépendances, sont identifiés que l'on s'attarde à la question de la volonté de la personne de s'en sortir. La non-adhésion au plan d'intervention ou aux règles, l'absence de demande d'aide de l'utilisateur deviennent la marque d'une volonté délibérée, d'un choix de l'itinérance. C'est un peu comme si ne pas avoir de lien avec l'intervention se lisait exclusivement comme un refus de s'en sortir et non, par exemple, comme un refus des services existants.

Pour qu'une action à long terme soit efficace, dans la grande majorité des cas, les intervenants considèrent qu'il faut que la personne soit volontaire et actrice de la démarche.

4.3.2 La dimension spatiale

Les personnes qui circulent et sont considérées comme des « itinérants de passage » interpellent les milieux de l'intervention. Plusieurs questions sont soulevées : 1) qui a la responsabilité d'offrir des services? 2) quels sont les besoins des individus? 3) quels types de services sont requis pour répondre adéquatement à ces besoins? 4) la « rétention » de ces personnes dans une localité est un des enjeux de la création et du développement de service : risque ou chance de l'ancrage? Créer des services en lien avec la pauvreté n'est pas nécessairement vu comme un atout pour la communauté. Certains craignent que la disponibilité de services ne soit un incitatif pour des personnes démunies de Montréal à se déplacer (par exemple vers la Rive-Sud) ce qui risquerait d'amener l'itinérance dans la cour montréalaise.

4.3.3 La dimension temporelle

Le besoin de créer ou de développer des services à long terme, voire à très long terme, est évoqué comme un enjeu prioritaire pour l'intervention. Les organismes ont besoin de temps et de ressources, particulièrement pour travailler avec les personnes dont l'itinérance est chronique. C'est souvent dans le cas des personnes aux prises avec des problèmes d'alcool ou de toxicomanie que l'on pense davantage à un accompagnement à long terme. La rapidité de l'intervention serait garante de son succès : plus on agit tôt dans le processus, meilleures sont les chances de succès (phase pré-itinérance, prévention), à l'inverse, plus le processus est avancé plus les changements sont rendus difficiles et aléatoires. Il faut « agir à temps » dans une logique d'intervention précoce.

L'association de la durée et de l'âge serait déterminante; la combinaison gagnante étant : plus on est jeune et moins cela fait longtemps que l'on est dans l'itinérance (les jeunes qui n'ont pas encore circulé dans le réseau) plus l'intervention a des chances de réussir. À l'opposé, plus ancienne est la rupture plus malaisé il sera d'en sortir, ce que certains peuvent appeler parfois des cas désespérés. L'impact d'une telle évaluation conditionne en partie, dans certains organismes le choix des admissions en fonction de ces éléments-là. D'autre part, le « fond du baril » paraît être un des ressorts de l'intervention avec les personnes sans domicile fixe. Entre les prémisses de l'itinérance et le bout du rouleau, on peut se demander quelles sont les caractéristiques de l'intervention dans cet entre-deux où l'on retrouve vraisemblablement une bonne part des personnes itinérantes.

L'organisation des services, les normes des programmes ne sont pas adaptés à certains types de clientèles (très éloignées du marché du travail par ex.); il faudrait sortir de la logique des programmes, car engager une réelle démarche avec l'individu demande du temps. Les programmes sont souvent pensés pour de courtes périodes ce qui ne permet pas à l'individu de cheminer réellement mais seulement de répondre à l'immédiat, d'effleurer les problèmes sans trouver des solutions durables. Ces contraintes administratives peuvent avoir pour conséquence de conduire les organismes à une sélection des clientèles en privilégiant celles qui se trouvent au plus près de l'accès au marché du travail (par rapport

aux exigences des bailleurs de fonds et au succès du programme) en laissant dans l'ombre des clientèles plus problématiques, qui, par ailleurs, correspondent aux préoccupations de l'organisme et à sa mission. Cela fait en sorte de privilégier des clientèles moins démunies au détriment d'autres en situation de plus grande vulnérabilité.

4.3.4 Éthique de l'intervention

La motivation des personnes à s'en sortir, le préalable qui veut que l'utilisateur commence par identifier et reconnaître le problème vient questionner l'intervention d'un point de vue éthique. Prendre en compte les limites de la personne et travailler à son rythme modèle l'intervention. La question posée par certains milieux de pratique est celle de savoir si, d'un point de vue éthique, les intervenants ont le « droit » d'imposer un autre mode de vie lorsque la personne est vue comme « confortable » ou adaptée à des conditions de vie, même précaires, avec des règles qu'elle connaît ou a appris à connaître, sécurisantes de ce fait, même si, dans cette organisation, les risques sont grands (du moins sont-ils connus). La difficulté à gérer le succès, l'habitude des échecs et les *patterns* associés pourraient avoir des effets déjouant tout changement durable. C'est une des difficultés avec laquelle doit composer l'intervention. L'accompagnement personnalisé et individualisé, le suivi et la continuité de l'intervention deviennent alors des conditions pour obtenir des résultats plus probants, qui permettent de respecter la mobilité des personnes et de lire les rechutes comme faisant partie d'un processus. Compte tenu de la configuration du mode de vie itinérant, il faut réduire les objectifs, être plus modeste : accompagner la personne sans domicile fixe dans une démarche de longue haleine mobilise énormément de temps et d'énergie.

Y a-t-il des préalables pour s'attaquer au(x) problème(s) des personnes sans domicile fixe et quels sont-ils? Faut-il, en premier lieu, aborder la question du domicile? Condition nécessaire mais insuffisante. Comment l'intervention peut-elle tenir compte des problématiques particulières qui nécessitent des expertises pointues? Des pratiques exclusivement spécialisées, cependant, ne pourraient offrir une réponse satisfaisante, car de

multiples niveaux de besoins sont présents dans les situations d'itinérance. On souligne qu'une approche par problématique est vouée à l'échec et qu'il est nécessaire de travailler en partenariat, car une réponse simple et unique est tout à fait inopérante. Pour que l'intervention permette un changement de la situation de la personne il faut l'arrimer aux différentes problématiques et mettre en place d'autres habitudes de vie.

Des participants indiquent que, pour certains individus, sortir de l'itinérance est assez peu réaliste et on parle alors de choix de vie des personnes. Ne faudrait-il pas comprendre le mode de vie itinérant comme une adaptation, une entrée dans une carrière dont la transformation, la reconversion représentent un défi considérable tant du point de vue de la personne que de celui des ressources et des intervenants? Le « choix » ne devrait-il pas davantage s'entendre en termes de chronicité (d'ancrage dans un mode de vie) qui ferait penser (craindre et remettre en question le succès de l'intervention) à une non-réversibilité du processus plutôt qu'à une interprétation en termes de décision éclairée et délibérée de l'individu.

4.4 Quelques réflexions à propos des services dispensés aux personnes sans domicile fixe

On a vu, au début de ce chapitre, que certains organismes s'adressent à l'ensemble des populations démunies tandis que d'autres ciblent des populations particulières selon le sexe, l'âge, les problématiques, etc. Dans certains organismes on retrouve donc une grande diversité tant des âges que des parcours, des problématiques ou des provenances. Cette mixité de la clientèle²⁷ découle aussi du large éventail des situations d'itinérance. L'hétérogénéité, qui devient une caractéristique des groupes d'utilisateurs des ressources, pose des défis importants pour les ressources mais aussi pour les personnes elles-mêmes. La question qui se pose en fait est celle de la *pertinence d'offrir des services spécialisées vs des ressources pour tous*. Défis dans l'intervention : comment faire coexister ces personnes dans un même lieu. La gestion est parfois problématique et crée des tensions là où l'on

attend réconfort et support. Défis pour les personnes elles-mêmes : la présence de personnes vues comme plus démunies que soi renverrait une image négative et aurait pour effet de retarder la demande d'aide de certaines personnes. En effet, se retrouver au milieu de personnes considérées comme plus détériorées que soi ferait en sorte de reporter à la dernière extrémité le recours à ces services. Paradoxalement, il est rarement rapporté que se retrouver au milieu de personnes dont la situation est perçue comme moins dégradée que la sienne peut aussi avoir un impact en tant que vecteur de changement et porteur d'espoir.

4.4.1 L'élargissement des mandats à de nouvelles clientèles

L'élargissement des mandats à de nouvelles clientèles c'est-à-dire la révision des critères pour mieux répondre aux nouvelles demandes en émergence (ouvrir un volet dépannage, par exemple) ou la restriction de ceux-ci (n'accepter que des femmes victimes de violence conjugale et non pas plus largement en difficulté, par exemple) interrogent les organismes. La souplesse adoptée par certains afin de ne pas exclure certaines personnes se traduit par l'introduction de nouvelles catégories d'usagers qui génère parfois des difficultés importantes au sein de groupes déjà fragiles (par exemple en santé mentale). En effet, selon le profil des clientèles, il va être plus ou moins facile de les réorienter vers des services appropriés²⁸. Les multiproblématiques, la désorganisation sociale, les problèmes de santé mentale compliquent la possibilité de trouver des ressources.

4.4.2 Les critères d'admission

L'application de critères d'admission est aussi sujet à controverse. D'un côté, on souhaite faire preuve de souplesse pour mieux répondre aux besoins des personnes et donc réduire

²⁷ Par exemple des personnes avec des problèmes de santé mentale avec d'autres sans problèmes de santé mentale, des personnes sans domicile fixe et des personnes à risque ou familles en situation de grande vulnérabilité.

les exigences, de l'autre on considère qu'il faut appliquer plus strictement des normes de comportement ou refuser des admissions pour que l'intervention soit plus satisfaisante. Certains comportements sont tolérés, d'autres non et la plupart des services exclut les personnes qui ne se conforment pas aux règles (ne pas consommer d'alcool, de drogues, ne pas prendre de médicaments, s'impliquer dans un plan de suivi, etc.). Les règles s'appuient sur plusieurs types de rationalité : nécessité d'assurer le fonctionnement de la ressource, (pré-ré)apprentissage de normes sociales, support au changement, survie de l'organisme et maintien de la santé mentale des intervenants, etc. Les règles apparaissent parfois en concordance avec le cheminement de la personne; elles sont ainsi, pour certains sujets, une reconnaissance de leur effort de changement (par exemple, pour une personne récemment abstinente, ne pas accepter la consommation dans la ressource peut constituer un encouragement à la transformation). Tandis que des ressources à bas seuil permettent d'accueillir les personnes « comme elles sont » sans autre souci que de procurer un abri sécuritaire, un asile. Peu, parmi ceux que nous avons rencontrés en Montérégie se réfèrent à ce type d'approche.

Les multiproblématiques, par exemple santé mentale, toxicomanie, sida, posent problème car la porte d'entrée dans les services se fait selon une problématique unique. Les horaires des ressources constituent également des restrictions dans l'accès (fermé le soir, la fin de semaine) ainsi que les conditions d'accueil (limite du nombre de jours par mois, par an, limite du nombre des séjours, espacement entre deux séjours, participation financière, adhésion à un plan d'action, paiement des dettes, implication dans des tâches bénévoles, etc.). La mission des organismes de développer l'autonomie, de responsabiliser les personnes face à leur devenir et d'éviter la dépendance à leurs services n'est pas étrangère à l'application de ces règles. Les organismes ont recours à différentes stratégies ayant pour but d'éviter que les personnes ne s'installent dans une position d'utilisateurs de services. Une vision négative accompagne d'ailleurs cette perception puisque c'est à l'opposé de l'objectif visé le plus souvent par l'intervention. Cependant, pour certaines personnes,

²⁸ À titre d'exemple, il est plus facile de trouver une place pour une fille « tranquille », pas droguée, pas alcoolique que pour une femme de plus de 50 ans, sans domicile fixe avec des problèmes d'alcoolisme, de santé mentale et désorganisée.

l'application de ces règles impliquent le renvoi d'une ressource à l'autre et ce mode d'organisation peut créer de l'instabilité (portes tournantes).

Pour les clientèles les plus jeunes (principalement), deux raisons sont apportées pour expliquer la difficulté à les impliquer et à partager la responsabilité de leur situation actuelle et en devenir : d'une part, le contexte général actuel qui privilégie la mise de l'avant de ses droits et d'autre part, le fait que les organismes se sont professionnalisés. En sortant, du moins en partie, du bénévolat, et en introduisant des professionnels aux expertises pointues (le grand cœur devenant insuffisant face aux problématiques rencontrées) on aurait créé un effet négatif. Pour des milieux qui offrent de l'hébergement, le fait qu'il n'y ait pas de roulement dans la population accueillie pose problème : il faut pouvoir offrir les services à un éventail de personnes, privilégier ceux qui sont susceptibles de bénéficier des services à court terme²⁹.

Développer un sentiment de confiance et d'appartenance en se prémunissant contre la dépendance à l'égard des ressources apparaît comme un défi dans la mesure où ces deux postures sont mises en opposition. Se pourrait-il que l'une soit un préalable ou une étape dans un cheminement vers l'autonomie? une assise nécessaire pour développer des outils facilitant l'indépendance? Peut-on faire l'hypothèse qu'il y a différentes catégories de personnes sans domicile fixe et que le défi de l'intervention consiste à déterminer et à réévaluer constamment si le service est adapté à la personne? Qui peut en décider? la personne elle-même? le responsable? l'intervenant? le bailleur de fond?

4.4.3 Utilisation des services ou consommation de services?

L'utilisation des services peut être lue comme une stratégie de survie chez les personnes sans domicile fixe ou en situation de grande précarité, un mode d'adaptation en situation de survie. Différentes lectures d'une même réalité sont possibles : stratégies de débrouillardise

²⁹ On parle ici le plus souvent de ceux qui sont considérés en début de parcours soit parce qu'ils sont jeunes, soit parce que l'élément déclencheur est lié à un événement récent, et qu'en conséquence les chances de « réussite » de l'intervention sont plus grandes parce que la situation n'est pas encore enkystée.

ou consommation passive? Certaines personnes sont vues sous un angle positif car elles calculent leur budget en incluant les ressources du milieu (banque alimentaire, soupe populaire, revenus occasionnels de prostitution, etc.); d'autres négativement, car après avoir utilisé leur chèque en début du mois, sachant qu'ils pourront manger et être logés, vont chercher des services. Où finit la débrouille, où commence la dépendance et l'assistance? Comment se construisent ces deux visions? Ce qui est questionné ici est ce qui est vu comme une absence de démarche d'autonomie dont les organismes communautaires font la promotion.

Dans certaines régions, on s'interroge sur la pertinence de la création d'un «mini» Accueil Bonneau ou d'une «mini» Maison du Père. La création de ce type de services ne risque-t-elle pas de constituer un pôle d'attraction pour la clientèle sans domicile fixe, de créer des besoins sans apporter de véritables solutions et d'amener une nouvelle population avec les problèmes qui viennent avec? Il paraît nécessaire de bien cerner les besoins pour ne pas en créer de nouveaux et générer une population qui, jusque là, aurait été absente (à moins qu'elle soit invisible). La pauvreté peut être envisagée par certains acteurs comme un risque. Créer des services en lien avec la pauvreté pourrait alors constituer un incitatif pour des personnes démunies de Montréal ou d'ailleurs, à se déplacer pour venir chercher de l'aide vers la Rive-Sud, par exemple. L'enjeu du développement des services est celui de son impact sur le phénomène : viendrait-il accroître le nombre des usagers sans domicile fixe, considérés comme des consommateurs de services? Y aurait-il un nouveau flux de population venant d'ailleurs qui se grefferait alors dans une région, grossissant ainsi les rangs des personnes sans domicile fixe de la communauté?

4.4.4 Un objectif commun

Comme on a pu le voir dans les sections précédentes, différents types d'intervention se côtoient et coexistent : des interventions qui visent à répondre aux besoins de base (hébergement, services alimentaires, etc.), des interventions qui visent le maintien d'une certaine stabilité, des interventions visant la réinsertion, des interventions de prévention auprès d'une population à risque (jeunes décrocheurs, jeunes sortis des Centres jeunesse,

personnes judiciairisées, personnes isolées, démunies et très vulnérables, etc.). L'objectif ultime serait le même, à savoir la recherche d'une plus grande autonomie et d'une amélioration des conditions de vie, mais selon les organismes, les mandats, les philosophies et les ressources disponibles, les pratiques diffèrent; on peut distinguer les objectifs à très court terme, des interventions dans l'urgence, d'autres à court ou moyen terme et des interventions à plus long terme. L'accueil qui répond strictement aux besoins élémentaires quotidiens peut donner l'opportunité à la personne sans domicile fixe de nouer un contact qui pourra, ultérieurement, se muer en relation mobilisatrice et vecteur de changement; ainsi les services d'aide alimentaire permettent la détection d'autres problèmes et peuvent donner l'occasion de faire le point sur une situation sociale et personnelle. À côté des services de première ligne, en lien et de manière complémentaire, il faut des services d'accompagnement à la sortie de la précarité puis un suivi pour stabiliser la situation.

4.4.5 Une collaboration essentielle

Pour répondre aux besoins des personnes sans domicile fixe, il est nécessaire de trouver une articulation entre les différents organismes qui offrent des services complémentaires : chacun a sa mission, ses mandats. Chacun détient une part de la solution. La concertation entre les services est donc indispensable afin que les interventions ne soient pas trop partielles et fragmentées. La situation de la personne sans domicile fixe requiert une mobilisation importante, notamment en termes de temps, qui se fait au détriment du reste de la population reçue lorsqu'il n'y a pas de moyens supplémentaires disponibles. Quand les organismes manquent de budget, que les transports n'existent pas, le système a ses limites; la concertation ne peut, à elle seule, répondre aux besoins lorsque les services sont absents. Lorsque les solutions manquent, que ce soit une question d'expertise, de mandats, de ressources, d'horaires ou de critères d'admission, on assiste au renvoi des situations d'un organisme à l'autre (police, établissement hospitalier, organisme communautaire, paroisse), d'une région à une autre sans qu'aucune solution ne soit apportée : on déplace la personne, on déplace le problème, ce qui ne fait que perpétuer celui-ci. Il faudrait pouvoir proposer une intervention moins sporadique, plus soutenue. La disponibilité et l'accessibilité des

services est un enjeu dans le partage des responsabilités entre services publics communautaires et privés.

À plusieurs reprises, les obligations administratives, la transformation des exigences des bailleurs de fonds, la réduction des ressources financières sont citées comme un frein à l'intervention et aux services rendus aux usagers : il faut donner des « preuves de la réussite » et l'augmentation de la confiance en soi ne se mesure pas, certains aspects ne sont pas quantifiables quand bien même est constatée une évolution de l'individu. Ne pas avoir trouvé de logement ne signifie pas que l'intervention a échoué lorsque la personne est maintenant à même de s'organiser et de se faire des repas, par exemple. La question du financement des organismes communautaires est soulignée comme un défi auquel ils doivent continuellement faire face devant le désengagement de l'État, les budgets restreints et non récurrents, ce qui les contraint à s'engager dans l'autofinancement et remet en cause, dans une certaine mesure, leur mandat.

Le préalable à l'arrimage entre les différents services serait la nécessité d'une bonne connaissance des organismes disponibles pour mettre en place des actions concertées et offrir des réponses éclairées. Se connaître permet de mieux référer, mais dans certains secteurs géographiques (Châteauguay, par exemple), l'accompagnement et le suivi manquent. Par ailleurs, être informé ne suffit pas, il faut aussi développer des liens professionnels ou personnels pour que la référence soit efficiente. Il faut s'asseoir ensemble, partager les expertises, trouver des ajustements pour mieux adapter les services aux besoins des personnes. Pour se concrétiser la concertation a besoin de moyens en termes de temps et de ressources humaines afin de proposer autre chose qu'une réponse dans l'urgence.

Selon les sous-régions, la collaboration entre organismes communautaires et institutionnels est plus ou moins satisfaisante. Dans certains secteurs, des avancées sont constatées (notamment dans le secteur psychiatrique sur la Rive-Sud et à Saint-Hyacinthe), mais les cultures différentes (institutionnelle/communautaire) paraissent parfois difficiles à concilier. Cependant, l'extension du phénomène, la présence de population itinérantes ou à risque dans les différents milieux de pratique, l'avènement des IPAC, ont créé un contexte

où l'on a vu se développer des collaborations entre différents milieux (institutionnel, communautaire, privé) : présentation de projets IPAC (par exemple, le CLSC Seigneurie de Beauharnois avec le Dahlia, Le Café des deux pains, Pacte de rue et la Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield), mise en oeuvre de pratiques de concertation en matière d'intervention (par exemple, le CLSC Châteauguay et le Comité logement), mise en place de lieux de réflexion (Tables de concertation) autour de cette problématique (CLSC Longueuil-Ouest, CLSC Vaudreuil-Soulanges notamment), ou encore dans des domaines spécifiques comme celui de la santé mentale. Néanmoins, parler d'arrimage entre secteurs institutionnels, communautaires et même privés ne peut se comprendre que lorsque la disponibilité, l'accessibilité des services existent, que chaque secteur assume la part de responsabilité qui lui incombe.

Dans certaines régions, des acteurs-clés du milieu suggèrent que là où il y a peu ou pas de ressources pour les personnes sans domicile fixe, il pourrait être intéressant de disposer d'un point de référence et de support aux intervenants et d'orientation 24/7 pour les situations problématiques, les situations de crise, d'autant que les cas les plus épineux arrivent le soir et la fin de semaine. Il pourrait y avoir un numéro de téléphone de référence qui centraliserait les appels. L'intervenant, quel qu'il soit, aurait un répondant et saurait que la situation va être prise en compte, évaluée, orientée ou qu'une solution va être apportée.

D'une manière générale, on déplore l'absence de ressources pour femmes non victimes de violence et sans domicile fixe, pour les familles, pour les personnes présentant des multiproblématiques et des polytoxicomanies et également l'insuffisance de services pour des hommes qui ne sont plus jeunes.

CHAPITRE 5

LES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE

Comme en zone urbaine, les personnes sans domicile fixe en région renvoient à une grande variété de situations. Pourtant, lorsque l'on pose la question de l'existence d'un phénomène de l'itinérance en Montérégie, il n'est pas rare que le terme itinérant suggère une image monolithique où la visibilité prend le devant : un homme dans la quarantaine, mal vêtu, peu soigné, errant, fouillant dans les poubelles, qui ne serait pas de la communauté locale et qui ne ferait que passer. Il est le plus souvent redirigé là d'où il vient, vers ce qui est considéré comme son milieu d'origine, ou encore orienté là où les services sont perçus comme disponibles. Dans ces cas-là, les personnes sont traitées comme des cas isolés l'itinérance n'est pas constituée en problème social et, par conséquent, n'appellent pas de programmes spécifiques. Par ailleurs, les organismes indiquent un certain nombre d'éléments permettant de dresser un portrait général des personnes sans domicile fixe qu'ils rencontrent. Nous reprendrons, dans un premier temps, les caractéristiques des personnes sans domicile fixe et, dans un second temps, nous développerons la question de leurs besoins.

Pour faire le portrait des personnes et de leurs besoins nous avons adopté une stratégie qui vise à recueillir des informations auprès des acteurs œuvrant dans les ressources qui reçoivent régulièrement ou occasionnellement des personnes itinérantes en Montérégie. La démarche de recherche ne comportait pas une activité de dénombrement; en effet les défis méthodologiques posés par un tel exercice impliquent un autre type d'approche, un outillage méthodologique complexe et des ressources considérables. Nous voulions, dans un premier temps, saisir un profil à partir des témoignages des acteurs du terrain qui permettrait de mieux cibler la réalité de l'itinérance en région.

5.1 Caractéristiques des personnes sans domicile fixe³⁰

Qui sont les personnes sans domicile fixe rencontrées dans les ressources? Ici, nous avons voulu avoir un profil des personnes reçues dans les ressources : sexe, âge, avec ou sans enfants, provenance géographique, problématiques rencontrées.

5.1.1 Les personnes itinérantes ou sans domicile fixe rencontrées selon le sexe³¹

Les personnes itinérantes rencontrées sont majoritairement des hommes pour 80 % des organismes (36/45), pour 8,9 % ce sont des femmes (4/45) et pour 11,1 % la proportion d'hommes et de femmes est équivalente (5/45). La clientèle ici décrite est majoritairement masculine ce qui correspond à ce que l'on observe dans la plupart des grandes villes.

5.1.2 L'âge de la clientèle

Les résultats concernant l'âge des personnes itinérantes reçues dans les organismes révèlent que toutes les catégories d'âge sont représentées. Les tranches d'âge peuvent être extrêmement larges (18-60 ans, 18-75 ans même 18-100 ans) ou réduites (12-23 ans). Ainsi, certaines ressources ont une clientèle très diversifiée quant à l'âge (et vraisemblablement quant à leurs parcours, problèmes et besoins) puisqu'elles font référence à des tranches d'âge d'au moins une trentaine d'années³². Nous pouvons faire l'hypothèse qu'une grande diversité de personnes et de problématiques se côtoient, créant alors des dynamiques particulières au sein de ces organismes. Pour d'autres, au contraire, la catégorie d'âge est plus homogène, notamment pour les moins de 30 ou 35 ans³³. Plusieurs

³⁰ Données provenant des 49 questionnaires retournés.

³¹ Taux de réponse 91,8 %.

³² Tranches d'âge indiquées : 18-100, 18-45, 18-45, 10-60, 20-70, 20-65, 18-50, 18-60, 18-64, 22-55, 17-65, 20-50, 18-45 et +, 20-60, 20-50, 18-65 et +, 18-80.

³³ Tranches d'âge indiquées : 18-25, 12-23, 14-35, 16-35, 16-28, 17-22, 17-20, 17-21, 25-35, 18-35, 16-35.

organismes indiquent desservir des personnes d'âge mineur³⁴ tout en accueillant aussi des adultes plus vieux, dans la trentaine.

Comme ailleurs, la tranche d'âge la plus particulièrement représentée se situe le plus souvent entre 25/30 et 45/50. Des organismes montrent d'ailleurs que les personnes itinérantes rencontrées ne sont pas des jeunes (elles se situeraient dans une fourchette 30-65 ans)³⁵.

Parmi les personnes itinérantes accueillies, près de la moitié sont accompagnées de leur(s) enfant(s) (47,7 %). Par ailleurs, plusieurs organismes ont répondu que des femmes sans domicile fixe, enceintes faisaient partie de leurs usagers.

L'éclatement des âges des personnes itinérantes reçues dans les organismes nous laissent voir que les services disponibles en Montérégie ne sont généralement pas structurés autour de l'âge.

5.1.3 Provenance de la population

Une des questions qui se pose en région, est celle de savoir si les personnes rencontrées dans les organismes sont originaires de la communauté ou pas³⁶. Quatre cas de figures :

- a) les organismes qui, dans leur clientèle, ont exclusivement ou presque, des personnes sans domicile fixe de la Montérégie³⁷;
- b) des organismes qui ont aussi bien des personnes sans domicile fixe de Montérégie que de Montréal³⁸;

³⁴ Tranches d'âge indiquées : 10-60, 12-23, 14-35, 16-35, 16-28, 17-22, 17-20, 17-21, 17-65, 16-35.

³⁵ Tranches d'âge indiquées : 30-70, 40-60, 30-40, 30-45, 30-45, 40-50, 40-60, 35-65, 40-60 et +.

³⁶ Nous avons 13 organismes pour lesquels nous n'avons aucune indication quant à la provenance des populations itinérantes qu'ils reçoivent; on en retrouve dans chaque sous-région. Plusieurs hypothèses possibles : ils en accueillent peu ou très peu, ils n'ont pas les moyens de collecter ces données, que ce soit de manière systématique ou plus aléatoire, il n'est pas pertinent pour l'intervention de ramasser cette donnée.

³⁷ Nous avons huit répondants dont la clientèle vient seulement de Montérégie et de Montréal. Nous pourrions donc dire que plus de la moitié des répondants ne voient pas de personnes des autres régions du Québec ou d'ailleurs (28/49 soit 57,14 %). Globalement sur les 36 répondants (73,4 %), dix reçoivent exclusivement des personnes sans domicile fixe de la Montérégie et 13 autres dans la grande majorité des cas (c'est-à-dire qu'une petite proportion provient d'ailleurs).

³⁸ Quatre ressources indiquent en recevoir autant de Montréal que de Montérégie : elles sont implantées dans

- c) des organismes qui ont une clientèle sans domicile fixe qui se répartit selon trois provenances : Montérégie, Montréal et ailleurs³⁹;
- d) enfin, des organismes qui n'ont quasiment pas d'usagers sans domicile fixe de la Montérégie parmi leurs usagers (ils sont en grande partie de Montréal mais pas seulement)⁴⁰.

Plusieurs enjeux sont rattachés au souci de connaître la provenance de la clientèle, que ce soit du point de vue des organismes gestionnaires ou subventionnaires ou encore des organismes directement impliqués auprès des personnes. Nous reviendrons dans le chapitre suivant, sur la question de la circulation et de l'ancrage.

La clientèle montréalaise

Une dizaine d'organismes reçoivent un quart et plus de leur clientèle sans domicile fixe en provenance de Montréal; pour la moitié d'entre eux ce sont des lieux offrant un gîte (refuge ou maison d'hébergement). Parmi ces dix, six reçoivent des personnes sans domicile fixe en provenance de Montréal dans une proportion de 50 % et plus⁴¹. La moitié sont des lieux d'hébergement en santé mentale.

Si on explore de manière plus approfondie la question de la provenance montréalaise des personnes sans domicile fixe, on constate que huit en accueillent entre 15 et 30 % : trois sur la Rive-Sud (Longueuil et Châteauguay), deux à Granby, un dans la région de Vaudreuil-Soulanges, un à Salaberry-de-Valleyfield, un à Saint-Hyacinthe. La moitié offrent le gîte (refuge ou maison d'hébergement) tandis que l'autre moitié propose des services de jour.

les régions de Saint-Hyacinthe, de Salaberry-de-Valleyfield, de la Rive-Sud et de Vaudreuil.

³⁹ Pour cinq organismes dont deux paroisses, situés dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, sur la Rive-Sud ou encore dans la région de Vaudreuil-Soulanges, les personnes sans domicile reçues se répartissent entre la Montérégie, Montréal et ailleurs.

⁴⁰ Quatre ressources ont des personnes sans domicile fixe qui ne viennent pas ou très peu de Montérégie, elles viennent surtout de Montréal (la clientèle est à 60 % ou 90 % de Montréal).

⁴¹ Une paroisse de l'Île Perrot (région de Vaudreuil sur un axe routier), un centre de jour (repas-dépannage-toute population et santé mentale), quatre services en direction des personnes ayant des problèmes de santé mentale (trois hébergements et un centre de jour). Trois sont donc situés dans la région de Vaudreuil-Soulanges, deux dans celle de Salaberry-de-Valleyfield et une sur la Rive-Sud (Châteauguay).

5.1.4 Types d'itinérance et problématiques connexes

Nous avons cherché à préciser la catégorie large « sans domicile fixe » et nous avons demandé aux organismes de nous indiquer quelles étaient les catégories qui reflétaient le mieux le type d'itinérance des populations sans domicile fixe dans les ressources : des personnes qui ont connu un ou quelques épisodes d'itinérance (par exemple, des personnes en attente de statut, réfugiés, chômeurs, dans un contexte de rupture, etc.) mais qui, par la suite, ont vu leur situation se stabiliser (transitoire) contrairement à ceux qui vivent une alternance de périodes plus ou moins longues avec et sans domicile et dont il semble que ce soit le mode de vie (épisodique/cyclique); des personnes vivent de manière plus chronique dans l'itinérance (plusieurs années) et aussi des personnes en instabilité de logement. D'autres caractéristiques ont été relevées : jeunes fugueurs, des femmes monoparentales, etc.

TABLEAU 5.1.4
TYPES D'ITINÉRANCE DES POPULATIONS SANS DOMICILE FIXE DANS LES RESSOURCES*

Type d'itinérance	Fréquence	%
Personne en instabilité de logement	36	76,6 %
Personne qui vit une itinérance transitoire	30	63,8 %
Personne de passage	27	57,4 %
Personne qui vit une itinérance épisodique/cyclique	17	36,2 %
Personne qui vit de l'itinérance depuis plusieurs années	13	27,7 %
Jeunes fugueurs	8	17,0 %
Autres**	8	17,0 %
Personne en rupture conjugale	1	2,1 %
Total de ressources ayant répondu	46	---

* Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives. Le chiffre renvoie au nombre de fois que cette caractéristique a été mentionnée. Les pourcentages dépassent 100 %.

** Dans la catégorie autres sont indiqués : séparation – sortie de prison; problèmes de santé mentale; femmes en rupture de couples; femmes souffrant de maladies mentales; femmes monoparentales avec enfants; jeunes en voie de devenir itinérant.

Le tableau présenté ici nous permet de souligner tout d'abord, la présence importante des deux catégories en instabilité au niveau du logement ou encore qui vit une itinérance transitoire, ce qui laisse entendre que les personnes sans domicile fixe qui s'adressent aux

ressources se situent dans une zone intermédiaire, entre une situation antérieure et une prochaine plus stable, ou encore que leur situation au niveau du logement n'est pas un ancrage assuré. Les ressources viendraient ici répondre à un entre-deux, soit une période de détérioration, soit une zone de fragilité résidentielle. En deuxième lieu, nous trouvons des personnes de passage dans la région de la ressource qui circulent et aussi celles qui connaissent des périodes de stabilité résidentielle voire d'une relative insertion mais qui, à certaines périodes de leur vie, se retrouvent sans domicile fixe. Enfin, les jeunes fugueurs font partie des populations reçues mais dans une moindre proportion. En dernier lieu, bien que l'on puisse penser qu'elles s'inscrivent dans l'une ou l'autre des précédentes catégories, certaines situations sont spécifiées par les ressources. On retrouve des indications en termes de sexe : des femmes en rupture de couple, avec des problèmes de santé mentale, monoparentale avec enfants; en termes de problématiques : jeunes en situation d'extrême vulnérabilité à l'itinérance, sortie de prison ou encore séparations de couple. Doit-on voir là le signe d'une spécificité en rapport avec certains paramètres? cela signifie-t-il que l'itinérance des femmes a quelque chose de particulier, de même pour les personnes en rupture de couple? Les données soulèvent des questions importantes qui mériteraient d'être approfondies.

Les problématiques connexes

Les personnes itinérantes rencontrées sont identifiées comme vivant des difficultés personnelles, des difficultés relationnelles, une désorganisation sociale, une période de crise, vivant de la détresse psychologique, de l'insécurité. Les comportements identifiés chez les personnes itinérantes sont, pour une grande part, en lien avec une dépendance (toxicomanie, jeu, alcool) et la dilapidation qui l'accompagne. Le réseau social des personnes sans domicile fixe est une donnée du problème dans 30 % des réponses : manque d'appartenance à un réseau social, faiblesse des liens sociaux, ruptures avec des proches. Le lien social fait problème et l'accessibilité aux services est parfois discriminatoire. À la fois cause et révélateur, le mode de vie des personnes sans domicile fixe est significatif d'une détérioration des liens sociaux. C'est la question de l'appartenance, de l'ancrage qui est au cœur de la problématique. Enfin, pour 10 % des répondants, les problèmes de santé mentale

sont associés à l'itinérance. Les problèmes de santé physique sont plus rarement évoqués (.04 % des cas).

La pauvreté est soulignée par 30 % des répondants, ou encore la part trop grande du budget consacrée au logement. Dans la plupart des cas, lorsqu'il est fait état des problématiques personnelles, elles sont multiples et le cumul de certaines problématiques n'est pas rare (ex : jeu et toxicomanie; dépendance et santé mentale, etc.). L'association des problèmes de santé mentale avec la toxicomanie est repérable chez des individus de plus en plus jeunes et cette situation est particulièrement préoccupante. Souvent, c'est la toxicomanie qui déclenche les premiers symptômes de troubles mentaux, notamment la forte consommation de cocaïne. Le milieu de la rue est vu comme un facteur aggravant.

Les répondants associent plusieurs problèmes à l'itinérance, le plus souvent la toxicomanie (28/45); viennent ensuite les problèmes de santé mentale (22/45), puis la pauvreté (18/45) et l'absence de réseau social (18/45); les problèmes d'alcool (14/45), une faible estime de soi, le problème de l'emploi, du jeu compulsif; la question des ruptures de couple, de la violence sont mentionnés. Plus rarement (de une à 3 fois) les problèmes de santé physique, de fugue, de logement, de multiproblématique, de nutrition, de manque de ressources qualifiées sont relevés.

Le plus souvent, la personne sans domicile fixe est vue comme n'ayant pas accès à des ressources (travail, emploi, réseau) ou n'a pas les compétences lui permettant d'être autonome. La personne n'a pas d'autres moyens que de recourir à des services collectifs (communautaires ou institutionnels) pour répondre à ses besoins de base, tels que se nourrir, se loger, se vêtir ou dormir, ce qui imposent alors de multiples déplacements.

5.1.5 Et ceux qu'on oublie

Nous avons voulu explorer les catégories ou sous-groupes de personnes sans domicile fixe qui étaient perçues comme les plus mal desservies par les acteurs du terrain (40 réponses

obtenues sur 49 soit 81,6 %). Voici les facteurs de discrimination à l'égard des services dont les organismes ont fait état : les personnes qui ont des troubles de comportements, de santé mentale et principalement des problèmes de toxicomanie (ces dernières sont souvent refusées dans les organismes), cette catégorie est mentionnée 13 fois. D'autre part, les femmes sont mentionnées 7 fois comme clientèle la plus mal desservie (femmes avec enfants et femmes enceintes). Cumuler l'absence de domicile fixe avec une problématique spécifique, ou encore avec la condition de femme semble réduire gravement l'accès aux services. Les hommes sont mentionnés à trois reprises (ceux qui subissent de la violence conjugale et ceux qui sont en perte soudaine d'emploi). Deux organismes ont mentionné les familles. La diversification des populations touchées semble donc poser problème dans le développement et l'organisation des services auprès des « nouvelles formes d'itinérance ».

En dehors du critère de la problématique, du sexe, de la composition familiale, un organisme précise que l'absence de transport définit également l'accessibilité aux services et que, de ce fait, ceux qui sont les plus mal desservis sont ceux qui sont dans des secteurs où les transports publics sont inexistantes. Il faut également compter ceux qui ne se conforment pas aux règles ou ne rentrent pas dans les critères des services.

5.2 Les besoins des personnes sans domicile fixe en Montérégie⁴²

La question des besoins des personnes sans domicile fixe est une question centrale car elle est un des éléments qui détermine le type d'intervention à offrir et le type de ressources à mettre en place. Le portrait que nous allons brosser doit être mis en perspective avec le cadre à partir duquel il est produit. La vision des besoins des personnes sans domicile fixe varie selon le lieu d'où on parle (type d'institution, organismes, services offerts), selon la fonction et la place occupée, selon la formation, l'expérience professionnelle et personnelle, selon la discipline à laquelle on appartient, selon le mode d'interaction avec la clientèle, etc. Le cadre dans lequel on s'inscrit participe à la définition de l'objet et il est essentiel de ne pas perdre de vue que la définition des besoins s'élabore à partir d'une place déterminée.

Le matériel que nous avons recueilli au cours des *focus-group* a donné lieu à différentes approches des besoins des personnes sans domicile fixe. Nous allons proposer ici plusieurs grilles de lecture afin de tenter d'éclairer cette question d'apparence simple mais qui se révèle complexe puisque ce qui est en jeu c'est le choix des réponses à apporter.

Dans les *focus-group*, la thématique des besoins des personnes sans domicile fixe a été peu élaborée de manière indépendante, prise isolément. Elle est développée principalement à partir des services offerts ou manquants et des difficultés de l'intervention. Parler des besoins de façon spécifique apparaît-il inutile? superflu? Sont-ils implicitement connus et partagés par tous les acteurs du terrain? par les responsables des services ou des ressources? par les gestionnaires? par les élus? par les personnes itinérantes elles-mêmes?

C'est à partir de quatre découpages que nous voudrions rendre compte des besoins des personnes sans domicile fixe : 1) les manques dont souffrent les personnes, 2) les demandes exprimées par celles-ci, 3) les besoins repérés par les ressources et les intervenants, 4) la détermination des besoins prioritaires.

5.2.1 Les manques dont souffrent les personnes sans domicile fixe

Nous avons distingué deux types de lacunes à partir de ce qui nous a été rapporté et qui constituent des éléments d'explication de la situation d'itinérance. Nous les avons nommées 1) défaillances personnelles et 2) manques sociaux. Ce sont des éléments en creux vus négativement, c'est une absence de quelque chose qui devrait être là : si ces lacunes étaient comblées, la personne ne serait plus itinérante.

Les défaillances personnelles

Les défaillances personnelles font référence généralement à des manques attribués à l'individu ou à son milieu d'origine (inscription dans un parcours social, générationnel,

⁴² Source : *focus-group*.

culturel, etc.). Les problèmes en question sont de sa responsabilité; du moins est-il de sa responsabilité de se mettre en action, de solliciter les aides nécessaires à une amélioration de sa situation. Les manques à combler sont nombreux : manque d'habiletés sociales, manque de compétences, manque d'estime de soi, manque d'argent, manque de réseau social ou effritement de celui-ci, manque de motivation ou de capacité à changer de mode de vie. On parle de défaillances soit «d'origine», soit acquises au cours du processus de désinsertion. Devant les difficultés de leur vie, ces personnes n'étaient ou ne sont pas suffisamment outillées.

Les manques sociaux

Les manques sociaux renvoient à une insuffisance ou une absence au niveau de l'organisation sociale de l'ensemble de la communauté; on se situe à un niveau global (politique, économique et social). C'est le tissu social qui est détérioré et l'amélioration de celui-ci incombe à la collectivité, ce n'est pas l'individu personnellement qui en assume la responsabilité. En Montérégie, on parle principalement de trois grands domaines qui affectent autant les personnes que l'efficacité de l'intervention : le logement, l'argent et les transports; parfois la question de l'emploi est aussi mentionnée. Les carences dans ces différents champs amènent à l'itinérance ou encore réduisent les chances de succès de l'intervention.

- La pénurie de logement adéquat, salubre et abordable, ou même leur absence totale est une réalité dans plusieurs sous-régions;
- La difficulté des transports en Montérégie, en particulier intraMontérégie, est une préoccupation tant pour aller vers les services, que pour se rendre au travail;
- Les transformations des politiques sociales font en sorte que les ressources financières des personnes bénéficiaires de l'assistance-emploi sont réduites à la portion congrue et l'absence de revenus décent anéantit toutes velléités de changement.

Les manques ne se traduisent pas nécessairement en termes de besoins. Ils apparaissent plutôt énoncés comme des constats et n'ont pas nécessairement leur vis-à-vis en termes d'intervention (un service ou une intervention spécifique venant combler ou répondre à un

manque spécifique). Comment interpréter cet état de fait? Est-ce le signe que les ressources en question ne sont pas mandatées pour proposer des réponses à ces manques? Est-ce une marque d'impuissance devant l'ampleur de la tâche?

5.2.2 Les demandes exprimées par les personnes sans domicile fixe et l'absence de demandes

Un certain nombre de besoins sont évoqués à partir des demandes entendues par les intervenants : par exemple, besoin d'un repas, recherche d'un endroit où dormir, d'un travail, possibilité de faire sécher son linge, d'avoir un répit, une pause dans un lieu calme et chaud, recherche de liens sociaux, demande au niveau médical et au niveau de l'hygiène (pouvoir se laver et être soigné).

Qu'est-ce qui est pris en compte en terme de demandes? une formulation verbale? Le refus ou la mise à distance des services existants doivent-ils être nécessairement interprétés comme une absence de demandes ou de besoins? Dans le cas des personnes qui n'expriment aucune demande, qu'est-ce qui permet de souscrire à cette allégation? Certains comportements (d'échec, d'intoxication, de mise en situation de rejet, d'exclusion, de passages à l'acte, etc.) pourraient-ils être interprétés comme des messages, des appels à l'aide plus ou moins déguisés qu'il conviendrait de décoder?

La demande se distinguerait du besoin en ce que la demande ne peut être entendue que lorsqu'une réponse en terme d'intervention est disponible, tandis que le besoin peut être identifié même si l'offre de services ne vient pas y répondre. C'est pourquoi, il paraît intéressant de mettre en lien la demande et la réponse des services.

On peut repérer plusieurs cas de figures :

Les personnes qui veulent et demandent des services et qui trouvent une réponse;

Les personnes qui demandent des services mais ne trouvent pas de réponse (soit parce que le service n'est pas disponible soit parce qu'il ne leur convient pas);

Les personnes qui font le circuit des ressources pour trouver ce dont elles ont besoin : ici un café, là un repas, ailleurs des vêtements selon ce qui leur manque (nourriture,

vêtements, écoute, socialisation, reconnaissance, occupation du temps). Bon nombre de personnes sans domicile fixe développe une fine connaissance des ressources et de leurs règles et font preuve de multiples stratégies de débrouillardise en les utilisant. Ce type de fonctionnement peut être vu par les intervenants comme abusif;

Les personnes qui veulent avoir la paix : un toit, un repas, une certaine sécurité et une certaine liberté; elles utilisent les services pour répondre à leurs besoins immédiats sans s'inscrire dans une démarche de changement;

Les personnes qui veulent un logement mais ne veulent pas se retrouver hébergées par un organisme;

Les personnes qui ne demandent plus de services : elles ont tout essayé, sont désabusées et n'en veulent plus. Ces dernières peuvent cependant se retrouver dans les ressources lorsqu'elles sont amenées par la police, les pairs, des intervenants, etc.;

Les personnes avec qui il est impossible ou extrêmement difficile de rentrer en contact quoi qu'on fasse;

Les personnes qui ne veulent pas utiliser le réseau itinérance et ne demandent pas de services.

La demande imprécise et changeante de certains usagers interroge les services : certains ne savent pas vraiment ce qu'ils veulent. Ils n'ont pas connu autre chose que cette situation de précarité extrême devenue quasiment un état avec une prise en charge par les organismes (placements de la protection de la jeunesse, hospitalisations, incarcérations). Les gens veulent améliorer leur vie même s'ils ne se représentent pas ce que cela signifie, même s'ils ne peuvent préciser vraiment ce que cela pourrait être. Il apparaît alors nécessaire de les mettre en contact avec d'autres réalités pour faire émerger de nouvelles perspectives ouvrant sur des lendemains qui changent. Certaines personnes sans domicile fixe recherchent une certaine stabilité (habitat stable) tout en craignant les aspects contraignants de celle-ci (solitude, ennui, etc.) ce qui apparaît comme une ambiguïté venant complexifier l'intervention et la réponse à apporter.

5.2.3 Les besoins repérés par les ressources et les intervenants

Les ressources et les intervenants traitent des besoins sur différents plans qui sont le plus souvent extrêmement intriqués. Nous allons les reprendre à partir de trois catégorisations : 1) des besoins universels et spécifiques, 2) des besoins multiples qui appellent des réponses spécialisées ou non, 3) des besoins selon le moment de l'itinérance (transitoire, épisodique, chronique) et le temps passé dans une situation d'itinérance (récente, de moyenne durée, ancienne).

Des besoins universels et des besoins spécifiques

Les personnes sans domicile fixe ont les mêmes besoins que n'importe quel être humain mais chacun est différent; il faut donc composer avec une grande diversité de besoins; tout le monde a besoin de s'accomplir, d'avoir un statut social, d'être membre d'une communauté, d'être accepté au même titre que n'importe quel autre, d'être reconnu et considéré comme une personne à part entière, d'occuper une place de citoyen, etc.

Les personnes sans domicile fixe ont des besoins spécifiques puisqu'elles ont un vécu particulier. La plupart ont besoin de guérir de vieilles blessures, de se réconcilier avec des moments de leur vie particulièrement difficiles (« faire le ménage »). Elles sont perçues par les intervenants comme des personnes ayant besoin d'être accompagnées dans un bout difficile de leur vie; l'organisme est une bouée de sauvetage.

Les besoins des personnes itinérantes sont multiples

Ils peuvent être regroupés selon qu'ils appellent a) des réponses spécialisées ou b) non spécialisées (ou spécifiques).

a) besoin d'aide et de soutien face à des problèmes de toxicomanie, d'alcool, de suicide, des problèmes émotionnels, de dépression, etc.; besoin de thérapie; besoin d'aide pour planifier un budget.

b) besoin d'avoir un lieu accueillant, de la nourriture, un toit; besoin d'écoute; besoin de référence, d'orientation; besoin de transport; aide au déménagement; besoin d'accompagnement (organisation psycho-sociale), de supervision (budget par exemple);

besoin d'un milieu de vie sain, de faire des choses positives, besoin d'avoir une occupation significative; besoin de briser l'isolement, de jaser; besoin d'être représenté et soutenu face aux institutions ou administrations (rôle d'*advocacy*); besoin d'avoir des conditions de logement décentes et adaptées; besoin de revenus supplémentaires.

Besoins de lieux sociaux, dans le sens de lieux de reconnaissance sociale, car faute de réponse à ce besoin c'est la rechute, le retour dans l'isolement, l'inoccupation et ce besoin non comblé précipite la détérioration de la situation. Besoin de se sentir comme tout le monde, de créer un lien, un lien d'appartenance, d'être valorisé; de faire l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilisation.

Les besoins sont définis selon le temps passé dans une situation d'itinérance

Pour les intervenants, les besoins à considérer sont d'ordre différent selon le moment où la personne se situe dans l'itinérance (arrivée, retour, sortie) et selon également le temps passé dans une situation d'itinérance (récente, ancienne, de moyenne durée). Derrière cette appréciation du moment de l'itinérance, se profile la question de la sortie et donc de l'efficacité de l'intervention. L'espoir est plus grand lorsque la personne en est à un premier épisode, qu'il est récent et qu'il apparaît relié à *un* événement déclencheur sans autre problématique; plus le nombre de séquences et plus la durée dans l'itinérance augmentent, plus il est difficile d'envisager une sortie. L'intervention vise alors surtout des aménagements des conditions de vie.

Ainsi, le « vrai » itinérant, celui qui aurait « adopté » un mode de vie, voire endossé une nouvelle identité a des besoins fondamentaux de base (hébergement/logement, repas et vestiaire, une adresse pour recevoir le chèque) pour se maintenir en vie, survivre. Celui qui apparaît au début du processus, pour qui l'itinérance est considérée comme nouvelle et donc temporaire, a, quant à lui d'autres types de besoins.

5.2.4 La hiérarchisation des besoins

Tout le monde s'accorde à dire que le dénominateur commun dans l'itinérance, c'est le fait que les personnes soient à la rue ou en grande instabilité domiciliaire. Cependant, les besoins sont hiérarchisés de manière variable.

Un toit

Pour certains, le préalable à toute autre intervention est l'obtention d'un logement adéquat. Parfois d'ailleurs, c'est l'unique besoin des personnes : une fois ce point réglé, aucune autre intervention n'est requise. Assurer à la population des conditions de logement satisfaisantes constitue un préalable à toute autre intervention. Le logement peut alors devenir un chez-soi, un lieu investi, une véritable domiciliation, pas seulement une adresse. Il serait alors l'espace possible pour satisfaire le besoin d'intimité. Le logement serait à la fois une réponse aux besoins des personnes mais aussi une condition essentielle pour que l'intervention déjà en place dans le milieu puisse se faire au-delà de réponses ponctuelles et que les organismes aient une meilleure action. Par exemple, régler les problèmes de consommation ne peut se faire sans que l'inscription dans un logement stable soit assurée.

Le maintien de la vie

Pour d'autres participants, c'est d'abord la réponse aux besoins de base qui est nécessaire : manger, dormir, se vêtir, être en sécurité. Il faut accueillir les personnes avec respect et dignité, c'est seulement par la suite qu'une autre demande peut émerger (par exemple, l'apprentissage de l'hygiène, s'occuper de soi, manger et bien manger, etc.). Des participants diront : une fois qu'ils auront un toit et des repas assurés alors il sera possible d'entamer autre chose.

Le lien de confiance

Certains indiquent que c'est la confiance, le mode relationnel qui constitue la prémisse à toute autre intervention. La sécurité est également un élément qui permet d'asseoir la

confiance, une relation et une intervention. Il est question de l'importance de briser l'isolement, de maintenir ou de renouer des liens sociaux pour satisfaire aux besoins relationnels (établir des contacts, les maintenir), au besoin d'écoute.

Pour certains, si la question de la consommation ou de la santé mentale n'est pas traitée ou prise en compte, il est illusoire de mettre en place un gîte. Il faudrait régler les troubles du comportement, les problèmes de consommation avant même de solutionner la question du logement car les multi-rechutes viennent compromettre l'occupation stable dans un logement. La nécessité d'encadrer est vue comme une priorité car, sans cela, l'argent est dépensé pour la consommation.

Un autre préalable avant de penser à une intervention efficace peut être de diminuer la souffrance, d'augmenter l'estime de soi, la responsabilité de soi, de commencer une démarche de reconstruction pour ensuite penser thérapie : il faut que le problème soit reconnu par la personne, faire émerger une motivation, un projet de vie, des rêves. Il faut viser une occupation du temps différente, trouver des sources d'intérêt, de valorisation, d'implication et de reconnaissance sociale.

Quelques besoins en développement de la personne apparaissent complémentaires sans ordre de priorité : besoins en termes d'éducation, d'encadrement, besoin de faire des apprentissages (par ex. acquérir des outils pour agir de manière autonome dans la société; faire un budget; travailler son estime de soi, etc.).

La hiérarchisation des besoins n'est pas une question simple à réponse unique. Les réponses à y apporter se situent à deux niveaux : certains besoins relèvent d'orientations politique, économique et sociale, alors que d'autres relèvent d'interventions de soutien individuel (psychologiques et autres). De plus, les besoins d'une personne évoluent avec le temps, selon le moment de son parcours, de la relation avec la ressource, etc. Pour alimenter notre réflexion, il est intéressant de s'interroger sur les déterminants de la hiérarchisation des besoins. Nous en avons relevé quatre :

- le succès possible de l'intervention
- la réponse disponible

-
- la spécificité locale et la configuration de l'itinérance dans la région (par exemple, à Granby l'itinérance n'est pas vue comme un problème de logement : même si l'on peut dire qu'il manque de logements sociaux, en augmenter le nombre ne suffirait pas à régler le problème de l'itinérance).
 - la position de la personne (personne itinérante, intervenant, gestionnaire, élus politiques, etc.)

CHAPITRE 6

LE PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE ET LES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE EN MONTÉRÉGIE

6.1 Le point de vue des ressources⁴³

C'est à partir des échanges et des informations recueillies lors des rencontres avec les acteurs-clés du milieu que nous proposons un portrait de la situation pour l'ensemble du territoire de la Montérégie⁴⁴. Que peut-on dire du phénomène de l'itinérance et des populations sans domicile fixe? Les points de vue des personnes du terrain rendent compte des connaissances développées dans le cadre de leurs pratiques, de leurs préoccupations, des défis qu'ils ont à relever au quotidien et à ce titre, ils nous permettent de brosser un portrait du phénomène en Montérégie.

Certains définissent l'itinérance dans sa globalité, en tant que phénomène social soulignant les explications structurelles; d'autres s'attachent plutôt à préciser les profils des populations avec lesquelles ils ont à travailler et les défis que représentent l'intervention et l'organisation des services pour les personnes sans domicile fixe.

Plusieurs éléments du contexte économique et social sont apportés pour expliquer l'apparition de nouvelles réalités. De plus en plus souvent les organismes identifient des personnes dans des situations extrêmement fragiles, très près de l'itinérance et qui pourraient basculer. La combinaison de facteurs de vulnérabilité individuels et structurels est repérée dans la genèse des situations d'itinérance. Comme nous le verrons dans ce chapitre, certains aspects apparaissent semblables à ce qui a pu être observé ailleurs (en zone métropolitaine), tandis que d'autres se révèlent plus spécifiques au contexte régional. Dans tous les cas, les conditions de vie des personnes sont plutôt misérables ou non conformes à certaines normes sociales : logement inadéquat, incapacité à se prendre en

⁴³ Source : *focus-group*; le contenu des *focus-group* corrobore les données ramassées dans les questionnaires.

⁴⁴ Pour un portrait plus spécifique par sous-régions on se reportera à l'annexe 12.

charge, misère matérielle et morale, isolement. On parle d'extrême vulnérabilité, d'une absence de bien-être, matériel, moral ou psychologique ainsi que d'une absence d'autonomie pour subvenir à ses besoins fondamentaux.

Les représentants des ressources découpent généralement les situations d'itinérance selon deux grandes catégories : 1) un mode de vie choisi, 2) une situation contrainte. Lorsqu'on attribue la situation d'itinérance à une question de choix personnel, c'est bien souvent quand on est en présence de comportements problématiques (dépendance à l'alcool, aux drogues, au jeu) : la personne est tenue pour responsable de ses conditions de vie. En second lieu, la situation d'itinérance n'apparaît pas comme un mode de vie mais comme l'aboutissement d'un processus, le résultat d'un enchaînement d'événements et la combinaison d'éléments. Même si ceux-ci peuvent comporter certaines caractéristiques personnelles, la personne n'est pas tenue responsable de sa situation d'itinérance. Le débat est toujours présent et l'enjeu d'un tel découpage apparaît bien dans le choix et l'impact des services à offrir et des interventions à mettre en œuvre.

L'itinérance visible telle que nous la connaissons dans le milieu urbain montréalais (quêter, dormir dehors, etc.) ne serait pas présente en Montérégie ou beaucoup moins. Pourtant, les problématiques sont de plus en plus similaires d'une rive à l'autre et la configuration du phénomène dans la sous-région de la Rive-Sud ressemble à celle de Montréal. Les personnes circuleraient d'ailleurs autant dans un sens que dans l'autre. Lors de nos rencontres, nous avons constaté que plusieurs dimensions étaient reprises pour circonscrire le phénomène de l'itinérance en Montérégie : l'environnement social, la mobilisation des acteurs, la préoccupation vis-à-vis des populations au seuil de l'itinérance et des éléments au cœur de la genèse tels le revenu, le logement, l'emploi, le réseau relationnel, la santé, l'organisation des services. Nous verrons que le logement et ce qui s'y rattache occupent une grande part dans le discours des acteurs du milieu rencontrés.

6.1.1 Une réalité régionale : environnement social et mobilisation des acteurs

Les propos des personnes rencontrées permettent de saisir que le type de maillage de la communauté (urbaine, semi-urbaine ou rurale) définit la configuration du phénomène. Selon elles, on peut distinguer différents types d'environnement où l'itinérance se profile selon des modalités particulières : la petite et moyenne communauté, le milieu urbain montréalais et la banlieue Rive-Sud. Chacun d'entre eux comporte des particularités au regard du phénomène itinérance.

Pour les petites communautés on souligne des irritants et des facilitants en ce qui concerne les personnes et les services : la proximité et le maillage serré permettent généralement de bénéficier d'un entourage supportant, encadrant mais qui peut aussi rapidement devenir stigmatisant et contrôlant. Pour ne pas être soumise à la désapprobation, la personne concernée doit démontrer une volonté nette de changement qui doit se traduire rapidement par une transformation de sa situation. Dans une petite communauté, il n'est pas possible de conserver l'anonymat (par exemple, obtenir un casier postal ne peut se faire sans que tout le monde le sache) comme dans une grande ville : c'est un atout car ces liens vont faciliter une certaine entraide (« ce n'est pas un chien, on ne va pas le laisser crever dehors ») et l'accessibilité aux organismes. Cependant cet esprit solidaire a ses limites et le fait d'être bien connu peut se révéler un handicap et une barrière. Cette communauté serrée où tout le monde connaît tout le monde est susceptible de favoriser les préjugés et les processus d'étiquetage. Dans certaines régions, la pression sociale empêcherait que les personnes itinérantes de passage ne s'installent dans le coin car elles se font rejeter par la communauté locale.

Le milieu semi-urbain (la banlieue) occupe, pour sa part, une position intermédiaire : proximité des ressources de tous ordres en même temps qu'elle profite d'une certaine distance avec un milieu potentiellement à risque dont la personne peut vouloir s'éloigner mais pas trop. La banlieue peut tenir lieu de ce que l'on pourrait appeler une zone tampon, matérialisée par le pont : transition entre deux étapes, entre un milieu d'appartenance antérieur et un nouveau. Cette distance, symbolique et réelle, peut se révéler parfois une

trop grande distance (d'un lieu d'appartenance, d'un réseau, etc.), dans d'autres cas une trop petite⁴⁵ distance (attraction trop forte de ce que l'on veut quitter ou mettre derrière soi). Ce qu'elle permet, au moins symboliquement avec la proximité du réseau ou de l'ancien réseau, c'est justement de ne pas s'en sentir coupé complètement et d'offrir la possibilité de s'y rendre facilement tout en n'y étant pas : proximité sans promiscuité, mise à l'épreuve de sa volonté et de sa capacité de changement. Elle donne le choix de se rendre ou non dans un milieu connu, point de référence rassurant.

Le milieu urbain, quant à lui, protège par l'anonymat qu'il offre et libère de l'emprise de l'opinion publique locale. Par ailleurs, l'éventail des ressources se révèle très large tant au niveau des organismes que des possibilités de débrouille. Ainsi, on peut voir le milieu urbain comme offrant une multitude de possibilités dans le domaine de la survie (diversité des habitats précaires, possibilités de se procurer un peu d'argent par la quête, la prostitution, les activités reliées à la drogue, panoplie de services spécialisés ou non, organismes communautaires ou services institutionnels). À l'inverse, il peut aussi être assimilé au lieu de tous les dangers : traverser le pont Jacques-Cartier vers Montréal devient alors synonyme de « se jeter dans la gueule du loup », car côtoyer le pire augmenterait les probabilités de s'enliser dans le bas-fond.

Une des particularités des régions tiendrait au type de mobilisation des acteurs du terrain face à un phénomène en expansion. Devant l'absence d'un réseau itinérance formellement identifié les personnes itinérantes sont accueillies dans des services qui s'adressent à une population plus large. Des questions se posent : à qui appartient la responsabilité d'accueillir les personnes itinérantes? Doit-on restreindre les critères et garder des profils homogènes de clientèles ou, au contraire, élargir les mandats et les diversifier? Quels sont les financements disponibles? Doit-on créer de nouveaux services dans les milieux régionaux ou orienter vers des services déjà organisés mais plus éloignés?

⁴⁵ Cette notion de frontière se retrouve à l'intérieur même de l'île de Montréal, évoquée par des personnes sans domicile fixe du centre-ville ou des intervenants : la côte pour monter jusqu'à la rue Sherbrooke est vue comme un obstacle ou une protection. Pour certaines personnes sans domicile fixe, l'effort physique à fournir est trop grand compte tenu de leur état de santé (3 jours pour remonter de l'Accueil Bonneau à la rue Sherbrooke) sans compter que cela éloigne de leur réseau habituel de survie.

6.1.2 Une préoccupation spécifique : les populations au seuil de l'itinérance

Le discours des acteurs est marqué par une préoccupation importante concernant les populations au seuil de l'itinérance et qui pourraient à plus ou moins longue échéance se retrouver sans toit. Il existe des facteurs propres à certaines catégories de population telles que les jeunes (14 ans et plus) et les personnes atteintes de problèmes de santé mentale.

Pour les jeunes, l'exclusion du milieu scolaire⁴⁶ constitue un facteur de risque à l'itinérance à moyen ou long terme. Ici, on ne parle pas de jeunes décrocheurs scolaires mais de jeunes qui, à la suite d'une éviction, se retrouvent livrés à eux-mêmes puisqu'il n'y a pas de ressources et peu d'encadrement. Malgré la présence d'un domicile, les risques de délinquance sont présents, notamment la possibilité de se retrouver impliqué dans la vente de drogue. Certains n'ont pas d'emploi et sont mis dehors par leurs parents : ils sont hébergés quelques jours chez des amis, dorment dans leur auto, etc. Ces jeunes apparaissent comme n'ayant pas de problèmes à l'origine mais le rejet de la famille devient un facteur pouvant conduire à l'itinérance. Les jeunes pris en charge dans le cadre de la loi de la protection de la jeunesse sont également fragiles lorsque la sortie du centre jeunesse va de pair avec une quête de liberté et d'indépendance et une absence de préparation à la vie autonome. Enfin, d'autres travaillent au salaire minimum, se débrouillent pour se loger à plusieurs, puis se retrouvent dehors avec peu de ressources lorsque l'arrangement ne tient plus

Des personnes âgées et des adultes avec des problèmes de santé mentale. La pauvreté extrême de ces populations représente ici un facteur de risque important. Un réseau absent, l'insalubrité des logements occupés depuis longtemps les inscrivent dans une grande solitude et contribuent à les rendre extrêmement vulnérables, d'autant plus qu'elles ne veulent pas laisser voir leur dénuement et ne recourent pas aux services. L'équilibre dans lequel la personne se trouve aujourd'hui est extrêmement précaire, peut être ébranlé au moindre événement. Les prises de médicaments irrégulières dans les cas de santé mentale influencent la capacité d'agir (seules et en groupe) des personnes. Ainsi, lorsque la

⁴⁶ Le milieu scolaire serait de moins en moins tolérant et, à cet effet, on cite la réglementation stricte sur la non-consommation d'alcool et de drogue à l'intérieur des écoles.

médication est abandonnée (par exemple, en fin de mois ou lorsqu'elles vont bien) leur état se détériore, ce qui les placent alors dans une situation de grande fragilité et les exposent à se retrouver itinérantes. Parfois elles quittent la localité. Elles sont rejetées ou n'ont plus de lien avec leurs proches, elles n'ont pas, n'ont plus ou ne veulent plus de support. Certaines personnes suivraient un cycle temporel, de quelques mois à plusieurs années, c'est-à-dire qu'elles partent, reviennent dans la région pour repartir à nouveau et revenir encore. On rapporte aussi le cas de personnes associées à la désinstitutionnalisation, recevant des soins dans la communauté et qui se retrouvent malheureusement à la rue. Pauvres, fragiles mentalement, certaines se tournent vers l'alcool, n'ont plus d'argent, se mettent à faire des vols, etc. Ces personnes démunies qui vivent en chambre, qui traînent un peu partout et circulent dans le réseau des organismes. Dans ce contexte, un faible capital socio-culturel, peu d'apprentissages socio-relationnels, des frustrations issues de la comparaison avec d'autres mieux nantis conduisent à des situations multiproblématiques.

6.1.3 Un enjeu central : la question du logement

De nombreux éléments portent sur la question de l'habitat ou sont en lien avec cette dimension : avoir un hébergement ou pas, être ancré dans un espace, dans la communauté, les impacts de la crise du logement au niveau des populations et des services, la circulation dans l'espace.

On constate que deux types de problèmes se posent au sujet du logement : 1) la non-disponibilité : le logement vacant est inexistant, 2) l'inaccessibilité (coût, discrimination, etc.). Pour certaines personnes alors, le seul choix possible apparaît celui de ne pas prendre de logement.

L'évolution du marché locatif depuis les trois dernières années environ est mis en évidence par les organismes et situe le cadre des situations qu'ils rencontrent : gentrification, rénovations qui font monter les prix des loyers, insuffisance de logements abordables, discrimination d'autant plus répandue que l'on se trouve en période de pénurie. Auparavant, certaines personnes consacraient la moitié des revenus ou moins au loyer pour

des logements plutôt bas de gamme (conciergerie, etc.). Aujourd'hui, ces types de logement n'existent plus ou ne sont plus disponibles; de ce fait, le coût du loyer peut atteindre jusqu'à 75% des revenus. Les ressources financières se révèlent insuffisantes pour absorber le coût d'un logement décent, ou bien encore le logement, devenu plus onéreux, grève la majeure partie du budget et réduit à la survie. Dans certains secteurs, on ne trouve pas de logements à prix modique, ni de coopératives, ni de résidences pour jeunes travailleurs. La part consacrée au logement constitue un facteur démobilisant pour ceux qui ont des emplois au salaire minimum, peu valorisants, précaires, etc. Par ailleurs, le fait d'être (très) mal logé constitue un facteur de risque d'itinérance.

La conjoncture actuelle de pénurie au niveau du marché du logement dans la région métropolitaine a un effet domino sur la situation en région. Des populations (par exemple des personnes de Lasalle ou Verdun) se déplacent vers la Montérégie (par exemple vers Beauharnois) qui, du fait d'une certaine dévitalisation du milieu, laissent des logements vacants même si la qualité de ceux-ci laisse à désirer. Les logements salubres abordables pour des familles avec trois enfants et plus sont extrêmement rares. À côté des problèmes de coûts et de disponibilité de logement, d'autres situations sont préoccupantes comme le montre les éléments apportés par les ressources de Saint-Hyacinthe. La présence d'un réseau criminel (drogue, prostitution, etc.) et de propriétaires peu scrupuleux créerait une situation de risques multiples pour les locataires. Les activités criminelles représentent une occasion de revenus, en particulier pour certains jeunes vulnérables, n'ayant pas droit à l'aide sociale, et le recrutement des jeunes, des jeunes filles en particulier, par les bandes de motards constitue un élément de danger. D'autre part, des propriétaires jouant le rôle d'usurier, interviennent abusivement dans le budget des personnes (prêts d'argent – shylock, par exemple).

Plusieurs répondants considèrent donc qu'une personne est à risque d'itinérance à cause de la qualité de l'environnement (conditions de location et caractéristiques des logements notamment).

Les impacts de la crise du logement sur les ressources et les personnes

Conçus le plus souvent pour offrir des services d'hébergement pour une période donnée, les organismes se retrouvent confrontés à une absence de solution à la fin des séjours des personnes accueillies. Des jeunes, des femmes victimes de violence, des immigrants et d'autres restent au-delà de la limite prévue, non parce que le besoin de soutien est encore là mais parce qu'il n'y a pas de logements disponibles. Toutes les étapes ont été franchies : hébergement, appartement supervisé; la prochaine était l'appartement autonome. S'orienter vers un autre lieu d'accueil signifierait une régression dans un itinéraire qui progressivement se dessinait indépendant et autonome.

La crise du logement retentit sur toutes les couches de la société, célibataires et familles, mais en premier lieu sur les populations les plus démunies. Les acteurs du terrain constatent qu'elle vient toucher de plein fouet les familles et que, de ce fait, ces dernières deviennent une nouvelle catégorie à risque d'itinérance. Devant la rareté des logements abordables disponibles, on observe différentes stratégies pour pallier cette situation : 1) l'utilisation de ressources personnelles (être hébergés dans son entourage, aller à l'hôtel ou au motel temporairement, occuper un terrain de camping durant l'été afin d'économiser et se loger seulement pour la période automne-hiver); 2) des déménagements fréquents. Les intervenants rencontrent certaines familles qui cherchent à se loger sans pouvoir remplir les obligations financières qui y sont reliées (dette de loyer, dette d'Hydro ou de Bell) seraient amenées à circuler sur un rayon de plus en plus étendu afin d'échapper à une mauvaise réputation, à des poursuites, etc. Certaines personnes quitteraient donc successivement des logements, laissant des impayés derrière elles, et leurs fréquents déplacements leur permettraient de résoudre leur problème de logement durant un certain temps. Si elles ont des dettes d'électricité, elles louent alors des logements où l'électricité est incluse pour ne pas avoir à payer les arrérages. Les enfants, dans ces familles-là, changent fréquemment d'école, et la crainte de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) poussent certaines familles à quitter des lieux parfois précipitamment, ce qui peut également entraîner la perte de quelques biens dont elles disposent. Changer fréquemment de logement (dans une même localité, puis dans un cercle plus large) devient une réponse acceptable lorsqu'il devient impossible de faire face aux obligations d'un logement. L'instabilité résidentielle se révèle ici, paradoxalement, une stratégie pour repousser l'itinérance.

La mention d'une adresse qui donne à un numéro civique, une inscription codée ou légale dans un espace physique (territoire municipal, provincial, national) est fondamentale. Une personne itinérante est souvent nommée comme étant quelqu'un qui n'a pas d'adresse fixe. La mention de l'adresse civique renvoie à la représentation sociale d'une personne dans son rapport à l'État, dans le lien entre elle et celui-là. Au-delà du toit, être sans adresse renvoie à la marge, à une absence de citoyenneté, à une inexistence citoyenne dans l'espace socio-politique et remet en cause l'accessibilité à divers services.

6.1.4 Une dynamique particulière : circulation et mobilité sur un grand territoire

Les situations évoquées renvoient à des contextes variés où la mobilité prend différentes formes. Des familles se déplacent pour trouver des logements moins coûteux, même s'ils sont moins bien situés, mal isolés, dégradés. Tenter d'oublier ou vouloir se faire oublier (milieu de consommation, violence familiale ou conjugale, etc.), vouloir prendre un nouveau départ. D'autres personnes déménagent fréquemment (6 à 7 fois/an), circulent d'une chambre à l'autre pour échapper aux dettes. Elles semblent rester peu de temps sans logement puisque généralement, une fois les dettes au propriétaire ou au concierge réglées, elles sont à nouveau relogées. Parfois ce sont des personnes avec des problèmes de santé mentale, isolées et qui ne fréquentent aucune ressource, qui quittent leur domicile. Parfois, ce sont des jeunes qui prennent un logement ensemble pour quelques temps puis, se retrouvent sans logis car les situations bougent beaucoup. Localement, il n'est pas rare d'entendre parler d'une ou de quelques situations particulières connues de la communauté (par exemple dans des municipalités comme Granby, Saint-Hyacinthe, Saint-Pie); des laissés-pour-compte apparemment bien tolérés : ils sont là depuis de nombreuses années dans des abris de fortune (construction de bois ou de boîtes de cartons), ou encore circulent avec leur bicyclette et leurs biens.

Une autre catégorie de personnes, le plus souvent sans ancrage, se retrouvent sans logis et circulent d'une région à l'autre selon les opportunités. Elles circulent à travers le réseau selon leur connaissance de celui-ci, les références, les limites d'accès et les exclusions dont

elles font parfois l'objet. Elles glanent selon les possibilités : les congrégations religieuses peuvent être sollicitées pour faire une retraite et ainsi procurer un abri, d'autres vont frapper à la porte des paroisses pour obtenir de l'argent. Elles veulent fuir la grande ville, fuir la consommation, fuir... elles s'en vont sans savoir nécessairement vers quoi. Celles qui viennent d'ailleurs, en particulier de Montréal, ont des problématiques très lourdes, ce sont des personnes qui sont très certainement refusées partout, sur la liste noire des ressources montréalaises (les « indésirables » avec qui tout a été essayé et dont personne ne sait quoi faire) et dont on dit qu'elles ne sont pas prêtes à changer. Ces personnes connaissent les ressources et y circulent pour répondre à leurs besoins : leur itinéraire s'établirait à partir de l'existence des ressources, que ces dernières puissent les accueillir ou non. L'exemple donné est celui de quelqu'un se déplaçant entre Sherbrooke-Montréal et Rimouski : la personne dépense son chèque les trois premiers jours à Montréal, puis frappe à toutes les portes (congrégation, service communautaire, presbytère, Centraide, etc.) de Sherbrooke à Montréal en passant par Granby, Drummondville, Québec, Rivière-du-Loup, jusqu'à Rimouski. Elle se débrouille jusqu'au chèque suivant à son retour à Montréal. Ces personnes sont souvent de passage, en transit vers une autre ville, et sont repérées par la police ou les travailleurs de rue le long des axes routiers (Montréal-Toronto; Montréal-Saint-Jean-sur-Richelieu-Granby). Pour d'autres, le parcours est circonscrit à la zone métropolitaine : des gens qui sont nés ou qui ont vécu leur enfance sur la Rive-Sud circulent à Montréal, puis reviennent plus tard sur la Rive-Sud. Le manque de places dans les ressources montréalaises pourrait expliquer ces mouvements. Le fait de vouloir « sortir » du réseau de l'itinérance et du mode de vie qui s'y rattache est également un facteur explicatif.

Les multiples déplacements produisent de l'instabilité non seulement dans le domaine du logement mais également en ce qui concerne l'inscription dans le milieu (notamment scolaire lorsqu'il s'agit de familles avec des enfants). En bout de ligne, quelles qu'en soient les raisons, les fréquents déménagements créent un bassin de population très vulnérable à moyen terme. Elles sont repérées dans les ressources car, entre deux logements, ne sachant où entreposer leurs effets personnels, elles déposent leurs sacs ou leurs meubles pour quelques jours, dans les organismes.

La circulation des personnes, qu'il s'agisse de changement dans les espaces de vie ou de changements de localités, peut s'expliquer de plusieurs manières : tenter de trouver des solutions au problème du logement; se protéger d'un danger, transformer son réseau, utiliser des ressources, etc.

6.1.5 Expliquer et comprendre l'itinérance : des dimensions centrales

En plus des enjeux et spécificités présentés dans les premières parties de ce chapitre, nos répondants nous ont fait part d'une panoplie de dimensions qui, de leur point de vue, ont un impact important sur la problématique de l'itinérance. Nous allons revenir sur les principales dimensions évoquées par les organismes pour expliquer l'itinérance : revenu, emploi, réseau relationnel, santé et organisation des services. Les explications ici apportées sont comparables à ce que l'on évoque souvent dans les milieux d'intervention des grands centres urbains.

Les revenus

Selon la majorité des acteurs rencontrés, la faiblesse des revenus constitue, dans l'ensemble des secteurs de la Montérégie, le contexte d'apparition des situations d'itinérance. Les personnes n'ont pas suffisamment d'argent pour maintes raisons : absence totale de revenus, coupures d'aide sociale, attente du versement de prestations (CSST et autres), réduction des revenus due aux séparations de couple, situations d'emploi difficiles (précarité, très faibles salaires qui contraignent à cumuler plusieurs emplois, perte d'emploi), etc. Les montants disponibles sont parfois tellement faibles qu'il est impossible de planifier les dépenses. Pour certains, cela conduit à une sorte de fatalisme : ce qui est disponible est dépensé dans l'immédiat et puis « advienne que pourra ». Certains se retrouvent sans nourriture, n'ayant plus de ressources le 10 du mois, parfois même dès le 5. C'est alors l'engrenage : endettement, perte de logement, perte d'adresse, perte de revenus, stress qui favorise la consommation d'alcool, etc.

Des signes visibles de pauvreté sont mentionnés, comme la prolifération récente des *pawn-shop* par exemple, dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, qui indiquent une paupérisation de la communauté et témoignent d'une détérioration des situations financières.

L'emploi

Bien que cette thématique soit peu développée dans les données que nous avons recueillies, la situation de l'emploi constitue une autre variable à prendre en compte dans la production de l'itinérance. Parmi les plus jeunes, la sous-scolarisation (moins d'un secondaire V) est frappante. L'insertion professionnelle est problématique, de plus en plus d'emplois sont précaires, une part du marché du travail est saisonnier (de mars-avril à septembre-octobre) et même si des « vieux routiers » saisonniers sont organisés et se débrouillent, il arrive aussi qu'ils fassent appel, avant le retour de la saison, aux organismes communautaires car ils arrivent au bout de leurs ressources. La perte d'emploi amène une réduction des revenus et entraîne des difficultés supplémentaires pour assumer un loyer que ce soit pour quelques semaines, quelques mois ou à plus long terme.

Le réseau relationnel

Le manque d'appartenance à un réseau social, la faiblesse des liens sociaux ou encore une rupture avec des proches constitue le plus souvent la configuration du réseau relationnel des personnes sans domicile fixe ou à risque d'itinérance. La non-disponibilité d'un réseau de soutien participe à la dynamique du processus qu'il s'agisse de jeunes ou d'adultes : leur réseau est réduit ou inexistant (famille étendue, amis, etc.), ou bien encore il est brûlé après avoir soutenu la personne à maintes reprises. Plus fréquentes que par le passé, les séparations de couple créent une déstabilisation, non seulement psychologique mais aussi économique et sont repérées par les organismes comme facteur de vulnérabilité puisqu'elles se répercutent sur la capacité à assumer les coûts d'un logement (maintenir celui existant ou en trouver un nouveau, incapacité à s'engager monétairement pour la durée d'un bail). Certaines personnes isolées n'ont, pour toute relation, que les contacts avec les services.

La santé

Les organismes font état de liens forts entre des situations d'itinérance et des problèmes de santé mentale, de consommation et de dépendance; les doubles et multiproblématiques sont de plus en plus répandues⁴⁷. Les problèmes de santé physique (nutrition, VIH/sida, etc.) sont plus rarement soulevés. Certaines questions restent ouvertes : est-ce la santé mentale qui mène à l'itinérance ou l'errance qui détériore la santé mentale? La situation d'itinérance apparaît, dans certains cas, comme une suite logique « normale », qui pourrait arriver à n'importe qui lorsque la situation devient difficile : par exemple, lorsqu'elle est vue comme la résultante d'un cumul de problèmes matériels (perte d'emploi, pas de sécurité de l'assurance emploi) sur lesquels se sont greffés ensuite des problèmes psychologiques (dépression, entre autres). Par contre, lorsque ce sont des problèmes de consommation qui semblent déterminants dans la situation d'itinérance, on invoque la responsabilité de l'individu pour expliquer ses conditions de vie.

L'organisation des services

L'organisation même du système d'aide est aussi identifiée comme une des causes de l'itinérance. La fin de la prise en charge par une institution (par exemple l'hôpital, la prison, les Centres jeunesse, la famille) conduit de plus en plus de personnes à se présenter dans les ressources car elles n'ont pas de logis. Des personnes quittent l'hôpital à la fin de leur séjour et ne savent pas où aller. Depuis deux ans on assisterait à une augmentation de ces situations. L'absence de préparation à la vie autonome et indépendante chez des jeunes sortant des centres jeunesse est vue comme une des causes de leur arrivée à la rue. Les normes d'admission, le manque de places disponibles font en sorte que d'autres personnes se retrouvent sans autre choix que la rue. Elles sont refusées parce qu'elles ne correspondent pas aux critères (trop autonome ou trop peu, ayant épuisé leurs droits, etc.) : il n'y a alors plus aucun lieu pour les recevoir. Lorsqu'un séjour s'achève et qu'aucun relais n'est assuré, la situation d'itinérance devient le produit des institutions.

⁴⁷ L'équipe du Sicom (Suivi intensif dans la communauté) de Charles-LeMoyne a remarqué une augmentation frappante du nombre de cas de co-morbidité. L'association santé mentale/toxicomanie est documentée notamment chez les jeunes entre 18 et 25 ans (clientèle itinérante ou à risque) il y aurait un cumul de problématiques chez ceux qui ont des problèmes de santé mentale (toxicomanie/prostitution, santé physique, etc.). Par ailleurs, il y aurait de plus en plus de personnes atteintes du VIH/sida et de l'hépatite C.

6.2 Le point de vue des personnes⁴⁸

Le premier portrait dressé à partir des personnes-clés du milieu nous a permis de rendre compte de la vision de l'itinérance que les acteurs et responsables des ressources ont développée à partir de leur expérience et expertise. Afin de compléter ces éléments, nous avons voulu recueillir le point de vue des personnes qui vivent ou ont vécu l'itinérance et retracer leur trajectoire d'itinérance (3ème volet). Nous avons ainsi rencontré 24 personnes qui nous ont donné l'occasion d'explorer une diversité de parcours d'itinérance dans la région de la Montérégie.

Plusieurs questions guidaient notre démarche : l'itinérance en Montérégie est-elle semblable à celle des zones urbaines habituellement étudiées, en particulier y a-t-il des différences entre Montréal et la région? Dans des zones semi-urbaines, rurales? L'utilisation des ressources est-elle semblable ou pas? Nous voulions mieux comprendre ce qui induit les changements géographiques, les changements de domiciliation ou les pertes de résidence, les différents nœuds identifiés par les personnes, leur explication de leur situation.

Il faut dire d'emblée que les données recueillies ne permettent pas d'identifier des problématiques qui seraient spécifiques aux personnes sans domicile fixe en Montérégie. Les histoires dévoilées dans le cadre de cette recherche font état de consommation de drogue et d'alcool, de problèmes de santé mentale, de judiciarisation, de tentatives de suicide, de séjours en prison, d'hospitalisations psychiatriques, de thérapies, de violence conjugale, d'extrême pauvreté combinée à l'insalubrité d'un logement, à la faiblesse de l'éducation, etc. Ces éléments font tous écho à notre connaissance globale du phénomène et en particulier, aux histoires recueillies à Montréal.

Nous avons exploré différentes pistes d'analyse à partir du matériau recueilli lors des entrevues individuelles réalisées (23). Nous avons travaillé sur plusieurs dimensions : le sexe, l'âge, les problématiques, le parcours géographique, l'utilisation des ressources et le

etc.). Par ailleurs, il y aurait de plus en plus de personnes atteintes du VIH/sida et de l'hépatite C.

⁴⁸ Source : entrevues individuelles.

mode d'utilisation, le réseau relationnel (travail, familial, social), la domiciliation (pour de plus amples informations annexe 12). Les dimensions qui sont apparues les plus pertinentes pour avancer dans l'analyse sont celles de la domiciliation et de l'ancrage (parcours géographique). Par ailleurs, nous avons identifié quatre figure-types qui reflètent des profils de personnes sans domicile fixe en Montérégie.

6.2.1 L'ancrage

Qu'est-ce que les entrevues nous apprennent sur la question de l'ancrage, de l'appartenance à la Montérégie, ou encore du passage⁴⁹? À quoi nous renvoie le terme d'ancrage? Appartenance, mobilité, déracinement, adaptation et nouvel enracinement, etc. Quels sont les déterminants à prendre en considération pour caractériser l'ancrage? Qu'est-ce qui donne sens? La stabilité dans un logement, la stabilité dans une seule et même localité? la stabilité dans une région? la stabilité d'un réseau? Quelle période de référence doit-on prendre en compte? On repère une diversité de situations : un ancrage dans une ou 2 municipalités (voire 3) dans leur vie avec quelques déménagements; un ancrage dans la même région mais une multitude de lieux d'habitation (4 et plus localités différentes); une seule localité et d'innombrables déménagements. Par ailleurs, on remarque plusieurs cas de figure : ceux qui ont un vécu d'ancrage (quelqu'il soit), ceux qui n'en ont jamais eu, ceux qui sont en début d'ancrage, en transformation. Parfois un nouvel ancrage en remplace un autre parfois non (c'est-à-dire stabilité et référence dans une région qui se déplace et se recrée ailleurs), parfois on se trouve en présence simultanément de deux ancrages, parallèles ou associés (à l'intérieur d'une même période). Que se passe-t-il lorsqu'il y a perte d'un ancrage central (relationnel, par exemple le couple qui se défait), est-ce une réaction en chaîne qui délie également les autres liens d'ancrage (travail, logement)?

L'ancrage peut s'analyser à partir des pratiques concrètes, des usages c'est-à-dire l'utilisation pratique d'un environnement donné (se loger, se vêtir, travailler, utiliser des services locaux, etc.) ou encore, à partir du sens de l'expérience, qui renvoie au sentiment d'ancrage, à une appartenance qui implique une dimension identitaire. Les indicateurs

permettant de circonscrire l'ancrage peuvent être la durée, l'espace géographique, la fréquentation d'un lieu, d'une même localité ou encore l'implantation, les liens relationnels dans une communauté.

À partir des entrevues réalisées avec des personnes sans domicile qui se trouvent sur le territoire de la Montérégie à un moment donné de leur vie, nous avons exploré trois dimensions de l'ancrage : la question de la géographie dans l'espace, la question de la circulation et la question du réseau. Ces dimensions ont été abordées tout d'abord d'un point de vue factuel, puis du point de vue de leur signification, du sens qui leur est attribué.

Les personnes et les lieux

- des personnes qui ont toujours été dans la même localité
- des personnes qui ont parfois changé de municipalités mais dans un secteur peu étendu (par exemple Carignan/Boucherville/Longueuil/Saint-Hyacinthe; Granby/Saint-Jean-sur-Richelieu; Vaudreuil/Dorion/Pincourt; Saint-Hubert/Beloeil/Longueuil). Une a toujours été en Montérégie mais se retrouve dans une localité éloignée de son milieu habituel, mais toujours en Montérégie.
- des personnes qui, après avoir passé plusieurs dizaines d'années à Montréal, ont connu la plupart du temps un passage ailleurs (province du Québec, parfois Ontario) et dans les derniers temps, se trouvent en Montérégie (certaines depuis moins d'un an et d'autres entre 3 et 9 ans).
- des personnes qui ont commencé leur vie et passé plusieurs dizaines d'années dans une autre région (Laurentides, Nouveau-Brunswick, Chaudières-Appalaches, Saguenay) et qui se retrouvent en Montérégie depuis plusieurs années (entre 3 et 15 ans, un y est depuis seulement 6 mois). La plupart du temps, il y a eu un passage ailleurs à l'intérieur de la province de Québec (parfois Ontario) et ce sont durant les dernières années qu'ils se trouvent en Montérégie (un seul y est depuis 6 mois et un autre ponctuellement quand il utilise le refuge, travaille quelques jours ou se fait héberger).

⁴⁹ Sur cette question on pourra se reporter à Roy, 1988.

- certaines ont toujours été en Montérégie mais se retrouvent à Montréal du fait de l'utilisation des services offerts aux personnes itinérantes (maison d'hébergement pour femmes, refuges), soit de manière continue depuis quelques mois ou années, soit de manière épisodique.

Que disent-elles sur les lieux?

- *Les lieux comme point de repère;* ici il n'y a pas nécessairement superposition entre le lieu de vie réel dans le quotidien et le fait qu'il soit un point de référence (l'implantation de son lieu de vie d'un point de vue concret et le fait qu'on y soit lié ne sont pas nécessairement associés). Le lieu permet de se situer dans le temps, dans son parcours de vie, c'est un repère qui inscrit dans une généalogie, une communauté, un repère identitaire, un repère dans son histoire. Certains lieux sont significatifs parce qu'ils sont associés à un ancrage familial, dans l'enfance ou à l'âge adulte; ces périodes de vie qui s'étalent généralement sur 10-20 ans. La période de vie (enfance), les habitudes quotidiennes, le réseau, la combinaison vie de couple et travail ont laissé leur marque dans la trajectoire des personnes; c'est en ce sens que ces lieux sont des points de référence. Lorsqu'on se retrouve à une distance éloignée de ce point de repère la personne peut se sentir déracinée. L'exemple que l'on peut donner est celui d'une femme qui, pour fuir la violence conjugale, arrive dans un endroit inconnu, doit rompre les contacts avec ses proches pour sa sécurité; au moment où nous la rencontrons elle se sent « au milieu de nulle part ». Ainsi, l'arrivée dans un endroit inconnu par l'utilisation des services va devenir soit une voie d'accès à un nouvel ancrage ailleurs, soit à un enracinement dans le réseau des services, ou encore constituera un simple passage avant un retour dans le milieu d'origine.
- *Les lieux relatifs.* Plusieurs personnes mettent en rapport différents lieux en termes comparatifs : la vie dans la région urbaine de Montréal vs avec la vie en banlieue ou en région. D'un côté, Montréal est trop cher et associé à l'itinérance, au stress et à l'anonymat mais avec des ressources de tous ordres et de l'autre, les vertus ou l'ennui et le manque de ressources d'une zone moins urbaine, plus « tranquille ». Si l'on parle de Longueuil il est possible d'allier distance et proximité, une sorte de zone intermédiaire qui protège de l'attraction, de la facilité d'aller vers le connu (milieu de la toxicomanie

par exemple), de l'image renvoyée par les populations pauvres itinérantes visibles que l'on souhaite éviter. La banlieue est parfois investie d'une propriété particulière puisqu'elle peut faciliter la sortie (de l'itinérance) même si cela ne se concrétise pas. Par ailleurs, un traitement personnalisé et plus satisfaisant en région viendrait améliorer la qualité des services offerts. La « petite ville » serait gage d'une meilleure prise en compte de ses besoins, de pratiques individualisées, d'une plus grande reconnaissance. Ce sont alors davantage les caractéristiques reliées à la taille et à la situation de telle ou telle ville qui font en sorte que les sujets s'orientent plus vers telle ou telle localité. Les bons côtés contrebalancent la distance, vue comme un obstacle dans l'accessibilité et la liberté de mouvement du fait du manque de transport.

- *Les lieux interchangeables.* Lorsque la personne n'a aucun hébergement, survit au jour le jour, alors l'endroit importe peu : n'importe où à Montréal, pour dormir, pour être logé, etc. Une autre version de ce « peu importe » se retrouve lorsqu'il devient impérieux de fuir les quatre murs habités et qu'il importe peu importe de savoir où aller. L'important est d'être ailleurs.
- *Le lien plutôt que le lieu.* Pour certains, le lieu ne paraît pas central, c'est l'emploi ou la relation qui donne son sens au fait d'être ici plutôt qu'ailleurs. En l'absence de ce lien, il est facile de déménager. Cet état de fait peut être vu positivement comme une grande liberté ou bien comme un manque puisqu'on ne sait pas où s'en aller. Dans ce cas, même l'ex-copine peut jouer encore un rôle d'ancrage, dans le sens de maintenir dans un secteur (empêcher l'errance absolue).

6.2.2 La circulation

En dehors de la question du lieu lui-même, du milieu où les personnes vivent, comment se passe la circulation entre ces différentes places? Que peut-on dire de la mobilité géographique des personnes sans domicile fixe en Montérégie? Quelles sont les tendances par rapport à l'habitat, au domicile, à l'hébergement, aux déménagements? Plusieurs mouvements sont à relever : certains se déplacent à travers la Montérégie (intra-muros) dans des secteurs distants de Montréal, d'autres dans une zone urbaine délimitée par

Montréal et Longueuil, avec des transports plus accessibles (certains sont inscrits essentiellement ou exclusivement sur la Rive-Sud)⁵⁰.

On repère différents types de circulation (changements de logis) :

- une circulation dans quelques localités circonscrites à un secteur peu étendu; les personnes restent dans un périmètre restreint à quelques municipalités toutes à proximité les unes des autres (par exemple Vaudreuil/Dorion/Pincourt).
- une circulation qui apparaît extrêmement diversifiée (de nombreuses localités partout en Montérégie et en dehors);
- une circulation avec des changements fréquents à l'intérieur d'une même ville; ces personnes multiplient les déplacements à l'intérieur d'une même ville toute leur vie.
- une circulation entre deux ou trois pôles, par exemple Montréal-Salaberry-de-Valleyfield; Montréal-Granby; Laurentides-Montréal-Rive-Sud; Rive-Sud-Salaberry-de-Valleyfield; Québec/Trois-Rivières-Granby.

Nous avons cherché à comprendre ce qui fait que ces personnes sont en Montérégie ou qu'elles en partent, ce qui les a amenées là (qu'est-ce qui fait qu'elles vivent là, qu'elles se retrouvent là?) pourquoi y restent-elles? Pourquoi en partent-elles? Qu'est-ce qui explique les déplacements d'un lieu à un autre?

Plusieurs tendances peuvent expliquer ces déplacements :

La disponibilité des ressources. La venue dans un secteur (Longueuil ou Montérégie ou Montréal) peut se faire parce qu'il est considéré comme un milieu où des ressources sont disponibles, « ressources » entendu au sens large du terme c'est-à-dire : travail, hébergement, logement, drogue, transport, services, etc. Mariette (55 ans) dit déménager plusieurs fois pour se rapprocher des places commerciales où elle circule, même si elle n'explique pas clairement pourquoi. Se rapprocher d'un milieu perçu comme offrant plus de facilités incite à bouger. Être « à proximité de » est important.

L'absence de réponse. Dans certains cas, c'est parce qu'il n'y a pas ou plus de services adéquats ailleurs que les personnes sont amenées en Montérégie (épuisement du

⁵⁰ Longueuil n'est pas apparu comme un nœud ou un passage obligé pour des personnes de la Montérégie. On ne repère pas une circulation particulière vers Longueuil à partir des sous-régions de la Montérégie.

réseau montréalais par exemple, ou encore des besoins qui changent et commandent des réponses différentes). Elles partent parce qu'il n'y a rien pour elles là où elles sont.

La différence. Le type de ressources en milieu urbain et en région ou semi-urbain serait différent. L'univers des services à Montréal dans le réseau de l'itinérance serait vu comme inhumain notamment pour ce qui concerne les refuges; en région il y aurait un traitement plus personnalisé, individualisé, une plus grande disponibilité et qui serait moins sporadique.

Le lien. La présence d'un-e conjoint-e ou d'une offre de travail amène des personnes en Montérégie.

L'éloignement. Certains veulent fuir ou prendre de la distance; ils veulent rompre avec le milieu précédent (*pusher*, consommation, etc.); c'est l'éloignement vu comme salutaire avec un lieu appartenant au passé, symbolisant et concrétisant le danger : s'en détacher physiquement permet de croire à une vie nouvelle. On peut y lire une volonté de miser sur l'inconnu comme porteur d'espoir et de nouveauté. Se déplacer peut prendre le sens d'un exil, d'une déportation. Une femme parle d'elle en termes d'«exilée, de déportée». La discontinuité spatiale peut aller de pair avec une discontinuité temporelle dans sa trajectoire (point d'inflexion) : avec le risque de perdre ses repères avec sa vie d'avant.

Le hasard. Certains s'en remettent au hasard, ne font pas référence à un mouvement délibéré vers tel ou tel lieu, ils circulent sans raison apparente ou clairement identifiée.

Le sens de la circulation. La circulation prend des significations multiples qui s'étendent sur un axe qui va d'une décision éclairée à un abandon quasi-total.

- Les changements visent à trouver une meilleure adéquation entre le type de logement et d'environnement et ses besoins (salubrité, coût, proximité des services, transports, travail, etc.). Ces personnes cherchent à améliorer leur sort.
- La concrétisation d'un rêve (partir pour Vancouver, être sur les routes sans attache); partir est le signe d'une affirmation d'autonomie, du moins marque une volonté d'indépendance; dans certains cas, partir représente même le bonheur parfait; aller dans un lieu nouveau est le signe d'un renouveau, la mise en acte du «repartir à neuf». Moins radical mais dans le même ordre d'idée : changer de lieu pour renouveler, pour sortir de l'ennui, de la routine, se changer les idées; le changement représente

l'ouverture vers des possibles, vers une plus grande indépendance, une quête d'identité. Deux cas de figure : l'inconnu total, ou l'inconnu balisé c'est-à-dire par exemple, partir de Montréal pour aller en Gaspésie parce qu'on y a de la famille, ou encore de Montréal vers Granby parce que l'ancienne copine et ses parents sont là-bas. Un filet rassurant qui permet de combiner réseau et changement. De même, entre Montréal et Rive-Sud : le pont protège et sécurise (loin de la consommation mais maintien de la proximité; être « à portée de » en minimisant les risques).

- La circulation ne vous appartient pas, elle est produite par l'extérieur. Par exemple, des voix qui commandent de partir, des demandes de la conjointe qui a «la bougeotte », les déplacements sont imposés par le travail ou la famille (maison, conjoint, séparation). Ou encore, les règlements des maisons d'hébergement ou refuges (obligation de deux mois entre deux séjours, pas plus de 14 nuits/mois, etc.) qui contraignent à partir, de sorte qu'un ancrage est empêché.
- La réponse à l'urgence de la survie : les déplacements se font dans l'urgence et au gré des possibilités d'hébergement, des fins de séjours.
- La perméabilité aux influences extérieures en l'absence de projet personnel. Circuler se fait au gré des événements, selon les possibilités de travail, copine, etc. « il y avait quelque chose qui arrivait, bon, ça influençait ma route ».
- La circulation débandade : tout va à vau-l'eau; se retrouver ici ou là n'a aucune importance, la circulation est le reflet d'une grande désorganisation.

6.2.3 Le réseau relationnel

Les personnes rencontrées en entrevue font état de liens avec différents membres de leur entourage que nous pouvons regrouper selon les catégories suivantes : des membres de la famille (parents, frère, sœur, rarement oncle, tante ou grand-parent); des copines, conjointes (il est plus souvent fait mention des ex-blondes ou ex-conjoints); des connaissances, du « monde dans les débits de boisson »; des pairs et des chums ou amis; dans quelques cas, des enfants ou petits-enfants. Il est plus rare de les entendre mentionner des intervenants, plus souvent il est question des ressources et des institutions qui les ont marqués

négativement par le passé (prison, orphelinat, famille d'accueil, foyer de groupe). Le milieu du travail est parfois cité et dans ces cas-là, il est souvent le lieu exclusif des contacts sociaux.

De quelle nature sont les liens avec le réseau? comment les personnes parlent-elles de leurs relations? Le réseau apparaît étendu et diversifié (multiplicité des types de contacts : famille, connaissance et services) ou encore extrêmement concentré (se limite à une ou deux personnes; le père et la mère par exemple). On peut identifier quatre fonctions occupées par le réseau des personnes sans domicile fixe : une fonction identitaire, une fonction de protection/contrôle, une fonction d'ancrage et une fonction de soutien/obstacle.

Identité. Les références à la famille constituent un élément identitaire positif ou au contraire douloureux. Le contact avec des pairs dans certains services permet le partage du même vécu et valorise. Le maintien d'une seule relation dans un moment d'inflexion de la trajectoire peut permettre de garder un lien avec son histoire, une continuité dans sa trajectoire : il constitue le fil identitaire pour comprendre le changement voire en atteste le bien-fondé et donne la mesure du chemin parcouru. Il y a des liens qui sont une référence, un point de repère. Les liens tissés avec les intervenants s'apparentent aux liens d'une famille. Ils peuvent être également une relation « étalon » qui permet de mesurer, d'évaluer les autres relations d'intervention.

Protection/contrôle. La présence du réseau se fait ici de manière discrète, offrant une certaine forme de protection contre les coups durs, les difficultés passagères, les ennemis ou agresseurs potentiels. La convivialité et la circulation de l'information sont ici des moteurs importants de cette fonction. On peut avoir l'impression que le réseau est passif, peu présent mais en fait, il assure une forme de surveillance et d'encadrement. À l'inverse, on peut avoir un réseau qui exerce un contrôle, c'est le réseau qui a totalement pris en charge et qui a été peu propice au développement de l'autonomie.

Ancrage. Le lien qui permet d'envisager une stabilité et un ancrage géographique. Une nouvelle relation laisse entrevoir un nouveau départ, une nouvelle vie. L'histoire personnelle et l'identité dont nous parlions plus haut, s'inscrivent dans un contexte spécifique qui constitue l'ancrage de cette histoire. «Être du coin» est un moyen de se définir en opposition à d'autres ancrages possibles, à ce qui est extérieur. Cet ancrage

assure une certaine forme de stabilité symbolique à travers une mobilité géographique qui peut sembler importante.

Soutien/obstacle. Les liens qui aident ou ceux qui constituent un obstacle à la sortie de l'itinérance, qui contribuent au maintien de la situation. Il y a donc des liens qui permettent de ne pas être à la rue et d'autres qui nuisent c'est-à-dire les mauvaises fréquentations. Dans ces liens, il y a bien souvent une tension entre l'aide immédiate dans la rue, indispensable à la survie, qui va de pair avec la victimisation, l'absence de fiabilité. Dans la rue, il n'y a pas de place pour la solidarité, l'équité dans l'entraide. Dans la lutte pour la survie, c'est souvent la manipulation, l'aide à vos dépens, l'intérêt de mauvais augure. Le paradoxe se vit aussi entre l'aide que l'on apporte à un copain mais qui, en contre partie, apporte son lot de bénéfices (un peu d'argent) et de problèmes : le contact a donné lieu à une consommation d'alcool, et l'état d'ébriété qui s'en suit n'est pas toléré dans la ressource d'hébergement, la personne en conséquence, est expulsée de celle-ci.

6.2.4 Des figure-types en Montérégie

Le matériel analysé nous a permis d'identifier quatre figures que nous avons reprises sous forme de tableau et pour lesquelles nous avons repéré des particularités en fonction des dimensions historiques de leur parcours, de l'ancrage, de la circulation et du réseau : l'enraciné (le sédentaire), l'exilé-installé (le migrant), le précaire (le voyageur) et enfin le bi-ancré (le banlieusard).

	A L'énraciné le sédentaire	B L'exilé-installé le migrant	C Le précaire le voyageur	D Le bi-ancré le banlieusard
Histoire	Depuis toujours	Arrivée tardive et toujours là	Arrivée tardive et circule/mobile	Tantôt Montérégie tantôt Montréal
Ancrage	Fort/ Attachement régional	Désancrage/ancrage	Fluide/temporaire	Double ancrage simultané
Circulation	Intra-muros	De l'extérieur vers la Montérégie via les services Transition	De passage, En transit	Alternance
Réseau - fonction	Identitaire Histoire personnelle et familiale	Obstacle/Soutien protection	Opportunité/ exploitation des ressources du territoire là où il est	Soutien ou identitaire
- caractéristiques	Personnel (familial et amical)	Organismes (réseau public et communautaire)	Absent/ quasi-inexistant En dehors du milieu itinérance	Spécialisé Parallèle

Nous allons reprendre ici les grandes tendances à l'intérieur des quatre figures.

*Figure A : L'énraciné, le sédentaire*⁵¹

Dans ce cas de figure, nous retrouvons des personnes qui ont toujours vécu en Montérégie, certaines d'entre elles ont connu un très bref épisode ailleurs mais elles n'en parlent pas comme étant des lieux significatifs dans leur trajectoire⁵². Nous retrouvons 7 personnes dans ce cas de figure; ce sont des hommes (3) et des femmes (4) tous âgés de moins de 39 ans. Elles sont originaires de la Montérégie⁵³. Elles ont toutes un point d'ancrage et leurs déplacements, lorsqu'il y a des changements de domicile, sont circonscrits à un périmètre

⁵¹ Yves : 19 ans; Samara : 19 ans; Mathieu : 26 ans; Louise : 31 ans; Martine : 31 ans; Roland : 38 ans; Denise : 39 ans; Marie-Paule : 48 ans.

⁵² Par exemple Yves (19 ans) passe 4 mois à Laval avec une blonde, au moment de leur rupture il retourne dans son ancienne ville; ou encore Mathieu (26 ans), qui vient à Trois-Rivières pour une thérapie, en sortant se loue quelques temps un logement à Shawinigan, mais revient rapidement dans sa ville d'origine.

⁵³ Nous entendons par là nés ou assimilés, c'est-à-dire arrivés en bas âge ou ayant passé la plus grande partie de leur vie en Montérégie.

peu étendu dans des localités situées à proximité les unes des autres : Dorion-Vaudreuil-Pincourt; Granby et Saint-Jean-sur-Richelieu; Saint-Jean-sur-Richelieu; Beloeil-Saint-Hubert-Longueuil; Boucherville-Longueuil-Saint-Hyacinthe. Pour ceux qui ont toujours vécu en Montérégie, on note un attachement à un lieu, à un secteur géographique donné, à une localité, du fait de la présence d'un réseau familial ou amical, soit encore du fait d'une appartenance géographique. Cette dernière peut être liée à la naissance (milieu d'origine, période de l'enfance passée là), soit à cause d'un emploi qui ancre la domiciliation. Une variante possible dans cette figure A, est celle de la personne, originaire de la Montérégie et qui a connu, à l'intérieur de son parcours, une séquence de vie ailleurs assez longue, mais qui est revenue dans une localité de la Montérégie où elle s'est stabilisée depuis longtemps. C'est le cas de Marie-Paule (48 ans) : elle est partie de la Montérégie vers sa majorité en conservant des liens réguliers avec sa famille; elle a vécu à Montréal une vingtaine d'années (avec une période de 10 ans où alternait Montérégie-Montréal) et elle est revenue en Montérégie il y a une dizaine d'années (vers 38 ans) et elle est toujours installée dans la même ville.

Si l'ancrage sous-régional apparaît fort, par contre, pour ce qui est de la stabilité résidentielle, on observe une grande mobilité. La plupart ne restent guère plus de quelques mois dans le même logement. L'exemple type est celui de Roland (38 ans), qui n'a jamais bougé de Saint-Hyacinthe, mais qui a multiplié les déménagements sa vie durant, suivant, dit-il, les impulsions de sa conjointe et leur envie de trouver de meilleures conditions de logement (3 à 4 fois par année à certaines périodes de sa vie, ce qui peut vraisemblablement donner de 20 à 40 déménagements au total). Les femmes déménagent en fonction de leurs couples qui se forment ou se défont, pour certaines d'un conjoint qu'elles fuient; d'autres, le font au gré des accointances (colocataire, ami-e, blonde, copine, copain, parents), ou encore selon les différentes possibilités d'hébergement du milieu (motel, maison d'hébergement, thérapie, prison, hôpital, etc.).

Les plus jeunes utilisent des ressources depuis l'âge de 18-19 ans jusqu'à aujourd'hui. Les autres semblent être en contact avec des organismes plutôt vers l'âge de trente ans ou même plus tard. Deux ont recours à des organismes communautaires pour traverser une période difficile en voie de se résoudre : l'une d'elle est victime de violence conjugale et se réfugie,

pour échapper à la mort, dans une ville qu'elle ne connaît pas, tandis qu'une autre rencontre des problèmes de discrimination face au logement du fait qu'elle n'a pas d'emploi et qu'elle est mère de 4 enfants.

Le réseau, dans ce cas de figure, en est un qui apparaît identitaire, lié à une histoire familiale et personnelle. On se définit par son appartenance (positive ou négative) à une famille qui, inévitablement, explique ce que l'on est. De cette famille, demeure un réseau souvent fragmenté et morcelé qui ne correspond pas au réseau de parenté traditionnel. Pourtant, il est familial. Ce sera une mère avec qui le contact est maintenu et qui offrira un support important dans certaines circonstances. Ce sera un frère sur qui l'on peut compter et qu'on considèrera comme «l'ami le plus sûr».

Figure B : L'exilé-installé, le migrant⁵⁴

Dans ce deuxième cas de figure, nous avons des personnes qui ne sont pas originaires de la Montérégie mais qui y sont installées aujourd'hui. Leur arrivée en Montérégie s'est faite tardivement à l'âge adulte (entre 35 ans et 44 ans) et elles y sont toujours et ce, depuis plusieurs années⁵⁵. Nous avons également un homme de 44 ans depuis 6 mois en Montérégie qui se situe entre deux modèles (B et C) puisque le recul n'est pas suffisant encore pour déterminer s'il circule ou s'il est en voie d'ancrage ou d'installation.

L'ancrage dans la région apparaît être en lien avec une utilisation des ressources. Deux possibilités : a) cette venue dans la région correspond à l'usage d'un service dans la région pour trois hommes qui ont plus de 38 ans (une thérapie, une maison d'hébergement) et se poursuit, ou bien b) c'est une relation qui les a amenés dans la région (rencontre d'un partenaire ou encore à cause d'un emploi dans un organisme en santé mentale) prolongée ensuite par l'usage d'une ressource. On retrouve, dans ce cas de figure, six personnes de notre échantillon (4 hommes, 2 femmes) qui ont entre 38 et 55 ans. Deux femmes ayant une problématique avec une majeure santé mentale et 4 hommes avec une problématique

⁵⁴ Claude : 38 ans; Luc : 44 ans; Florence : 48 ans; Jean-Paul : 50 ans; Maurice : 51 ans; Mariette : 55 ans.

⁵⁵ 3 ans, 6 ans, 12 ans, 13 ans et 15 ans.

dominée par des problèmes de consommation (alcool ou drogue). Pour certaines personnes, on observe une certaine stabilisation dans le sens où elles occupent le même logement depuis plusieurs années après s'être beaucoup déplacées.

Dans le cas de l'exilé-installé, ce que l'on repère c'est la nécessité de prendre de la distance par rapport à un milieu vu comme négatif, de s'en maintenir éloigné (milieu de la consommation, milieu de l'itinérance à Montréal, milieu familial). Ainsi, le réseau est considéré sous l'angle du soutien et de la protection qu'il apporte ou sous l'angle des difficultés qu'il produit, comme un obstacle à une vie meilleure. Deux personnes apparaissent comme ayant utilisé (épuisé?) de multiples ressources (à Montréal, dans les Laurentides, en Montérégie) soit sur une période courte (concentré sur un an après un point d'inflexion de sa trajectoire comme après une séparation de couple), ou bien sur de nombreuses années. Deux autres personnes mentionnent une seule ressource avec laquelle ils sont en contact, soit récemment (moins de 6 mois) ou, au contraire, depuis de nombreuses années (12 ans); un autre ne semble pas avoir d'attache : il se retrouve à la Maison du Père à Montréal à sa sortie de prison ou encore une ordonnance de la Cour l'envoie dans la maison d'hébergement de Granby.

Figure C : Le précaire, le voyageur⁵⁶

Dans ce troisième cas de figure, nous avons des personnes qui sont arrivées en Montérégie pour la première fois à l'âge adulte (comme les précédents) mais qui circulent et ne s'y implantent pas. Ce sont des hommes qui se retrouvent en Montérégie au fil de leurs tribulations⁵⁷. Ils y viennent, en partent, y reviennent, en repartent; en un mot ils circulent à travers le Québec et même le Canada. Leur première arrivée en Montérégie date de moins de 5 ans. La référence que nous faisons à la région de la Montérégie en tant que chercheur, n'est pas significative pour les personnes interviewées. Leurs déplacements s'effectuent

⁵⁶ Pierre : 32 ans; Jacques : 42 ans; Marcel : 50 ans; Robert : 59 ans.

⁵⁷ L'âge ici n'apparaît pas comme déterminant. Au point de vue de la problématique dominante : une personne s'identifie comme schizophrène et a reçu ce diagnostic; une autre se présente comme borderline et UDI (utilisateur de drogues injectables), un troisième comme UDI et enfin un dernier a un problème d'alcoolisme.

selon les facilités de communication (route 20 entre une ville natale et Montréal; circuit d'autobus), selon les moyens disponibles (autobus, sur le pouce), au gré des circonstances et des motivations variables : études, travail, voyage/découverte, disponibilité de drogue et des services, admission dans une ressource, offres d'hébergement ou fuite; parfois ils ne peuvent expliquer la raison d'un déplacement.

Il s'agit d'un cas de figure dans lequel on ne retrouve pas d'ancrage; ces personnes n'ont pas ou plus d'attache; elles sont de passage : on pourrait parler de frottement, de mouvance ou de mobilité; rien n'indique un rattachement présent ou même inscrit dans un passé récent et ils ne savent pas où ils s'en vont dans la vie. Pour certains, c'est une sorte de nomadisme : ils sont partout chez eux, une forme de liberté tandis que pour d'autres c'est une grande précarité source d'insécurité : n'être nulle part chez soi. Quelques-uns se situent entre un ancrage antérieur dont il faut se défaire et un hypothétique nouvel ancrage. Ils ne sont pas intégrés à la Montérégie, ni à une sous-région particulière.

On constate une multiplication de l'usage des services : organismes communautaires (refuges, thérapies, etc.), et services institutionnels (hôpitaux, désintoxication, prison). La première utilisation d'une ressource dans le réseau de l'itinérance (Maison du Père par ex.) se fait autour de 30 ans. Leur ancrage se situe dans le réseau des ressources (itinérance, santé mentale ou varié), dans un mode de vie itinérant, même si parfois ils occupent un logement pour de courtes périodes, ils en changent fréquemment. Des séjours en institution sont la règle : en prison, à l'hôpital pour des problèmes de santé mentale.

Figure D : Le bi-ancré, le banlieusard⁵⁸

Nous avons ici des personnes qui sont tantôt en Montérégie, tantôt à Montréal. Elles circulent en alternance entre ces deux pôles qui sont des références pour elles : c'est dans ce sens que l'on peut parler d'un double ancrage. Montréal signe leur entrée dans le réseau des ressources pour les personnes itinérantes en apportant des réponses à leurs besoins (sécurité

⁵⁸ Tom : 24 ans; Guillaume : 30 ans; Isabelle : 34 ans; Hélène : 37 ans; Simon : 50 ans.

physique, alimentaire, etc.), le support qu'ils y reçoivent est en partie instrumental, tandis que le lien en Montérégie remplit principalement une fonction identitaire.

Les déplacements se font le plus souvent à cause de la présence des services. La notion de proximité est importante ainsi que celle d'accessibilité (disponibilité de certains services). Il s'agit majoritairement d'un recours à des ressources communautaires montréalaises (refuge, maison d'hébergement pour femmes, centre de jour, auberge du cœur, thérapie, etc.)⁵⁹, tandis que l'utilisation des ressources montréalaises est davantage concentrée dans le réseau institutionnel de la santé (hôpitaux, CLSC, etc.) et principalement sur la Rive-Sud⁶⁰. Généralement, le réseau familial et relationnel constitue un ancrage en Montérégie (pour ceux qui sont originaires de la Montérégie), et l'ancrage montréalais est dû en particulier à la fréquentation du réseau des ressources. Les deux types de réseau coexistent et assurent des fonctions distinctes, spécialisées : l'un occupe une fonction de soutien et l'autre une fonction identitaire.

Plusieurs exemples illustrent ce dernier type. Guillaume (30 ans), originaire du Saguenay (réseau et ancrage identitaire duquel on ne peut plus se rapprocher-honte), circule entre Longueuil et Montréal du fait des ressources (réseau de soutien et ancrage itinérance). Isabelle (34 ans), enceinte au moment où nous la rencontrons, est à Montréal seulement lorsqu'elle utilise les ressources d'hébergement (maison d'hébergement et refuge; soutien). Son réseau familial (ancrage identitaire et obstacle dont il faut se distancer) est à Longueuil et elle utilise les services de la Rive-Sud pour l'aide alimentaire et des services de santé. Tom (24 ans) se retrouve à Montréal et utilise les refuges; il retourne ensuite dans son milieu d'origine à Salaberry-de-Valleyfield (réseau familial identitaire et réseau amical/obstacle dont il faut s'écarter) puis, se fait arrêter en dehors de la zone dans laquelle il a le droit de circuler (limites posées à l'intérieur d'un secteur de la Montérégie), et, paradoxalement, se retrouve à Montréal en prison, puis en psychiatrie et en refuge.

⁵⁹ Par exemple : OBM, Maison du Père, Welcome House, Abri de l'espoir, le Refuge des Jeunes, Auberge Madeleine, Maison de l'Ancre, Maison Marguerite, Auberge du Sud-ouest, St-Louis-de-Gonzague, Chez Pop's, Accueil Bonneau, Dollard-Cormier, L'Exode.

⁶⁰ L'Abri de la Rive-Sud, Maison d'hébergement la Chaumière et ressources alimentaires Rive-Sud.

Les quatre figures présentées ici ne doivent pas nous faire oublier une cinquième possible. Celle des personnes originaires d'une région ou d'une autre de la Montérégie qui s'en vont à Montréal et s'installent, dès lors, dans un milieu urbain. Elles y développent des liens, s'intègrent dans ce nouveau milieu, soit dans le réseau itinérance, soit ailleurs. Il ne nous a pas été véritablement possible de documenter cette figure dans le cadre de la présente démarche; pourtant elle est très vraisemblablement présente, si l'on se réfère à la littérature⁶¹ et aux questionnements du réseau de l'itinérance montréalais sur la provenance de ses usagers. Peut-on penser que cette cinquième figure (le transplanté) pourrait être un dérivé de la figure D et que le temps passé sans contact, ou avec de moins en moins de contact avec le milieu d'origine, serait un déterminant de cette cinquième figure? Y en a-t-il qui se détache ou perde leur référence à la Montérégie ou à leur milieu d'origine? Se peut-il que l'appartenance, l'identité locale reste toujours très présente en terme symbolique mais ne se traduise plus dans des aspects concrets, physiques, tangibles (déplacements, réseaux etc.)? Cela se traduit-il alors par la quête mythique d'un retour?

6.3 En conclusion : une problématique complexe qui soulève de nombreuses questions

Avoir ou ne pas avoir de domicile est généralement ce qui définit une condition d'itinérance. Plus spécifiquement, la qualification du logement et les conditions d'occupation, la durée du bail, la possession d'une adresse civique sont des facteurs qui participent à cette définition. La plupart des organismes ont mentionné qu'une personne itinérante était une personne sans domicile, sans abri, sans logis, sans logement, sans hébergement. Si la question du gîte est au cœur de l'itinérance, il faut y ajouter une dimension essentielle : celle de l'ancrage dans un espace, de la stabilité, de la sécurité et de l'inscription citoyenne dans une communauté. Ainsi, la question de la fixation dans un lieu est l'autre élément qui entre dans la définition : incertitude (squat, places dans les refuges), succession de logements (chambres ou hébergements chez des tiers). C'est sur ce thème de la précarité, de la vulnérabilité et de l'instabilité quant au lieu de vie que se découpe, d'ailleurs, la question du « vrai » itinérant et des personnes quasi-itinérante ou à risque. Parmi les représentations de l'itinérant, on retrouve la figure de celui ou celle qui n'a

⁶¹ On pourra se reporter à Cloke, Milbourne et Widdowfield, 2003.

aucune place où dormir, de celui ou celle qui change de domicile plusieurs fois par année, en situation de grande fragilité économique, relationnelle, psychologique; on trouve aussi ceux qui fuient des créanciers, la violence ou encore un milieu jugé dangereux. La personne itinérante est qualifiée par des déplacements fréquents; elle est en transit, c'est un voyageur sur le pouce ou une personne qui vit au jour le jour, quelqu'un de passage. Cette représentation nous renvoie à une absence d'ancrage, à une mobilité de l'inscription dans l'espace, ce sont ceux qui (nous) (s') échappent.

La question des déplacements interroge les modalités de l'intervention et l'organisation des services. Comment répondre adéquatement à des populations qui bougent, difficiles à rejoindre, difficiles à connaître? Comment définir et comprendre leurs besoins et mettre en place des interventions? Étant donné que le contact entre les intervenants et les personnes peut être très bref, très ponctuel, les intervenants indiquent qu'il est parfois malaisé d'avoir une perception précise et juste du type de difficulté rencontrée par la personne. Pour les personnes de passage, il est fréquent de proposer des réponses aux besoins de base qui peuvent être données dans l'immédiat. Ceux qui se déplacent n'offrent que peu de prise pour la mise en place d'intervention d'un autre type.

Les dynamiques qui participent à l'émergence de l'itinérance sont variées. Parmi les facteurs évoqués pour expliquer la production de l'itinérance en Montérégie, on cite la pauvreté, les difficultés du marché du logement, une faiblesse ou une absence de réseau de support, un faible capital social et culturel (difficulté à organiser un budget, isolement, faible estime de soi), des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie et enfin, l'organisation même du système d'aide. Tous ces facteurs concourent à l'apparition des situations d'itinérance. Le phénomène se transforme et serait en expansion, aussi les organismes sont confrontés à une grande diversité de situations. On assiste à une augmentation en terme de nombre mais aussi en terme de populations touchées : rajeunissement et vieillissement de la clientèle (45 ans et plus). Parmi les plus jeunes, la sous-scolarisation (moins d'un secondaire V) est frappante tandis que, d'une manière générale, certaines problématiques sont nouvelles : jeu compulsif et multiproblématiques. Les exigences d'une société de plus en plus axée sur la performance, où les moins qualifiés ne peuvent que difficilement (re)trouver un emploi, le contexte socio-économique des

ruptures (couples, emploi) fragilisent une couche de plus en plus grande de la population. La vulnérabilité de certaines personnes au modèle de la société de consommation (crédit facile et acquisition de biens apparaissent des causes de l'endettement par ex.), une absence de vision positive du futur pour les jeunes, l'association de certaines problématiques (consommation, jeu compulsif, santé mentale, etc.) et d'un contexte social défavorable, une faible estime de soi, des problèmes de santé mentale, l'effritement du réseau social ou l'absence d'entourage de soutien, la désorganisation sociale sont autant de variables participant aux dynamiques menant à l'itinérance.

Pour certaines personnes sans domicile fixe, l'instabilité, la débrouille, la précarité ont été présentes tout au long de leur vie. D'autres, au contraire, ont connu une intégration sociale antérieure : elles ont un passé d'affiliation et d'intégration sociale et se retrouvent dans une phase d'itinérance transitoire du fait d'un événement ou d'un problème x, pour d'autres encore, la situation finira par devenir chronique.

C'est la combinaison de facteurs, tant sociaux qu'individuels, qui conduit à la dégradation des situations, à l'apparition et à l'installation de l'itinérance. L'itinérance est vue comme un processus graduel et un aboutissement lorsque la pauvreté, cumulée avec d'autres problèmes, fait en sorte qu'il n'y a plus nulle part où aller. On y retrouve aussi bien des jeunes au début d'un processus que des situations installées, chroniques, extrêmement dégradées, des personnes « débranchées » de la société, pour qui la consommation est plus forte que la nécessité d'être hébergées et qui ne sollicitent pas d'aide, des situations ponctuelles ou transitoires, ou encore des situations de grande vulnérabilité pour des personnes dans la misère mais qui ont encore un toit sur la tête.

Afin de documenter le phénomène de l'itinérance, nous avons donné la parole aux ressources et aux personnes elles-mêmes. Il ne nous est pas apparu pertinent d'analyser ces deux points de vue en termes de concordance ou de divergence, mais plutôt de les lire comme complémentaires. Être identifiée ou s'identifier en tant que personne itinérante, recouvre des enjeux aussi bien en matière d'intervention et de services qu'en termes identitaires. Comme on l'a vu, plusieurs éléments se combinent au regard des deux points de vue : on retrouve toujours la pauvreté, la faiblesse des revenus pour accéder à un

logement décent, l'insuffisance du réseau social, quand il existe, à apporter du soutien fiable et régulier. D'autre part, la question du type de services disponibles est un élément central. L'accessibilité (transports, disponibilité, etc.) et l'adéquation de ceux-ci déterminent autant le mode de vie et le mode de circulation des personnes (zone urbaine, zone limitrophe ou plus éloignée) que les pratiques d'intervention (référence, partenariat, suivi et accompagnement, etc.). Un élément se présente comme distinct : celui de la question du choix *vs* la contrainte de la situation de sans domicile fixe. En effet, dans le discours des personnes, on ne retrouve pas cet élément indiquant un choix délibéré d'une situation sans domicile fixe, tout au plus, peut-on lire un mode de vie ancré voire accepté depuis plus ou moins longtemps, une accommodation ou une adaptation à la situation. En réalité, c'est sans doute le peu d'emprise qu'ont ces personnes sur plusieurs facettes de leur vie qui caractérise bon nombre de ces situations. Enfin, dernier élément d'importance, l'identité montréalaise n'apparaît pas comme un élément fondateur des logiques d'action tant des personnes que des services. La Montérégie est davantage une entité administrative tandis que la réalité démontre surtout une appartenance ou un déploiement local ou sous-régional.

CONCLUSION

La présente recherche nous a permis de réaliser un portrait de la situation de l'itinérance dans la région de la Montérégie, ce qui, jusque là, n'avait jamais été traité du point de vue de la recherche. Depuis plusieurs années, une part de plus en plus importante de la clientèle des organismes en Montérégie (par exemple, en sécurité alimentaire, en travail de rue, auprès des populations et familles démunies, en santé) apparaît en situation de grande précarité et à risque d'itinérance. La présence cumulée de problématiques telles que la non-disponibilité de logements abordables adéquats, la faiblesse des revenus pour des individus et des familles, l'absence de réseau de support et d'un milieu d'ancrage valorisant et significatif, la présence de problèmes de santé mentale et de toxicomanie peuvent expliquer en Montérégie l'augmentation des populations touchées par le phénomène de l'itinérance depuis quelques années. La rupture de couple est souvent identifiée comme un élément de fragilisation marquant, du fait du lien entre revenus et logement. Par ailleurs, pour un bon nombre de sous-régions de la Montérégie l'absence de ressources et la question de l'isolement dû au manque flagrant de transport en commun, contribue à l'inaccessibilité des quelques services existants. Les situations de grande vulnérabilité se multiplient et préoccupent les acteurs des différents milieux.

Nous retiendrons deux grands points :

a) La spécificité régionale

- le phénomène tel qu'on l'observe à Montréal est peu présent, de l'avis des acteurs du terrain, la question de la visibilité (et de l'invisibilité) de l'itinérance en Montérégie est centrale.
- en dehors des zones très urbaines, le phénomène reste plus caché mais néanmoins très présent et en augmentation selon plusieurs témoignages. Les formes seraient différentes : très grande mobilité, changements de résidence très fréquents, inadéquation des logements...
 - on identifie des parcours qui illustrent une variété d'ancrage dans la région : ceux qui sont ancrés dans certaines localités de la Montérégie (depuis toujours ou dans les dix dernières années), ceux qui sont de partout, incluant divers lieux en Montérégie, et de

nulle part (de passage), et ceux qui font la navette Montréal-différentes localités en Montérégie.

La question de l'identité liée au territoire doit se poser non pas en terme régional (être montérégien ou montérégienne) mais plutôt en termes d'appartenance locale ou sous-régionale, puisque les personnes qui sont installées en Montérégie, lorsqu'elles circulent, le font le plus souvent sur des zones très circonscrites à un secteur d'appartenance qui n'est pas la Montérégie dans sa globalité. La référence à cette région administrative n'est pas significative.

b) L'organisation des services et les pratiques d'intervention

- les personnes rencontrées dans les organismes sont aux prises avec une extrême variété de profils, de parcours, de situations. Les expertises et le type de services requis ne peuvent être les mêmes pour tous, leurs besoins sont multiples et changent, tout en étant universels pour une part d'entre eux.
- le fait d'avoir peu de services dédiés amènent la coexistence de problématiques dans les organismes, ce qui soulève la question des expertises et complexifie la gestion interne (une frange de la population sans domicile fixe pourraient être le « rebut » des services dédiés épuisés à Montréal).
- les services existants font état des écueils rencontrés dans leurs pratiques avec une part de leur clientèle, les plus en difficulté, pour qui la « réussite » de l'intervention est incertaine. Il serait intéressant d'explorer comment les interventions menées avec d'autres populations moins en difficultés sont moins aléatoires, davantage prévisibles ou encore donnent de meilleurs résultats. Quels en sont les composantes tant du point de vue des caractéristiques des personnes, du contexte qui entoure leur situation, que des services ou des pratiques d'intervention elles-mêmes (les « coups de pouce », les accompagnements transitoires, etc.)?
- les dimensions spatiales et temporelles apparaissent fondamentales pour l'intervention : intervention brève, à certains moments-clés, ou suivi et accompagnement de moyenne ou de longue durée; faut-il être actif dès qu'il y a un glissement de la situation ou plus tard dans le processus? Qui offre des services, où et à qui (les personnes de la communauté, de

l'extérieur, de passage)? faut-il éloigner les personnes itinérantes de leur milieu de vie habituel, les garder dans leur communauté, les réorienter?

La connaissance et les liens développés entre les services, du moins dans un bon nombre de sous-régions, semblent se révéler un des atouts du milieu semi-urbain ou rural, tout en démontrant également qu'une collaboration, même très étroite, ou un partenariat de longue date ne remplace pas les services manquants. L'organisation des services en région tournerait davantage autour de problématiques particulières : santé mentale, jeunes, femmes, centre de crise, logement, etc. La problématique de l'itinérance, quant à elle, traverse toutes celles-là et serait en train de se construire en catégorie spécifique. Le cas de Longueuil/Rive-Sud montrerait une situation où le maillage du réseau de l'itinérance est au début de son histoire. On retrouve dans cette zone proche de Montréal, des services à vocations multiples, à la fois généralistes et spécialisés. Réseau plus étendu et moins facile d'accès qu'en zone métropolitaine, il ne bénéficie ni de la proximité d'une zone moins peuplée où tout gravite autour d'un pôle, ni de l'expérience du temps comme à Montréal.

Les organismes et les services ont tous leurs limites en fonction des champs d'intervention, des domaines d'expertise, des mandats, du mode d'organisation. La manière dont on définit son mandat et sa clientèle-cible détermine les modes de financement, tandis que les compétences et les expertises des intervenants sont directement reliées au mode budgétaire (roulement, recrutement, formation). La prise en charge, l'orientation et la référence présupposent un travail qui s'apparente à l'activité diagnostique ou encore au dépistage. Quelles sont les limites de ce travail? Que peut-on faire? Autrement dit, par où faut-il aborder le problème? Le partenariat et l'arrimage des différents services, aux mandats variés, aux visions multiples, apparaissent au cœur du travail d'intervention auprès des populations itinérantes. Dans une perspective plus globale, quel est le rôle des services publics dans cette problématique? comment des services qui s'adressent à toute la population, à vocation « universelle » (hôpitaux, CLSC, etc.) face à des problématiques extrêmement complexes, et de plus en plus lourdes, qui bien souvent se retrouvent rejetées de partout, remplissent-ils leur mandat?

Rejoindre les personnes itinérantes, établir, maintenir et développer un lien de confiance sans qu'une dépendance ne s'installe représentent de véritables défis pour les milieux communautaires d'intervention. Dans le but d'éviter que les personnes reçues ne « s'installent » trop longtemps dans les ressources et courent le risque (risque pour qui?) de ne pas développer indépendance et autonomie, des organismes instaurent des règles (par exemple une période de deux mois entre chaque admission, x jours par mois, par an). Du côté des services, on craint un enracinement vu comme une forme d'utilisation parasitaire des services et un échec de l'intervention. Pourtant, on s'accorde à dire que l'utilisation du circuit des ressources (la *run* de lait) n'aide pas à sortir de l'itinérance : au bout de la ligne, la personne est encore dans la rue.

Le recours et le non-recours aux services par les personnes sans domicile fixe sont traversés par des questions identitaires (fierté, honte, volonté de se démarquer du reste de la clientèle); certaines personnes ne veulent pas se retrouver dans des ressources qui accueillent des personnes avec des problèmes de santé mentale, de déficience par exemple, ou encore ne peuvent ou ne veulent se conformer aux conditions imposées à l'admission. Des personnes démunies ou sans domicile fixe repoussent le plus longtemps possible l'utilisation des services, cherchant à faire la démonstration (pour elle-même et les autres) qu'elles sont autonomes ou bien encore, du fait d'expériences malheureuses, ou parce qu'elles ont fait l'objet de rejet, de stigmatisation, etc. C'est seulement lorsqu'elles n'auront plus le choix qu'elles s'y rendront (« c'est vraiment que je suis obligé-e »). Lorsqu'elles y arrivent finalement, elles sont alors souvent très détériorées. Dans certains cas, elles sont considérées comme venant « profiter » des services : elles se remettent (à peine) à flot physiquement mais sans avoir nécessairement la volonté de s'impliquer dans une transformation radicale de leur situation de survie. Comment créer des alliances avec des personnes récalcitrantes en situation de difficulté alors que certaines personnes refusent de se conformer aux règles, ne rentrent pas dans les critères? Que faire avec ces clientèles-là? Quelles sont les personnes ciblées par les services? les personnes qui sont le plus dans le besoin? Compte tenu des multiproblématiques, de la difficulté à entrer en contact et à établir un lien, la multidisciplinarité et le développement de compétences pointues pourraient être des garants d'une intervention significative. Comment composer avec ces paradoxes?

Devant l'incertitude des impacts de l'intervention, en particulier en matière de sortie de l'itinérance, plusieurs se questionnent sur le type d'approche à privilégier. Les intervenants ressentent de l'impuissance devant certaines problématiques et doivent faire avec les limites de l'intervention. L'intervention est souvent présentée comme un processus cyclique : désorganisation, suivi-encadrement, stabilisation-logement, précarité : toutes sortes de raisons conduisent à remettre en cause un équilibre souvent fragile et les personnes se retrouvent à la rue. On entend souvent qu'il faut les prendre là où elles en sont à défaut de quoi l'intervention est inopérante (dans la survie *vs* être inscrit dans une démarche). Par ailleurs, les exigences de la responsabilisation sont-elles compatibles avec le cheminement des personnes? D'un côté, on a une analyse qui identifie une situation particulière pour laquelle il faut penser une intervention à moyen ou à long terme et de l'autre, dans la réalité concrète des services offerts, l'urgence ou la courte durée est la règle. On craint d'autre part, que la personne ne s'abandonne à cette prise en charge (perçue dans certains cas comme un trop grand confort) ou ne s'incruste, ce qui va à l'encontre des objectifs de l'intervention, à savoir que l'individu se prenne en main et vole de ses propres ailes.

Les interrogations, les questionnements sont au cœur de l'intervention : les ressources actuelles sont-elles appropriées? Faut-il faire plus? autrement? comment? Les organismes ont indiqué à la fois des améliorations à apporter en termes de services, de ressources (expertises pointues pour les multiproblématiques), mais aussi en termes de responsabilités à partager (public et communautaire), de structures sociales insuffisantes pour ce qui est du logement (logements sociaux, logements abordables, appartements supervisés), du transport et de plateaux de travail. Des services manqueraient, en particulier pour certaines catégories de clientèles : les femmes qui ne sont pas victimes de violence conjugale, les femmes avec enfants et les familles, les hommes de plus de 30 ans qui se retrouvent brutalement sans emploi, sans conjointe, isolés et démunis. Serait-il pertinent de mettre sur pied certaines ressources pour des clientèles mal desservies ou d'adapter celles qui existent, notamment concernant les critères d'admission trop restrictifs pour les clientèles qui sollicitent ces services (durée; comportement/en particulier par rapport à la toxicomanie et la santé mentale; âge : les trop jeunes ou trop vieux qui ne trouvent pas de services appropriés)?

Face au constat du non-recours (les personnes ne veulent pas des services offerts), certaines interrogations sont posées : serait-il pertinent de reproduire en région, une organisation de services semblable à celle de Montréal (multiplier les ressources au km²)? En augmentant les ressources en direction des personnes sans domicile fixe, ne risque-t-on pas de créer des besoins sans régler le problème, voire à en créer d'autres? En matière d'hébergement et de logement, ne devrait-on pas trouver d'autres solutions à plus long terme : appartements supervisés par exemple, car les refuges ne régleront pas le problème de l'itinérance.

Que le phénomène soit appréhendé par le biais des trajectoires personnelles, des milieux d'intervention, de sa genèse, des problématiques repérées ou encore du rapport aux services, la réflexion sur les processus sociaux de production doit s'arrimer aux services. Un certain nombre de dimensions du phénomène de l'itinérance en Montérégie ont été mises à jour, mais d'autres mériteraient d'être approfondies : les personnes de passage, leurs circuits, leurs stratégies de débrouillardise, leurs attentes au niveau des services; les personnes à la frange, au seuil de l'itinérance, toute cette masse critique de personnes sur le fil : qu'est-ce qui fait que certaines basculent, qu'est-ce qui fait que d'autres se maintiennent?

Le présent rapport visait à établir un premier portrait d'ensemble de l'itinérance en Montérégie, et plus particulièrement des besoins des personnes itinérantes, de leur expérience montérégienne et de la forme que prend l'organisation des services qui reçoivent ces personnes. Cette recherche comporte des limites mais elle ouvre des pistes et permet de poser des questions intéressantes à approfondir ultérieurement. Nous prévoyons, à partir de ce rapport, élaborer un document synthèse facilement accessible qui pourra alimenter le débat et la réflexion autour de cette problématique. Nous envisageons la mise en commun avec d'autres expériences de même nature, québécoises et canadiennes, afin de partager et d'enrichir les différents points de vue et les connaissances produites dans ces contextes variés.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Anderson, L. et David, A.S. (2001). "L'exclusion sociale et le soi: une perspective d'interactionnisme symbolique". *Sociologie et sociétés*, XXXIII(2), 13-27.
- Aranguiz, M. et Fecteau, J.-M. (2000). "L'école de la précarité : vagabonds et errants à Montréal au tournant du siècle". in D. Laberge (Sous la dir. de), *L'errance urbaine*, Ste-Foy : Éditions MultiMondes, 11-27.
- Baumohl, J. (Ed.). (1996). *Homelessness in America*. Arizona: The Oryx Press.
- Cloke, P., Milbourne, P. et Widdowfield, R. (2000). "Homelessness and Rurality: "Out of Place" in Purified Space?". *Environment and Planning D: Society and Space*, 18, 715-735.
- Cloke, P., Widdowfield, R. et Milbourne, P. (2000). "The Hidden and Emerging Places of Rural Homelessness". *Environment and planning*, 32(1), 77-90.
- Cloke, P., Milbourne P. et Widdowfield, R. The complex mobilities of homeless people in rural England,
<http://www.ggy.bris.ac.uk/news/courses/general/news/staff/information/ggpic/cloke.htm>, 23 septembre 2003.
- CLSC Seigneurie de Beauharnois. (2002). *Profil de la population*. 85 p.
- Collectif de défense des droits de la Montérégie. (2001). *Programme d'initiative de partenariats en action communautaire. Journée de consultation*. Longueuil, 5 p.
- Conseil permanent de la jeunesse. (2003). *Portraits statistiques régionaux. Les jeunes de la Montérégie en chiffres*, <http://www.cpj.gouv.qc.ca>, 4 juin 2003.
- CSN. 2003. *Démocratiser et améliorer la santé par les services sociaux*, <http://www.csn.qc.ca/Memoires/Clair/Monteregie.html>, 3 juin 2003.
- Cummins, L.K., First, R.J. et Toomey, B.G. (1998). "Comparisons of Rural and Urban Homeless Women". *Affilia Journal of Women and Social Work*, 13(4), 435-453.
- Développement des ressources humaines Canada. 2003. *Bulletin sur le marché du travail. Montérégie. Bilan 2000 et rétrospective*, http://www.qc.hrdc-drhc.gc.ca/imt/saint-hyacinthe/francais/bul_eve/bilan2000/page-2.html#total, 6 août 2003.
- Direction de la santé publique. (2001). *Cadre de référence pour le travail de proximité en Montérégie*. Québec : Régie régionale de la santé et des services sociaux, 53 p.
- Farge, A. et Laé, J.-F. (2000). *Fracture sociale*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Fédération des organismes sans but lucratif d'habitation de Montréal, CLSC Plateau Mont-Royal, SCHL et CMHC. (1996). *Protocole d'évaluation du support communautaire des personnes seules marginalisées dans le cadre du logement social//An Evaluation*

Protocol for Community Supports for Marginalized Singles in Social Housing. Ottawa : SCHL // CMHC.

- First, R., Rife, J. et Toomey, B. (1994). "Homelessness in Rural Areas: Causes, Patterns, and Trends". *Social Work*, 39(1), 97-108.
- Fitchen, J.M. (1992). "On the Edge of Homelessness: Rural Poverty and Housing Insecurity". *Rural Sociology*, 57(2), 173-193.
- Fournier, L. (2001). *Enquête auprès de la clientèle des ressources pour personnes itinérantes des régions de Montréal-Centre et de Québec, 1998-1999*. Québec : Institut de la statistique du Québec, 142 p.
- Fournier, L., Chevalier, S., Ostoj, M., Caulet, M., Courtemanche, R. et Plante, N. (1998). *Dénombrement de la clientèle itinérante dans les centres d'hébergement, les soupes populaires et les centres de jour des villes de Montréal et de Québec, 1996-97*. Montréal : Santé Québec, 5 p.
- Fournier, L. et Mercier, C. (Sous la dir. de). (1996). *Sans domicile fixe : au-delà du stéréotype*. Montréal : Éditions du Méridien.
- FRAPRU. (2003a). *La situation des ménages locataires par ville en 1995*, <http://www.frapu.qc.ca/Noir>, 10 juin 2003.
- FRAPRU. (2003b). Mémoire présenté à La Commission parlementaire sur l'aménagement du territoire. 2002. *Pour en finir avec la crise du logement*, <http://www.frapu.qc.ca/Docs/MemLog.html>, 10 juin 2003.
- Gladu, C. et Hénault, M. 2002. *Mémoire de la ville de Longueuil sur le logement social et abordable*, Ville de Longueuil : Longueuil.
- Goodfellow, M. et Parish, K. (2000). "Continuum of Care for the Rural Homeless: Examination of Three Cases". *Sociological Viewpoints*, 16, 32-45.
- Gravel, S., (1998). *Rapport préliminaire du 1er volet de l'analyse de pertinence sur l'ouverture d'un refuge sur la Rive-Sud*. Longueuil, 90 p.
- Gravel, S., (1999). *Le phénomène de l'itinérance, un signe des temps*. Longueuil : Hébergement La CASA Bernard-Hubert, 20 p.
- Gravel, S., (2000). *Situation des femmes sans abri de la Rive-Sud. Rapport final*. Longueuil : Développement des ressources humaines Canada; Abri de la Rive-Sud, 44 p.
- Grenier, L., Ringuette, M., Jan, J., Simard, D., Boisvert, N., Campeau, M. et Vaudrin, C. (2002). *Profil économique de la région : Montérégie*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Hurtubise, R. (2000). "Aide alimentaire et pauvreté : vers de nouvelles formes de priorisation des clientèles et des interventions". in D. Laberge (Dir.), *L'errance urbaine*, Sainte-Foy : Éditions MutliMondes, 349-359.

- Initiative de partenariats en action communautaire. (2002). *"Ce qui a été dit". Sommaire des ateliers communautaires et du site Web*. Ottawa : 40 p.
- Institut de la statistique du Québec. (2003a). *La situation démographique du Québec*, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil16/societe/demographie/demo_gen/po_p_age16.htm, 7 août 2003.
- Institut de la statistique du Québec. (2003b). *La situation démographique du Québec*, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil16/societe/demographie/demo_gen/po_p_age16.htm, 7 août 2003.
- Institut de la statistique du Québec. (2003c). *Population de 15 ans et plus, selon la participation au marché du travail, régions administratives du Québec, 2001*, http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/lequebec/marche_travail_que/travpop15ans20.htm, 10 juin 2003.
- Institut de la statistique du Québec. (2003b). *La situation démographique du Québec*, <http://www.stat.gouv.qc.ca>, 18 mars 2003.
- Institut national de santé publique du Québec. (2002). *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions : région de la Montérégie*.
- Jean, B. (1997). *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Laberge, D. (2000). (Dir.), *L'errance urbaine*. Sainte-Foy: Éditions MultiMondes.
- Laberge, D., Landreville, P., Morin, D. et Casavant, L.. (1998). *Le rôle de la prison dans la production de l'itinérance* (Rapport de recherche soumis au CQRS). Montréal : CRI, Dépt. de sociologie, UQAM, École de criminologie, UdeM, RAPSIM.
- Laberge, D., Poirier, M. et Charest, R. (1998). Un étranger dans la cité : la présence de l'itinérant et la représentation de l'itinérance. *Nouvelles pratiques sociales*, 11(1), 19-24.
- Laberge, D. et Roy, S. (2001). "Pour être il faut être quelque part: la domiciliation comme condition d'accès à l'espace public ". *Sociologie et sociétés*, XXXIII(2), 115-131.
- Lefebvre, L. (2000). *Pour cultiver l'espoir: un parcours de prise en charge individuelle et collective. Rapport d'évaluation participative de quelques initiatives en sécurité alimentaire*. Alliance Communautaire pour la formation et le développement (ACFD), 94 p.
- Levasseur, J., Pichon, P., Baglan, J.-Y., Marpsat, M., Kernevez, A., Lanzarini, C., Arduin, P. et Antoniadis, L. (1996). *Les lieux publics de la survie quotidienne. Recherche exploratoire : parcours urbains et suivis de personnes sans domicile dans deux quartiers parisiens*. Paris : Secrétariat Permanent du Plan Urbain (MELTT)-Institut National d'Études Démographiques (INED), 148 p.
- Marpsat, M. et Firdion, J.-M. (Sous la dir. de). (2000). *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*. Paris : Presses Universitaires de France-Éditions de l'Institut National d'Études Démographiques.

- Minguy, C., Ouellet, F., Doyle, F. et Bérubé, F. (1999). *Les conditions de vie des femmes et le développement régional en Montérégie*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Murray, M., Pagé, M. et Thériault, V. (2002). *Comprendre notre milieu et agir ensemble: Analyse de la pauvreté dans Vaudreuil-Soulanges*. Québec, Vaudreuil: Emploi-Québec, CLSC La Presqu'île, Commission scolaire des Trois-Lacs, Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges, Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges, 180 p.
- Nadeau, F. (2000). *Le passage à la vie autonome chez les jeunes ayant vécu un placement en milieu substitut*. Mémoire de maîtrise en service social, Faculté des sciences sociales. Université de Laval, Laval.
- Office de planification et de développement du Québec. (1992). *Bilan socio-économique, région de la Montérégie 1991*.
- Patton, T.L. (1988). "The Rural Homeless" in Institute of Medicine, Committee on Health Care for Homeless People, *Homelessness, health, and human needs*, Washington, D.C. : National Academy Press, 183-217.
- Pichon, P. (2002). "Les usages de la notion d'errance : perspective critique". *XVIIème colloque "L'errance en questions, regards, pratiques, politiques"*. Université Sainte-Étienne.
- Poirier, M., Lussier, V., Letendre, R., Michaud, P., Morval, M., Gilbert, S., et Pelletier, A. (1999). *Relations et représentations interpersonnelles de jeunes adultes itinérants*. Montréal : Rapport de recherche soumis au Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) par le Groupe de recherche sur l'itinérance des jeunes adultes, 179 p.
- Régie régionale de la santé et des services sociaux. (2003). *Le portrait de la santé : la Montérégie et ses territoires de CLSC*.
- Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval. (2000). *L'itinérance à Laval. État de situation 2000*. Laval : Régie régionale de la santé et des services sociaux de Laval, 33 p.
- Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montérégie. (2001). *Plan Communautaire en Itinérance. Territoire visé par l'IPAC en Montérégie. Document de travail*. Longueuil : RRSSS, 102 p.
- Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montérégie. (2001). *Plan Communautaire en Itinérance. Version d'information/consultation du 17-18 mai 2001*. Longueuil : RRSSS, 33 p.
- Regroupement des CHSLD et des CLSC de la Montérégie. *Portail des CLSC, des hôpitaux et des CHSLD de la Montérégie*, <http://www.santemonteregie.qc.ca/CLSC/monteregie.asp>, 5 août 2003.
- Robert, M. et Veilleux, R. (1999). *Ressources d'hébergement et profil des usagers sans domicile fixe du territoire de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie*. Université de Montréal : École de service social.

-
- Rosenthal, R. (1991). Straighter from the Source: Alternative Methods of Researching Homelessness. *Urban Anthropology*, 20(2), 109-126.
- Roy, C., Société d'habitation du Québec, et Comité de la santé mentale du Québec. (2001). *Le logement et les services de soutien en santé mentale : une solution à partager*. 141 p.
- Roy, M. (1998). "Exclusion et psychopathologie en zone rurale : Les exclus". *Information psychiatrique*, 74(4), 358-362.
- Roy, S. (1988). *Seuls dans la rue : portraits d'hommes clochards*. Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Sabourin, P., Hurtubise, R., et Lacourse, R. (2001). *Citoyens, bénéficiaires et exclus, usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie*. Montréal : Université de Montréal.
- Snow, D. et Mulcahy, M. (2001). "Space, Politics and the Survival of the Homeless". *American Behavioral Scientist*, 45(1), 149-169.
- Snow, D.A. et Anderson, L. (1993). *Down on their Luck. A Study of Homeless Street People*. Berkeley, Los Angeles, Oxford : University of California Press.
- Statistique Canada. (2002). *Caractéristiques de la population active (population de 15 ans et plus) selon les régions économiques*, http://www.stat.can.ca/français/Pgdb/labor36b_f.htm, 18 novembre 2002.
- Table de concertation en itinérance de la Rive-Sud/CLSC Longueuil-Ouest/Corporation de développement communautaire de Longueuil. (2001). *Pour une réponse concertée aux besoins des personnes itinérantes de la MRC Champlain*. Longueuil.
- Wright, S. et R. D. Wright (2000). "From the Educator's Eye: Images of Homeless in Rural and Urban Middle America". *Great Plains Sociologist*, 12, 1-21.
- Zawisza, K. (1996). "Homelessness is Serious in Rural Areas" in T.L. Roleff (Ed.), *The Homeless. Opposing Viewpoints*, Bender, David and Leone, Bruno Opposing Viewpoints Series. San Diego: Greenhaven Press, 52-57.

ANNEXE 2

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Questionnaire téléphonique

Lors des appels, la personne demandée pour répondre à notre questionnaire était tout d'abord le ou la responsable de l'organisme. Si le ou la responsable n'était pas joignable, nous demandions à parler à un intervenant ou à quelqu'un ayant une bonne connaissance de l'organisme et de sa clientèle. Certains organismes n'ont jamais été joints, soit parce que le numéro n'était plus en service, ou parce que personne n'a répondu à l'appel. Nous présentions en premier lieu, le projet et la démarche de recherche, puis la question suivante était posée : « Pouvez-vous me dire si vous recevez des personnes itinérantes ? ». Une réponse positive à cette question nous autorisait à poursuivre notre investigation. Une réponse négative à cette même question nous amenait à nous informer du mandat de l'organisme et de la clientèle reçue afin de nous assurer que le répondant n'écartait aucune personne pouvant être considérée comme itinérante. Nous avons également collecté tous les documents relatifs à l'organisme, tel que brochure, lettres patentes, ou rapport d'activités, lorsque c'était possible.

Les organismes ont rarement des informations systématisées sur leur clientèle. Il leur a parfois été malaisé de répondre à la question portant sur la proportion de personnes itinérantes reçues au cours d'une année pour plusieurs raisons : a) ils ne font pas la distinction entre qui est itinérant et qui ne l'est pas, b) ils ne produisent pas de statistiques sur leur usagers, c) la personne répondante n'a pas un contact direct avec la clientèle de l'organisme ou ne détient pas l'information, d) certains organismes indiquent le nombre de personnes reçues par année plutôt qu'une proportion de leur clientèle.

Ce premier contact avec les ressources nous a permis de susciter leur intérêt pour la recherche et de les associer aux étapes suivantes (notamment le deuxième questionnaire, les *focus-group*, et les entrevues avec des personnes itinérantes). À l'aide d'un deuxième questionnaire envoyé par la poste à une partie des organismes repérés (ressource régulière et occasionnelle), nous avons donc collecté de plus amples informations, tant sur leurs services et l'intervention que sur les personnes itinérantes qu'ils reçoivent.

Deuxième questionnaire

Afin de compléter la cartographie et le portrait des ressources en itinérance sur le territoire de la Montérégie, nous avons élaboré un second questionnaire qui comportait une vingtaine de questions ouvertes et fermées. La première cueillette de données avait permis d'identifier les ressources recevant des personnes itinérantes, que ce soit de façon régulière, occasionnelle, ou encore exceptionnelle⁶². Quelques précisions s'imposent quant à la catégorisation des ressources.

⁶² Nous ne souhaitons pas arriver auprès des organismes avec une définition préétablie puisque nous voulions laisser émerger les représentations des intervenants à propos des personnes itinérantes.

- Les ressources régulières regroupent les organismes dont la mission première est d'accueillir des personnes itinérantes ou sans domicile fixe. En d'autres termes, ces personnes constituent la totalité des usagers (ou la très grande majorité).
- Les ressources occasionnelles rassemblent les organismes qui, parmi leurs usagers, accueillent des personnes itinérantes. On retrouve également dans cette catégorie des organismes qui ont développé un volet d'intervention ou des services destinés spécifiquement aux personnes itinérantes.
- Les ressources exceptionnelles font référence à des organismes recevant quelques personnes itinérantes ou sans domicile fixe dans l'année (moins de 5 personnes). Il est apparu pertinent de les intégrer à notre corpus car cela constitue un indice de leur présence, sachant qu'en Montérégie, les ressources adéquates peuvent être inexistantes et que ces personnes s'adressent où elles peuvent, sont dépannées ou bien référées.

Focus-group

1. Découpage par sous-régions et choix des acteurs

Dans cette section, nous allons apporter quelques précisions à propos du découpage retenu quant aux sous-régions et aux choix des acteurs.

Il existe un grand nombre de façons de découper un territoire : il est possible de le faire selon un découpage administratif (judiciaire, sanitaire, Municipalités régionales de comté, etc.), économique (niveau de revenus, catégories socioprofessionnelles, etc.), politique (circonscriptions électorales), sanitaire (regroupement de territoires de CLSC), selon la géographie (pays, régions, climat, densité de population, secteurs de dénombrement, etc.), selon les paroisses, les commissions scolaires, par code postal, etc. Ces différentes modalités ont un principe organisateur d'homogénéité c'est-à-dire qu'une ou plusieurs caractéristiques communes permettent de constituer des ensembles en les regroupant selon un ou des critères définis au préalable.

Dans le cadre de la présente recherche, il aurait été possible de procéder au regroupement des organismes selon les problématiques visées (personnes ayant des problèmes de santé mentale, de toxicomanie, de violence conjugale, etc.) puisque, pour un grand nombre de ressources, leur mandat définit leur clientèle selon ces catégories. Cependant, plusieurs facteurs nous ont amenés à ne pas retenir cette option : ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives, la réalité du terrain fait généralement référence à un découpage territorial, enfin les objectifs et contraintes de la recherche ne favorisaient pas ce choix. C'est le découpage par sous-région dans une perspective intersectorielle qui nous est apparu le plus judicieux pour rendre compte des différentes réalités en Montérégie. Par la suite, nous avons déterminé les regroupements pertinents pour la réalisation de 5 à 6 *focus-group* et ce, dans un souci de faisabilité.

Nous allons donc préciser tout d'abord comment nous avons construit les différentes sous-régions et le rationnel qui sous-tend ce découpage.

Considérant l'ensemble de la région, on constate que les ressources occasionnelles sont majoritaires et les ressources régulières très peu nombreuses (5 organismes dans toute la Montérégie). Par ailleurs, nous avons relevé 9 municipalités en Montérégie où les

ressources sont concentrées, toutes catégories confondues c'est-à-dire qu'il s'agisse de ressources régulières, occasionnelles ou exceptionnelles. Les 9 municipalités qui regroupent le plus grand nombre d'organismes sont : Granby, La Prairie, Longueuil, St-Hubert, St-Hyacinthe, St-Jean-sur-Richelieu, Salaberry-de-Valleyfield, Sorel et Vaudreuil-Dorion. C'est à partir de cette répartition que nous avons regroupé les municipalités de La Prairie et de St-Hubert avec celle de Longueuil étant donné leur proximité et leur situation géographique (Rive-Sud). Il reste alors 7 municipalités (Granby, St-Hyacinthe, St-Jean-sur-Richelieu, Salaberry-de-Valleyfield, Sorel et Vaudreuil-Dorion) que nous nommerons "villes pôles".

1.1 Les sous-régions

Comme on l'a vu⁶³, le territoire de la Montérégie n'est pas homogène tant s'en faut. Pour circonscrire des sous-régions, nous avons donc retenu des éléments provenant à la fois de l'organisation des services : présence sur un territoire de ressources et services qui reçoivent des personnes itinérantes et l'existence de regroupements déjà constitués (Tables de concertation, comités, etc.) et de la géographie physique : repérage des villes pôles et villes satellites, taille des municipalités.

De façon générale, la plupart des organismes (qui reçoivent des personnes itinérantes) se trouvent dans de grandes municipalités, que nous appellerons "ville pôle", autour desquelles gravitent des municipalités de taille moyenne (moindre), que nous appellerons "ville satellite". Les villes satellites ont été associées à une ville pôle en fonction de la proximité qui paraît déterminer la référence que les organismes effectuent. En d'autres termes, les organismes situés dans les villes satellites dirigent les personnes itinérantes vers les organismes d'une ville pôle. La plupart du temps ce renvoi s'explique par la proximité et la présence de services plus appropriés aux besoins des personnes itinérantes (ressources régulières ou qui permettent de répondre à leurs besoins).

Nous avons divisé la Montérégie en 7 sous-régions (celles de Granby, Saint-Hyacinthe, Rive-Sud, Saint-Jean-Sur-Richelieu, Salaberry-De-Valleyfield, Sorel, Vaudreuil-Dorion) afin de mieux rendre compte des particularités existantes à l'intérieur de cette vaste région qu'est la Montérégie, mais aussi pour mettre à jour les dynamiques, les réseaux et les modalités d'orientation entre les organismes d'une même sous-région. Les sous-régions ne renvoient pas aux mêmes réalités. Pour certaines d'entre elles, les acteurs du terrain identifient un problème d'itinérance⁶⁴, sur certains territoires il y a une préoccupation et des questionnements se rapportant à cette problématique⁶⁵, enfin sur d'autres la question de l'itinérance ne semble pas se poser⁶⁶.

Dans le cas précis des *focus-group*, pour des raisons techniques, certaines sous-régions seront fusionnées avec d'autres à cause du nombre trop faible de ressources.

⁶³ Section concernant le profil socio-économique de la Montérégie.

⁶⁴ Longueuil et Rive-Sud/Chambly/Châteauguay; Salaberry-de-Valleyfield.

⁶⁵ Vaudreuil-Soulanges.

⁶⁶ Sorel. Même si l'on retrouve des conditions de vie voisinant la très grande pauvreté, cet élément central n'en fait pas nécessairement un facteur suffisant pour définir un éventuel risque d'itinérance pour ces populations. Nous voulons ici, en premier lieu, circonscrire notre objet aux situations identifiées itinérantes par les acteurs du terrain.

Le choix des organismes participants aux *focus group* a été fait parmi les ressources régulières et occasionnelles de chaque sous-région. Bien entendu, nous avons pris en compte l'intérêt des personnes concernant la question de l'itinérance et leur participation est basée sur le volontariat.

1.2 Description des 7 sous-régions

- La sous-région de la RIVE-SUD⁶⁷

Ce territoire, que nous nommons « Rive-Sud », correspond à la banlieue sud de Montréal, en bordure du fleuve. Il s'étend de Châteauguay à Longueuil⁶⁸ et comprend aussi La Prairie et Candiac. Dans ce secteur, la plupart des organismes impliqués dans la problématique de l'itinérance se sont regroupés au sein de la Table Itinérance Rive-Sud (TIRS) en septembre 2000; cette Table, par la suite, a obtenu son incorporation en août 2002 et porte le nom désormais de Table de concertation sans domicile fixe de Longueuil. Elle comprend actuellement vingt-un membres. D'autre part, dans les municipalités de La Prairie, Candiac et Châteauguay une dizaine de ressources reçoivent des personnes itinérantes. Les ressources sur ce territoire sont diversifiées en terme de services. Elles offrent des services de première ligne, comme l'aide alimentaire et vestimentaire, des services d'orientation, du soutien à la réinsertion, de l'hébergement, du suivi dans la communauté. D'autre part, des organismes rejoignent une clientèle diversifiée en faisant du travail de rue et de milieu.

C'est sur le territoire de la Rive-Sud que l'on repère la plus forte concentration d'organismes ayant pour mandat principal de rejoindre les personnes itinérantes. Ainsi, l'Abri de la Rive-sud et la C.A.S.A. Bernard-Hubert sont les deux principales ressources offrant en premier lieu, des services d'hébergement aux personnes sans domicile fixe. Pour les autres, la clientèle est mixte c'est-à-dire qu'ils reçoivent des personnes aux problématiques variées dont un certain pourcentage de personnes sans domicile fixe au sein de la clientèle santé mentale, femmes victimes de violence, personnes aux prises avec des problèmes de consommation, jeunes, etc. Dans la sous-région de la Rive-sud, nous avons repéré vingt-six organismes pour la réalisation des *focus group* : dix-neuf se trouvent dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil, quatre dans la municipalité de La Prairie, deux dans l'arrondissement de Lemoyne et un à Candiac.

- La sous-région de SALABERRY-DE-VALLEYFIELD⁶⁹

Cette sous-région est située au sud-ouest de la Montérégie, délimitée au nord par le Lac Saint-François et le fleuve Saint-Laurent, au sud par la frontière américaine et à l'ouest par la frontière ontarienne. Elle est majoritairement rurale (80% agricole) mais possède toutefois une zone urbaine et semi-urbaine située autour de Salaberry-de-Valleyfield. Cette sous-région est un lieu de passage puisqu'elle se trouve à la fois sur l'axe routier est-ouest (Montréal-Toronto) et sur l'axe nord-sud (Québec-États-Unis). Par ailleurs, la présence

⁶⁷ Elle couvre la MRC 12 Roussillon et la MRC 4 Champlain.

⁶⁸ La fusion au 1^{er} janvier 2002 a regroupé huit municipalités, à savoir : Longueuil (devenu Vieux-Longueuil), Lemoyne, Greenfield Park, Brossard, St-Hubert, Saint-Lambert, Saint-Bruno-de-Montarville, Boucherville. La nouvelle ville de Longueuil compte donc désormais sept arrondissements soit Vieux-Longueuil, Lemoyne/Saint-Lambert, Greenfield Park, St-Hubert, Saint-Bruno-de-Montarville, Brossard, Boucherville.

⁶⁹ Elle couvre la MRC 3 Beauharnois-Salaberry, la MRC 6 Haut-Saint-Laurent et la MRC 8 Les Jardins-de-Napierville.

d'un centre jeunesse et d'une prison provinciale sur ce territoire favorise la venue de personnes non-originaires de la région de Valleyfield.

En territoire rural, on compte trois organismes qui rejoignent des personnes itinérantes, soit par l'intermédiaire d'un dépannage alimentaire (St-Rémi), du soutien à la défense des droits (Huntingdon) ou encore d'un hébergement pour femmes (Ormstown). Pour le secteur urbain et semi-urbain, nous avons identifié des organismes d'hébergement (refuge, hébergement santé mentale et centre de crise) et des services de jour (groupe d'entraide, aide alimentaire/vestimentaire/meubles, travail de rue, support aux familles). Les différentes problématiques couvertes sont reliées à la toxicomanie, la violence conjugale, la santé mentale et l'extrême pauvreté. La grande majorité des ressources est située à Salaberry-de-Valleyfield mais on en retrouve également dans les municipalités avoisinantes de Saint-Timothée et Beauharnois. Nous avons repéré une ressource régulière située à Salaberry-de-Valleyfield et dix-sept ressources occasionnelles situées principalement à Salaberry-de-Valleyfield mais aussi à St-Timothée (une ressource), à Beauharnois (deux ressources), à Huntingdon (une ressource), à St-Rémi (une ressource) et à Ormstown (une ressource). Pour les *focus-group*, nous avons retenu ces dix-huit ressources.

- La sous-région de VAUDREUIL-DORION⁷⁰

Le territoire est délimité naturellement par le fleuve (au sud par le Lac Saint-François et le fleuve Saint-Laurent et au nord par la rivière des Outaouais) et la province de l'Ontario. En 2002, les organismes concernés par l'itinérance dans cette sous-région se sont donnés une structure de concertation autour de cette thématique. La Table de concertation itinérance rassemble des organismes communautaires, religieux, et institutionnels. On y retrouve des organismes qui assurent une aide alimentaire, d'autres offrent de l'hébergement (santé mentale avec un centre de jour, jeunes), enfin un organisme est responsable du travail de rue. En dehors de la Table de concertation, une ressource propose un programme de réinsertion pour les jeunes. Nous avons donc invité huit organismes à se rencontrer lors des *focus-group*.

- La sous-région de SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU⁷¹

Cette sous-région longe en grande partie la rivière du Richelieu qui s'étend du nord (région de Sorel) au sud (frontière américaine) de la Montérégie. Le découpage de cette sous-région comprend toutes les MRC qui bordent la rivière du Richelieu à l'exception de la MRC la plus au nord c'est-à-dire la MRC du Bas Richelieu (Sorel). Le regroupement de ces 3 MRC (MRC Le-Haut-Richelieu, Rouville, La Vallée du Richelieu) s'explique par la proximité d'une ville pôle, St-Jean-sur-Richelieu autour de laquelle gravitent quatre villes satellites, Iberville, Chambly, Beloeil et Marieville. Nous avons exclu de cette sous-région la MRC de Sorel (qui constituera une autre sous-région) parce que la proximité n'était plus un argument valable et que Sorel constitue une ville pôle dans sa région.

Au total, nous avons repéré neuf organismes pour les *focus-group*. À St-Jean-sur-Richelieu, la ville pôle de cette sous-région, il n'existe aucune ressource régulière. Dans cette sous-région, les personnes itinérantes se présentent donc dans des organismes qui répondent à

⁷⁰ Elle couvre la MRC 15 Vaudreuil-Soulanges.

⁷¹ Elle couvre la MRC 5 Le-Haut-Richelieu, la MRC 13 Rouville et la MRC 14 La Vallée du Richelieu.

des problématiques telles que la santé mentale, la prévention contre le suicide, la violence conjugale et la pauvreté. Certains d'entre eux offrent de l'hébergement à une clientèle spécifique (santé mentale, femmes victimes de violence conjugale, personnes handicapées, etc.), d'autres proposent du suivi individuel, de l'accompagnement, de l'écoute téléphonique, du transport, des groupes d'entraide, des comptoirs de vêtements, de la nourriture, etc.

- La sous-région de GRANBY⁷²

La sous-région de Granby se trouve à l'extrémité sud-est de la Montérégie. Au sud, elle est bordée par l'état du Vermont (États-Unis) et à l'est par l'Estrie. Granby est la ville pôle de cette sous-région à caractère majoritairement rurale, tandis que Bedford et Waterloo en sont les deux villes satellites. Huit organismes étaient susceptibles de se retrouver lors du *focus-group* : trois maisons de jeunes qui assurent du travail de rue et/ou de milieu et quatre organismes offrant de l'hébergement, pour des personnes ayant des problèmes de santé mentale, pour des ex-détenus et pour des hommes en difficulté. Enfin, une autre ressource propose de prévenir et de contrer la violence conjugale en intervenant auprès de conjoints violents, cette ressource vient également en aide aux hommes en difficulté et rejoint des personnes itinérantes.

- La sous-région de SOREL⁷³

La sous-région de Sorel se situe dans le nord de la Montérégie, en bordure du fleuve du St-Laurent et s'étend jusqu'à la pointe nord de Montréal. Les municipalités de Verchères et de Contrecoeur sont les villes satellites et Sorel la ville pôle. Très peu d'organismes dans cette sous-région reçoivent des personnes itinérantes. Nous avons relevé, à Sorel, une seule ressource occasionnelle qui offre des repas communautaires et quatre ressources qui dépanne exceptionnellement, dont une ressource d'hébergement pour femmes violentées, une maison des jeunes, un groupe d'entraide en santé mentale et une entreprise d'insertion pour les jeunes. La maison des jeunes à Verchères et le centre d'action bénévole à Contrecoeur dépannent des personnes itinérantes. Compte tenu des services présents dans cette sous-région, il est apparu plus judicieux pour les *focus-group* de la regrouper avec celle de St-Hyacinthe, étant donné la proximité.

- La sous-région de SAINT-HYACINTHE⁷⁴

La sous-région de St-Hyacinthe est située au cœur de la partie nord de la Montérégie. Elle est bordée par la sous-région de Sorel au nord, à l'ouest par celle de St-Jean-sur-Richelieu, au sud par celle de Granby et à l'est par la région de l'Estrie. St-Hyacinthe, la ville pôle, ne compte aucune ressource régulière mais on repère huit ressources occasionnelles et deux exceptionnelles. Les villes satellites sont Ste-Madeleine, Upton et Acton Vale. Une ressource qui offre de l'hébergement de réhabilitation en toxicomanie reçoit occasionnellement des personnes itinérantes. Le travail de rue et une ressource d'aide familiale en accueillent exceptionnellement dans les municipalités d'Upton et Acton Vale. Nous avons donc neuf ressources occasionnelles pour la sous-région de St-Hyacinthe.

⁷² Elle couvre la MRC 7 la Haute-Yamaska et la MRC 11 Brôme-Missisquoi.

⁷³ Elle couvre la MRC 2 Bas-Richelieu et la MRC 9 La Jemmerais.

Entrevues

Pour faciliter le recrutement dans les organismes, nous avons proposé aux intervenants une affiche invitant les personnes intéressées à participer à notre projet. Cette annonce précisait les conditions des entrevues et présentait brièvement les objectifs et le cadre de la recherche. À quelques reprises, il est arrivé que les personnes pressenties ne se soient pas présentées à l'entrevue. Dans ces quelques cas, nous avons procédé à une invitation aux personnes alors présentes dans la ressource.

⁷⁴ Elle couvre la MRC 10 Les Maskoutains et la MRC 1 Acton.

ANNEXE 3

LISTES ET DOCUMENTS CONSULTÉS

- Liste de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie. Cette liste est composée exclusivement d'organismes communautaires installés sur tout le territoire de la Montérégie (elle contient plus de 420 organismes). Ces organismes répertoriés constituent l'ensemble des organismes subventionnés par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie (<http://www.rsss16.gouv.qc.ca/Publications/publications.htm>).
- 9 listes réalisées par les Corporations de développement communautaire de chaque sous-régions de la Montérégie, qui contiennent l'ensemble des organismes membres de la CDC.(CDC de Brôme-Missisquoi, Haute-Yamaska, Longueuil, Maskoutains, Bas-Richelieu, Haut-Richelieu, Vaudreuil-Soulanges, Beauharnois-Salaberry et Haut-St-Laurent).
- La liste des membres de la Table de concertation sans domicile fixe de Longueuil.
- La liste des Carrefours emploi-jeunesse de la Montérégie (21 CJE en Montérégie).
- Deux Répertoires 2002 des organismes et projets affiliés à Centraide Richelieu-Yamaska et Centraide Sud-Ouest.
- Le bottin l'Essentielle, réalisé par le Centre de femmes de La Vallée des Patriotes à Beloeil (Ressources principalement de Montréal et de la Montérégie).
- La carte des organismes communautaires, réalisée par le CLSC La Pommeraie (liste qui comprend les ressources présentes dans les municipalités de Farnham et environs, Sutton Ville Lac Brôme, Cowansville et environs, Bedford et environs, et les organismes hors région du CLSC).
- Le Répertoire des organismes jeunesse du Québec (section Montérégie-16), réalisé par le Conseil Permanent de la Jeunesse.
- La liste des ressources d'hébergement présente dans le document "Ressources d'hébergement et profil des usagers sans domicile fixe du territoire de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie." réalisé par Marie Robert et Renée Veilleux, en février 2001 (cette liste comprend des ressources d'hébergement communautaires, institutionnelles, religieux ou privées sur le territoire de la Montérégie).
- La liste des CLSC et Hôpitaux de la Montérégie.
- Le bottin des organismes régionaux (MRC des Jardins de Napierville), réalisé par Service d'Action Bénévole "au coeur du jardin" inc.
- Le répertoire "Le Relais" réalisé par le Centre d'Action Bénévole L'Actuel à Vaudreuil-Dorion (répertoire des ressources présentes sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges et de Beauharnois-Salaberry).
- Le Répertoire des ressources communautaires, réalisé par la Ville de Saint-Hyacinthe (contient des ressources présentes dans la ville de St-Hyacinthe).
- La liste des paroisses délivrée par le Diocèse de Saint-Jean-Longueuil et la liste des paroisses offrant de l'aide alimentaire à Châteauguay et à Lery.
- La liste des organismes accrédités par Moisson sud-ouest.
- Liste Solidarité Itinérance RSIQ.

ANNEXE 4**Questionnaire du premier appel**

Présentation de la démarche de recherche

1- Organisme

communautaire privé institutionnel : CLSC, hôpitaux...
intermédiaire religieux

2- Mandat de l'organisme**3- Date de création de l'organisme****4- Clientèle ciblée et problématiques rencontrées****5- L'organisme reçoit-il des personnes itinérantes?**

oui car clientèle cible, dans le cadre du mandat de l'organisme
pour dépannage
non

6 – Provenance des personnes itinérantes et organismes de référence (IN)**7- Les personnes itinérantes reçues sont adressées vers quel(s) organisme(s)? (OUT)****8- Proportion de personnes itinérantes reçues dans l'organisme au courant d'une année, dans la dernière année.****9- Principaux services offerts**

hébergement	informations et références
comptoir de vêtements	activités récréatives
comptoir de nourriture	activités éducatives
soutien, spécifier	autre, spécifier

10- Brochure/documents de l'organisme

ANNEXE 5

QUESTIONNAIRE ADRESSÉ AUX RESSOURCES RECEVANT DES PERSONNES ITINÉRANTES

I. L'ORGANISME

Nom de l'organisme : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ **Fax :** _____

Courriel : _____

Site internet de l'organisme : _____

1- Horaires détaillés des services (ex. : Gîte de 17h à 8h30, 7 jours/Centre de jour de 9h à 17h du lundi au jeudi/Écoute et soutien téléphonique 24 heures, 7 jours...)

2- Période d'ouverture

à l'année

autre, indiquer la période couverte (ex. : de septembre à juin)

3- Quel(s) territoire(s) desservez-vous? _____

4- Quel est le mandat de votre organisme ? _____

5- Offrez-vous de l'hébergement?

- oui non (passez à la question n°8 de la partie I)

6- Si oui, de combien de places disposez-vous au total? |__|__|

7- De quel type d'hébergement s'agit-il?

Type d'hébergement	Nombre total de places	Durée maximale du séjour (1 nuit, 3 mois...)	Fréquence des séjours autorisée ⁷⁵	Coût de l'hébergement
<input type="checkbox"/> refuge ⁷⁶	__ __			
<input type="checkbox"/> chambre (individuelle ou partagée) dans la ressource	__ __			
<input type="checkbox"/> logement supervisé ⁷⁷	__ __			
<input type="checkbox"/> lit de dépannage	__ __			
<input type="checkbox"/> logement de transition ⁷⁸	__ __			
<input type="checkbox"/> autre forme d'hébergement, laquelle, expliquez: _____ _____	__ __			

8- À l'intérieur de votre mandat général, avez-vous un programme ou un volet qui cible plus particulièrement une clientèle ou des problématiques spécifiques?

Indiquer le nombre de places réservées à cette clientèle spécifique : _____

- Ne s'applique pas.

⁷⁵ Par exemple, pas de limite dans le temps, x fois dans l'année ou le mois, précisez.

⁷⁶ Un **refuge** correspond à une ressource d'hébergement prévue pour recevoir pour la nuit des personnes en situation d'urgence.

⁷⁷ Un **logement supervisé** permet à des personnes qui ne peuvent pas vivre en autonomie complète de recevoir des services de soutien. L'occupation peut-être de longue durée.

⁷⁸ Un **logement de transition** offre des services d'aide à l'autonomie fonctionnelle et financière. Les clients peuvent profiter de ce type de logement pour une période maximale de 3 ans.

II. LES PERSONNES SANS DOMICILE FIXE REÇUES DANS VOTRE ORGANISME

1- Nous aimerions savoir qu'est-ce que l'itinérance pour vous? Quelle est votre propre définition?

2- Les personnes itinérantes ou sans domicile fixe que vous recevez dans votre organisme sont le plus souvent :(vous pouvez cocher plusieurs réponses)

de jeunes fugueurs

des personnes de passage

des personnes en instabilité de logement (déménagements fréquents, éviction, hébergées, précarité résidentielle)

des personnes qui sont itinérantes depuis plusieurs années

des personnes dont l'itinérance est épisodique

des personnes dont l'itinérance est transitoire⁷⁹

autre, précisez: _____

ne sait pas

3- Les personnes itinérantes ou sans domicile fixe rencontrées sont plus souvent :

des femmes

des hommes

ne sait pas

4- Dans quelle tranche d'âge se situent les personnes sans domicile fixe que vous recevez?

de |_|_| à |_|_|

ne

sait

pas

⁷⁹ C'est-à-dire ayant connu un ou quelques épisodes d'itinérance comme par exemple: personnes en attente de statut, réfugiés, chômeurs, dans un contexte de rupture, etc.

ailleurs au Québec : _____ %
Précisez _____

l'extérieur du Québec : _____ %
Précisez _____

ne sait pas

III- L'INTERVENTION DANS L'ORGANISME

1- Selon vous, y-a-t-il des services pour les personnes sans domicile fixe qui pourraient être développés dans votre région? Expliquez et précisez lesquels (les services sont-ils insuffisants, mal-adaptés, inexistants?).

2- Selon vous, quelles catégories ou sous-groupes de personnes sans domicile fixe sont :

a) les plus mal desservis? Expliquez.

b) les mieux desservis? Expliquez.

3- Quels sont vos principaux partenaires dans l'intervention auprès des personnes sans domicile fixe ?

Si vous possédez d'autres informations ou documents que vous jugez utiles ou pertinents pour cette recherche, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Dites-nous si vous êtes intéressés par les suites de la recherche et si oui veuillez nous indiquer à qui adresser l'envoi.

Fonction de la personne ou des personnes ayant complété le questionnaire :

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

DATE LIMITE DE RENVOI DU QUESTIONNAIRE LE 20 NOVEMBRE 2002

ANNEXE 6

Thématiques abordées au cours des *focus-group*

1. Les populations sans domicile fixe (ou touchées par l'itinérance) dans la région :
 - Qui sont-elles?
 - Qu'est-ce que c'est être itinérant ou sans domicile fixe en Montérégie? Comment le devient-on?
 - Les stratégies développées par les personnes.
2. Transformation du phénomène en Montérégie. Explications du phénomène. Spécificité de la Montérégie.
3. Quels sont les besoins des personnes SDF? Comment sont perçues les demandes, quelles sont les priorités?
4. L'organisation des services dans la sous-région, les interventions et les approches. Irritants, facilitateurs, limites, etc.
5. La sortie de l'itinérance : pistes et réflexions sur les conditions qui permettent ou permettraient la sortie.

ANNEXE 7

RESSOURCES DE RÉFÉRENCE PAR SOUS-RÉGION

Sous-Région	Refuge/hébergement	Centre de jour
Granby	- Maison d'hébergement pour personnes en difficulté «Le Passant»	
Montréal	- Maison du Père - Refuge des Jeunes	- Accueil Bonneau
Rive-Sud	- L'Abri de la Rive-Sud - Hébergement la C.A.S.A Bernard Hubert - Hébergement Maison de la Paix de Longueuil inc.	- Le repas du passant
Saint-Hyacinthe	- Maison le Baluchon	- L'Élan de demain
Saint-Jean-sur-Richelieu		- Centre de formation à l'autogestion du Haut-Richelieu
Salaberry-de-Valleyfield	- Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield - Ressource de transition Le Tournant - L'Accueil pour elle	
Vaudreuil-Dorion	- Hébergement La Station	

ANNEXE 8

FICHE SIGNALÉTIQUE

Données socio-démographiques

Date de naissance (ou âge) _____

Lieu de naissance : ville, pays, province _____

(si né hors Canada depuis quelle date est-elle au Canada? Au Québec) _____

en Montérégie depuis _____

Statut

citoyenneté canadienne

immigrant reçu

réfugié

en attente de statut

Langue maternelle (et langue utilisée si différente) _____**Statut marital aujourd'hui**

célibataire

mariée

(quand/âge, durée de l'union)

divorcée/séparée

(quand/âge)

veuve

(quand/âge)

Avez-vous un conjoint de fait actuellement?
temps?

depuis combien de

Quand avez-vous vécu la dernière fois avec un conjoint de fait?

Avez-vous des enfants :

Nombre d'enfants:

Âge des enfants:

Niveau de scolarité:

Primaire ou moins

Cégep

Secondaire non complété

Université

Secondaire complété

Autre : -éducation pour adultes

-programmes de formation suivi

École professionnelle

Ne sait pas

Famille : Vivent-ils ou ont-ils vécu en Montérégie?

Les parents :

Profession du père :

est-il vivant aujourd'hui? où vit-il?

Profession de la mère

est-elle vivante aujourd'hui? où vit-elle?

La fratrie

Nombre de frères et sœurs :

Son rang dans la fratrie :

Où vivent-ils?

Source de revenus aujourd'hui

-Emploi légal (temps plein, temps partiel, programme paie et extra...)

-Travail au noir

-Revenus gouvernementaux : assurance chômage, sécurité du revenu, pension de vieillesse (une rente RPC, RRQ) pension d'ancien combattant

- Autres

• **Domiciliation**

Hébergement actuel _____

depuis quand et pour combien de temps? _____

La semaine dernière, où avez-vous résidé ? _____

Au cours de la dernière année, où avez-vous résidé ? lieu géographique, type d'arrangement résidentiel _____

Les services utilisés

-Avez-vous déjà été hospitalisé? Où, quand, combien de temps?

-Avez-vous déjà suivi Thérapie, désintox, Groupe d'entraide OUI ? NON ?

-Avez-vous déjà été incarcéré? OUI ? NON ?

-Avez-vous déjà utilisé un service d'aide alimentaire OUI ? NON ?

-service d'aide matérielle (vestiaire, hébergement, autres) OUI ? NON ?

-Hébergement (refuge, maisons d'hébergement,...) OUI ? NON ?

-Autres

ANNEXE 9

Thématiques abordées au cours des entrevues avec les personnes itinérantes

Nous avons demandé aux personnes rencontrées de s'exprimer sur les thématiques suivantes :

- La situation présente. Qu'est-ce qui explique leur situation actuelle, l'utilisation de la ressource ? Les alternatives.
- Leur trajectoire : les moments d'inflexion, les déplacements, les périodes d'itinérance, de grande précarité; le contexte : réseau, travail, ressource, santé, famille, etc.
- Les lieux occupés (géographiques, type de domicile); le rapport aux différents lieux, la circulation.
- L'aide reçue ou manquante. Personnes et ressources. Ressources ou services utilisés. Appréciation et commentaires. Stratégies de débrouillardise.
- Les besoins actuels, les réponses. L'organisation quotidienne pour répondre aux besoins. Qu'est-ce qui apparaît le plus difficile ?

- Le réseau relationnel; les liens.

- Leurs attentes et leurs projets.

ANNEXE 10

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉCHANTILLON

VARIABLE	N	%
Sexe		
homme	14	60,86
femme	9	39,13
total*	23	99,99
Âge		
18-24 ans	2	8,70
25-29 ans	2	8,70
30-34 ans	5	21,73
35-39 ans	4	17,39
40-44 ans	2	8,70
45-54 ans	6	26,08
55 ans et plus	2	8,70
total*	23	100,00
Sous-régions		
Granby		
ressource d'hébergement	2	8,70
ressource de jour	0	0,00
Montréal		
ressource d'hébergement	5	21,73
ressource de jour	0	0,00
Rive-Sud		
ressource d'hébergement	5	21,73
ressource de jour	1	4,34
Saint-Hyacinthe		
ressource d'hébergement	0	0,00
ressource de jour	2	8,70
Saint-Jean-sur-Richelieu		
ressource d'hébergement	0	0,00
ressource de jour	2	8,70
Salaberry-de-Valleyfield		
ressource d'hébergement	3	13,04
ressource de jour	2	8,70
Sorel		
ressource d'hébergement	0	0,00
ressource de jour	0	0,00
Vaudreuil-Dorion		
ressource d'hébergement	0	0,00
ressource de jour	1	4,34
total*	23	100,00
Niveau de scolarité		
primaire	0	0,00
Secondaire non complété	7	30,44
Secondaire complété	8	34,78
CÉGEP	4	17,39
Université	4	17,39
total*	23	100,00

* Correspond au nombre total d'entrevues

ANNEXE 11

Nombre de ressources par territoire de MRC et territoire de CLSC

Territoire de MRC	Nbre de ressources
M.R.C.	
Acton	3
Bas-Richelieu	6
Beauharnois -Salaberry	19
Brôme-Missisquoi	8
Champlain	38
Le Haut-Richelieu	9
Le Haut-St-Laurent	4
La Haute-Yamaska	12
Les Jardins de Napierville	4
La Jemmerais	2
La Vallée du Richelieu	8
Les Maskoutains	13
Roussillon	17
Rouville	4
Vaudreuil-Soulanges	12
Ressources régionales	3
Valeurs présentes	162

Territoire de CLSC	Nbre de ressources
CLSC	
Champagnat Vallée des Forts	10
Châteauguay	7
Des Maskoutains	13
Des Seigneuries	2
Du Havre	6
Du Richelieu	5
Haute-Yamaska	12
Huntingdon	3
Jardin du Québec	4
Kateri	10
La Chênaie	3
La Pommeraie	8
La Presqu'île	14
Longueuil-Est	9
Longueuil-Ouest	17
St-Hubert	7
Samuel de Champlain	5
Seigneurie Beauharnois	19
Vallée des Patriotes	5
Ressources régionales	3
Valeurs présentes	162

NOMBRES DE RESSOURCES PAR SOUS-RÉGION SELON LE TYPE

VARIABLES	Granby	Rive-Sud	Salaberry-de-Valleyfield	Sorel	Saint-Hyacinthe	Saint-Jean-sur-Richelieu	Vaudreuil-Dorion	TOTAL 162
Type de ressource								
Communautaire	17	44	23	7	13	18	8	130
Institutionnelle	3	9	4	1	2	3	2	24
Privée	0	1	0	0	1	0	0	2
Confessionnelle	0	1	0	0	0	0	2	3
Autre	0	3	0	0	0	0	0	3
Valeurs présentes 100%	20	58	27	8	16	21	12	162

RÉPARTITION DES RESSOURCES SELON LES POPULATIONS ITINÉRANTES VISÉES

Clientèle cible	Nombre de ressources	%
Tous	67	41,4
Mixte	41	25,3
Femmes (et enfant)	22	13,6
Jeunes	22	13,6
Hommes	8	4,9
Enfants	0	0
Autre	1	0,6
Inconnu	1	0,6
Valeurs présentes 100%	162	100%

ANNEXE 12

RÉSUMÉS DES *FOCUS-GROUP* POUR LES SOUS-RÉGIONS

1. Sous-région de la Rive-Sud

Complexité et désorganisation sociale

Les dynamiques qui participent à l'émergence de l'itinérance sont variées. La grande pauvreté, un problème de logement, les multiproblématiques, la dépression liée à un événement, un faible capital social et culturel (difficulté à organiser un budget, isolement, épuisement de l'entourage, faible estime de soi), une certaine « hérédité » de pauvreté, de santé mentale ou de toxicomanie et enfin, l'organisation même du système d'aide concourent à l'apparition des situations d'itinérance. Sortir d'un centre jeunesse, se retrouver seul(e) et pauvre après une rupture de vie commune (séparation de couple, décès pour des femmes de 50-60 ans) sont également des facteurs de fragilisation et de risque. Le phénomène se transforme et on assiste à une augmentation de ces situations en terme de nombre mais aussi en terme de populations touchées : rajeunissement et vieillissement de la clientèle (45 et plus). Parmi les plus jeunes, la sous-scolarisation (moins d'un secondaire V) est frappante, tandis que, d'une manière générale, certaines problématiques sont nouvelles : jeu compulsif, triple et multiproblématique.

Le logement. Les impacts de la crise du logement sont mis en évidence. L'évolution du marché locatif depuis les trois dernières années environ, situe le cadre des situations rencontrées par les organismes. On cite des taux de vacance dans le secteur de Longueuil autour de 0,6% 0,7%, tandis qu'à Châteauguay il serait de 0,4%. La situation en Montérégie serait pire qu'à Montréal. On assiste à une rénovation maximum à St-Henri, ce qui laisse prévoir des hausses de loyers en juillet, d'autant que ce sont des condos qui se construisent. Deux types de problème concernant le logement 1) la non-disponibilité : le logement vacant est inexistant, 2) l'inaccessibilité (coût, discrimination, etc.). Auparavant, certaines personnes consacraient la moitié des revenus ou moins au loyer pour des logements plutôt bas de gamme (conciergerie, etc.). Aujourd'hui, ces types de logement n'existent plus ou ne sont plus disponibles; de ce fait, le coût du loyer peut atteindre jusqu'à 75% des revenus. Pour certaines personnes alors, le seul choix possible apparaît celui de ne pas prendre de logement. La difficulté à se loger (sans autre problème) peut être la source d'une situation temporaire ou durable d'itinérance.

La question des familles commencent à émerger : certaines ont besoin de logement mais n'en trouvent pas; elles sont hébergées dans l'entourage et de ce fait, sont amenées à se déplacer d'un endroit à un autre. D'autres vont à l'hôtel ou au motel temporairement, mais un problème demeure : les biens entassés sur le trottoir au mois de juillet en attendant que la ville vienne s'en occuper. La crise du logement accentue le problème pour des personnes qui vivent une très grande pauvreté : le prix des loyers est en augmentation incontrôlée et il y a un manque de logement social; être très mal logé est également un facteur de risque.

Avec l'apparition des problèmes de logement chez des jeunes familles, on peut craindre que le phénomène finisse par ressembler à celui des États-Unis.

La situation des personnes accueillies dans les ressources pour une période donnée est directement touchée par cette crise du logement. Des jeunes, des femmes victimes de violence, des immigrants et d'autres restent plus longtemps dans les ressources (au-delà de la limite prévue), non pas parce que le besoin de soutien est encore là mais parce qu'il n'y a pas de logements disponibles. D'une manière comme de l'autre, cela signifierait une régression dans un itinéraire qui progressivement se dessinait indépendant et autonome. Toutes les étapes ont été franchies : hébergement, appartement supervisé, la prochaine étape était l'appartement autonome. On cite l'exemple d'un jeune présent dans la ressource depuis deux ans faute de logement et pour qui, il n'y a pas de sens à prolonger le séjour.

Le niveau de revenu. Dans la région, le haut taux de pauvreté apparaît aussi un élément majeur dans le phénomène de l'itinérance. Des gens se retrouvent en difficulté, sans nourriture, n'ayant plus de ressources le 10 du mois, parfois même dès le 5. Des revenus très faibles du fait d'un petit chèque d'aide sociale (surtout ceux qui ont des problèmes de santé mentale non reconnus) sont le lot de bon nombre de personnes. Les montants sont tellement faibles qu'il est impossible de planifier les dépenses. S'installerait alors une sorte de fatalisme face à cette situation financière : devant un si petit chèque, on dépense ce qui est disponible et ensuite « adviennent que pourra ». C'est alors l'engrenage de la perte de logement, perte d'adresse, perte de revenus etc. Lorsque le chèque d'aide sociale est coupé, qu'il y a une dette d'Hydro, les revenus ne permettent pas de subvenir aux besoins, ou bien, si le logement est payé, il ne reste plus rien.

La rupture. Pour d'autres individus, jeunes et moins jeunes, ce sont *des changements rapides et profonds* dans leurs conditions de vie qui les conduisent à des situations de vulnérabilité ou d'itinérance :

- la perte du logement due à une éviction du logement ou au fait qu'un arrangement ne tient plus : à cause de la drogue (tout l'argent est dépensé et il ne reste rien pour le loyer), des problèmes de salubrité, de voisinage, etc.

- des revenus qui diminuent brutalement. Ce sont principalement des femmes n'ayant pas d'expériences sur le marché du travail et qui se retrouvent avec l'aide sociale du fait d'un changement de situation (rupture liée à un divorce, une séparation, dépendre de l'allocation de sécurité de la vieillesse, etc.).
- la fuite devant une situation de violence familiale ou conjugale peut être aussi une des raisons qui fait que la personne se retrouve sans logement et dans une région éloignée (fuir Longueuil, Montréal par exemple, et se retrouver à Acton Vale).

L'arrêt de la *médication* pour des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale importants est un risque d'itinérance pour celles qui sont rejetées ou n'ont plus de lien avec leurs proches, ces causes « désespérées » qui n'ont pas, n'ont plus ou ne veulent plus de support. C'est lorsqu'elles vont bien qu'il est courant d'en voir certaines cesser leur médication ce qui les met alors dans une situation de grande fragilité et les exposant à se retrouver itinérantes.

L'itinérance peut aussi être *le produit des institutions ou des organismes* lorsque le séjour s'achève et qu'aucun relais n'est assuré. La fin de la prise en charge par une institution (par exemple l'hôpital, la prison) conduit de plus en plus de personnes à se présenter dans les ressources car elles n'ont pas de lieu où aller. Des personnes quittent l'hôpital à la fin de leur séjour et ne savent pas où aller; depuis deux ans cette situation est de plus en plus fréquente. Le phénomène des portes tournantes est également un problème. Ces éléments concourent à accroître l'instabilité chez des personnes déjà dans des situations de vulnérabilité et de précarité.

C'est donc l'organisation même du système d'aide qui est aussi identifiée comme une des causes de l'itinérance. Les personnes sont refusées dans les lieux existants parce qu'elles ne correspondent pas aux normes d'admission ou que les ressources sont pleines : il n'y a plus alors aucun lieu pour les recevoir. Les critères d'accès aux services font en sorte que des personnes ayant épuisé leurs droits (x jours/mois, x fois dans l'année, avec x jours entre deux accueils, etc.) se retrouvent sans autre choix que la rue.

Les jeunes. L'absence de préparation à la vie autonome et indépendante chez des jeunes issus des centres jeunesse est vue comme une des causes de leur arrivée à la rue. Ces jeunes peuvent aussi souhaiter rompre avec un encadrement trop contraignant, et la sortie du centre jeunesse va de pair, pour eux, avec une quête de liberté et d'indépendance, période qui peut s'étaler parfois sur plusieurs années. D'autres jeunes encore, ont été mis à la porte de chez leurs parents et n'ont pas de lieux où aller.

L'itinérance renvoie à une variété de configurations, à une multiplicité de profils, à la diversité des problématiques et impacts de celles-ci. Pourtant, il semble que deux grandes catégories puissent rendre compte du phénomène :

- les personnes itinérantes qui n'en sortent jamais, du moins pas définitivement : c'est une condition de vie chronique. On y retrouve des personnes le plus souvent décrochées socialement, qui n'acceptent qu'une intervention minimale : la réponse aux besoins de base. Le terme de choix de vie employé pour qualifier ce type d'itinérance ne se révèle-t-il pas un écho au fait que ces personnes ne veulent pas d'aide? Certaines alternent, de manière régulière, domiciliation précaire et absence de domiciliation.
- les gens qui en «sortent», après un épisode de transition temporaire, et qui vont mettre à profit les soutiens qui leur sont proposés.

Toutes sortes de problématiques sont présentes parmi les personnes itinérantes : toxicomanie, problèmes de santé mentale, déficience, victimisation (inceste, abus sexuel, violences), fugue ou encore des personnes qui ont été longtemps dans un système institutionnel. L'absence de réseau, la rupture avec la famille, ou encore la présence de pairs peu aidants sont souvent la réalité des personnes itinérantes. La combinaison des problèmes de santé mentale avec des problèmes de toxicomanie est très fréquente et particulièrement préoccupante. Les triples problématiques ne sont pas rares parmi la clientèle (par exemple santé mentale, toxicomanie, sida). Par ailleurs, l'itinérance elle-même a un impact sur la consommation et la santé mentale. L'association des problèmes de

santé mentale et de la toxicomanie est repérable chez des individus de plus en plus jeunes. Souvent, c'est la toxicomanie qui déclenche les premiers symptômes de troubles mentaux, notamment la forte consommation de cocaïne. Le milieu de la rue est vu comme un facteur aggravant. Dans le domaine de la santé mentale, l'augmentation des problèmes de toxicomanie a un impact sur la désorganisation, la capacité à rester dans un logement, à le payer, etc.

Rive-Sud : itinérance urbaine? D'une part, il y aurait une distinction à faire entre l'itinérance Rive-Sud et l'itinérance à Montréal. L'itinérance à « ciel ouvert », celle qui est visible dans le milieu urbain (notamment les personnes qui quêtent) ne serait pas présente, ou beaucoup moins, sur la Rive-Sud. D'autre part, les types de problématiques sont de plus en plus similaires d'une rive à l'autre et la configuration du phénomène sur la Rive-Sud ressemble à celle de Montréal. Les personnes circulent, d'ailleurs, autant dans un sens que dans l'autre.

Circulation. On sait que certaines personnes qui circulaient à Montréal, reviennent sur la Rive-Sud : ce sont des gens nés ou qui ont vécu leur enfance sur la Rive-Sud. Le déplacement des populations s'expliquerait par le manque de places dans les ressources de Montréal. Les listes d'attente pour les hébergements, notamment pour des jeunes qui attendent un appartement supervisé, font en sorte que les jeunes se déplacent vers la Rive-Sud. Les déplacements des personnes itinérantes de Montréal vers la région, et de la Rive-Sud vers Montréal pourraient s'expliquer aussi par le fait de vouloir « sortir » du réseau de l'itinérance et du mode de vie qui s'y rattache. Il faut également compter avec la recherche de logement : du sud-ouest de Montréal vers Châteauguay, puis Beauharnois. Montréal se vide pour la banlieue. Vivre de l'itinérance hors des centres urbains cela n'existe pas; si certains y sont (Châteauguay par ex.) ils ne restent pas là : « du monde qui font le choix de la rue chez nous, dans notre petite banlieue, ça n'existe pas, ça ne se fait pas ». Il semble, qu'ici, on fasse référence à la visibilité du phénomène. Parfois on ne sait pas quel est leur itinéraire, leur parcours, d'où viennent-ils, où vont-ils? La question du suivi se pose pour ceux qui quittent Montréal et s'en vont vers la Rive-Sud lorsqu'ils ne veulent pas retourner à Montréal alors que leurs rendez-vous (psychiatrie par ex.) sont là-bas.

2. Sous-région de Salaberry-de-Valleyfield

Le phénomène de l'itinérance est en expansion.

La pauvreté. Plusieurs éléments du contexte économique et social de la région sont apportés pour expliquer l'apparition de nouvelles réalités et l'augmentation de la population à risque d'itinérance. Dans la région de Salaberry-de-Valleyfield, on peut dire que la pauvreté est « florissante », comme en témoigne la prolifération récente des pawn-shop. La paupérisation de la communauté se retrouve dans la détérioration des situations financières des familles. De plus en plus souvent les organismes identifient des situations extrêmement fragiles. Dans ce contexte, les séparations de couple, plus fréquentes que par le passé, deviennent un facteur de vulnérabilité puisque les revenus disponibles diminuent alors. La rupture crée une déstabilisation non seulement psychologique mais économique et se répercute sur la capacité à assumer les coûts d'un logement (maintenir celui existant ou en

trouver un nouveau). D'ailleurs, l'instabilité résidentielle apparaît encore plus grande pour des familles reconstituées et recomposées plusieurs fois.

Le logement. Les ressources financières se révèlent insuffisantes pour absorber le coût d'un logement décent ou bien encore, le logement, devenu plus onéreux, absorbe la majeure partie du budget et réduit à la survie. La conjoncture actuelle au regard du marché du logement dans la région métropolitaine a un effet domino sur la situation en sous-région. Des populations (par exemple des personnes de Lasalle ou Verdun) se déplacent vers la Montérégie (par exemple vers Beauharnois) où un milieu en cours de dévitalisation laisse des logements vacants, même si la qualité de ceux-ci laisse à désirer. Les logements salubres, abordables pour des familles avec trois enfants sont extrêmement rares. Des familles se trouvent contraintes de se déplacer pour trouver des logements moins coûteux, même s'ils sont moins bien situés, mal isolés, dégradés. En bout de ligne, cela impose de fréquents déménagements et crée un bassin de population très vulnérable à moyen terme. La pauvreté contraint à se déplacer et engendre de l'instabilité non seulement au regard du logement mais aussi de l'inscription dans le milieu (notamment scolaire pour les enfants).

Ainsi, des changements fréquents de logements (dans une même localité, puis dans un cercle plus large) sont identifiés comme étant une réponse des familles à une insuffisance de ressources financières : changer souvent de lieux de résidence pour tenter d'échapper à ses créanciers (propriétaires ou autres). Ces familles payent un premier loyer et restent dans le logement tant que le propriétaire ne les met pas dehors. Elles gagnent parfois ainsi quelques mois de logement et doivent ensuite aller plus loin où leur réputation est encore inconnue. Elles arrivent à maintenir un toit pour une période plus ou moins longue. Si elles ont des dettes à Hydro, elles peuvent louer des logements où l'électricité est incluse pour ne pas payer les arrérages. Paradoxalement, l'instabilité résidentielle se révèle être une stratégie pour reporter l'itinérance, pour se prémunir de l'absence de domicile.

Si faiblesse des revenus et crise du logement ont une place centrale dans la production de l'itinérance, ou du moins dans l'augmentation des situations à risque, d'autres facteurs entrent dans l'explication du phénomène. La combinaison de facteurs tant sociaux qu'individuels contribue à la dégradation des situations, à l'apparition et à l'installation de l'itinérance. Les exigences d'une société de plus en plus axée sur la performance, où les moins qualifiés ne peuvent que difficilement (re)trouver un emploi, le contexte socio-économique des ruptures (couples, emploi) fragilisent une couche de plus en plus grande de la population. La vulnérabilité de certaines personnes au modèle de la société de consommation (crédit facile et acquisition de biens apparaissent des raisons de l'endettement par ex.), une absence de vision positive du futur pour les jeunes, l'association de certaines problématiques (consommation) et d'un contexte défavorable (pas d'emploi, pas de réseau, peu de ressources, etc.), une faible estime de soi, des problèmes de santé mentale contribuant à l'effritement du réseau social, l'absence d'un entourage qui soutient sont autant d'éléments présents dans les dynamiques menant à l'itinérance. Le manque d'argent associé à d'autres problèmes (de consommation par exemple) amène d'autant plus rapidement une dégradation de la situation.

Concernant les liens familiaux, il ne faut pas sous-estimer l'impact de la législation concernant l'aide sociale pour certains jeunes en quête d'autonomie par rapport à une famille qui tente de mettre des balises : les tensions peuvent aller jusqu'à la rupture. Par ailleurs, de jeunes adolescents, en conflit avec leurs parents et avec l'école sont des populations à risque lorsqu'il n'y a pas de lieux, extrascolaires et extrafamiliaux et qu'une démarche avec la Direction de la protection de la jeunesse peut prendre du temps.

Les mouvements. Plusieurs raisons expliquent ces mouvements, ces déplacements. La mobilité des personnes qui fuient une situation antérieure, qui tentent d'oublier ou de se faire oublier (milieu de consommation, ancien(ne) conjoint-e, etc.), qui veulent « redémarrer », est une réalité parmi les populations qui se retrouvent dans les ressources de la région. Sans domicile fixe, elles peuvent être de passage, en transit vers une autre ville (sur l'axe routier Montréal-Toronto) ou bien, selon la disponibilité des services, passer quelques temps dans la région.

Les problèmes de santé mentale, avec la prise irrégulière de médicaments, influencent la capacité d'agir (seul et en groupe) des personnes. Ainsi, lorsque la médication est abandonnée, en fin de mois par exemple, leur état se détériore et parfois elles quittent la localité. Certaines personnes suivraient un cycle temporel, de quelques mois à plusieurs années, c'est-à-dire qu'elles partent, reviennent dans la région pour repartir à nouveau et revenir encore.

Pour certaines, l'instabilité, la débrouille, la précarité ont été présentes tout au long de leur vie. D'autres, au contraire, ont connu une intégration sociale antérieure : elles ont un passé d'affiliation et d'intégration sociale et se retrouvent dans une phase d'itinérance transitoire du fait d'un événement ou d'un problème x.

L'instabilité est à la fois la résultante d'un certain nombre de paramètres, comme on a pu le voir, et en elle-même, un facteur de risque à l'itinérance. L'état psychologique de certaines personnes peut être sujet à des variations importantes qui déterminent leur mode de rapport aux services et à l'intervention; de même les fréquents changements résidentiels perturbent la possibilité de la mettre en place et en limitent la portée.

La question des déplacements interroge les modalités de l'intervention et l'organisation des services. Comment répondre adéquatement à des populations qui bougent, difficiles à rejoindre, difficiles à connaître? Comment définir et comprendre leurs besoins et mettre en place des interventions?

3. Sous-région de Vaudreuil- Dorion

Plusieurs facteurs sont identifiés dans la production de l'itinérance : l'insuffisance des revenus, la situation locative dans la région (augmentation des coûts, rareté, insalubrité), l'insertion professionnelle problématique, les problèmes de santé mentale, de toxicomanie, de rejet par le milieu scolaire ou familial, d'incapacité à gérer sa vie, le niveau de détresse élevé. La présence et la combinaison de quelques-uns de ces facteurs rendent extrêmement

vulnérables à l'itinérance. La situation financière difficile des personnes est une réalité qui rend les situations instables et précaires, peuvent amener endettement puis éviction. Les coûts élevés des logements constitueraient un facteur de démobilité pour ceux qui ont des emplois au salaire minimum, peu valorisants, précaires, etc., étant donné la part du salaire consacrée au loyer. On ne trouve pas de logement à prix modique, ni de coopérative, ni de résidence pour jeunes travailleurs. L'instabilité de logement (changer six fois d'appartement en six mois, par exemple, utiliser les motels, etc.) constitue une réalité.

Plus spécifiquement, il existe des facteurs propres à certaines catégories de population telles que les jeunes (14 ans et plus), les familles et les personnes ayant des problèmes de santé mentale. L'exclusion du milieu scolaire, qui devient de moins en moins tolérant (réglementation stricte sur la non-consommation), constitue un facteur de risque. On ne parle pas de jeunes décrocheurs scolaires mais de jeunes qui se retrouvent livrés à eux-mêmes puisqu'il n'y a pas de ressources et que les parents travaillent. Malgré la présence d'un domicile, les risques de délinquance sont présents, notamment la possibilité de se retrouver impliqués dans la vente de drogue et ces jeunes, exclus des écoles, deviennent à risque d'itinérance à moyen ou long terme. Certains n'ont pas d'emploi et sont mis dehors par leurs parents : ils sont hébergés quelques jours chez des amis, dorment dans leur auto, etc. Ces jeunes apparaissent comme n'ayant pas de problèmes à l'origine mais le rejet de la famille devient un facteur de risque. Enfin, d'autres travaillent au salaire minimum, se débrouillent pour se loger à plusieurs, puis se retrouvent dehors avec peu de ressources lorsque l'arrangement ne tient plus.

La pauvreté extrême pour des personnes souvent âgées ou pour des adultes avec des problèmes de santé mentale est un facteur de risque. Un réseau absent, l'insalubrité des logements occupés depuis longtemps les inscrivent dans une grande solitude et contribuent à rendre extrêmement vulnérables ces personnes à la moindre difficulté dans leur parcours car elles ne veulent pas laisser voir leur dénuement et ne recourent pas aux services. On note là un équilibre extrêmement précaire dans lequel la personne vit aujourd'hui, mais qui peut être ébranlé au moindre événement. Elles ne sont pas nécessairement repérées comme des personnes sans domicile fixe.

La crise du logement vient toucher de plein fouet des familles et en fait une nouvelle catégorie à risque d'itinérance : elles se retrouvent quelques temps (plus ou moins durablement, de quelques semaines à quelques mois) sans possibilité d'assumer un loyer. La perte d'emploi peut amener un affaiblissement des revenus et devient un obstacle à assumer un loyer. Certaines familles sans logis arrivent de Québec ou d'ailleurs. On a ainsi vu des familles être disloquées car aucune ressource ne reçoit avec des enfants. Une des stratégies peut être de se loger l'été en camping jusqu'en octobre pour économiser, et de se loger seulement pour la période automne-hiver. Les terrains de camping pourraient être une source d'information pour explorer cette question. On y retrouve d'ailleurs des familles de récolteurs (par exemple des saisonniers mexicains) repérées du fait de leur situation difficile même si elles ne sont pas nommées itinérantes.

Nous pouvons distinguer deux grandes catégories de causes identifiées dans la production de l'itinérance : d'une part, des causes conjoncturelles et d'autre part, des causes « plus

profondes » (!) dont l'origine serait à chercher dans un lourd passé personnel. Le manque d'habiletés personnelles et de ressources lorsqu'une situation de crise surgit pourrait être aussi un facteur d'arrivée à l'itinérance. L'itinérance est vue comme un processus graduel et un aboutissement lorsque la pauvreté, cumulée avec d'autres problèmes, fait en sorte qu'il n'y a plus nulle part où aller. On y retrouve aussi bien des jeunes au début d'un processus que des situations installées, chroniques, extrêmement dégradées, des personnes « débranchées » de la société, pour qui la consommation est plus forte que la nécessité d'être hébergées et qui ne sollicitent pas d'aide, des situations ponctuelles ou transitoires, ou encore des situations de grande vulnérabilité pour des personnes dans la misère mais qui ont encore un toit sur la tête.

Une des particularités est en liaison avec la situation de la région sur l'axe Montréal-Toronto. Une majorité des personnes n'ayant aucun domicile qui sont présentes dans la sous-région de Vaudreuil le sont du fait de cette position géographique : certaines personnes transitent dans les grandes villes, traversent la région de Vaudreuil, sans liens d'appartenance, isolées. Qu'elles circulent ou s'installent de manière précaire, généralement, elles sont repérées le long des axes routiers (par la police ou les travailleurs de rue). Les besoins identifiés seraient alors des besoins immédiats (besoin d'argent pour manger, etc.).

Les personnes qui proviennent de la communauté sont celles qui constituent l'essentiel des personnes à risque.

Réflexions. Certaines questions restent ouvertes : est-ce la santé mentale qui mène à l'itinérance ou l'errance qui détériore la santé mentale? La situation d'itinérance apparaît, dans certains cas, comme une suite logique « normale », qui pourrait arriver à n'importe qui lorsque la situation devient difficile : par exemple, lorsqu'elle est vue comme le résultat d'un cumul de problèmes matériels (perte d'emploi, pas de sécurité de l'assurance emploi) sur lesquels se sont greffés ensuite des problèmes psychologiques (dépression, par exemple). Par contre, d'autres situations renvoient à la responsabilité de l'individu dans ses conditions de vie : par exemple, quelqu'un qui a des problèmes de consommation.

Étant donné que le contact entre les intervenants et les personnes peut être très bref, très ponctuel, les intervenants indiquent qu'il est parfois malaisé d'avoir une perception précise et juste du type de difficulté rencontrée par la personne.

4. Sous-région de Granby

L'itinérance, une misère sociale.

La pauvreté. Une multitude de raisons peuvent conduire à l'itinérance mais la pauvreté est soulignée comme faisant partie intégrante du problème. Se retrouver avec un budget insuffisant pour répondre à ses besoins peut amener de nouveaux problèmes (stress, consommation d'alcool), le loyer est impayé, les dettes s'accumulent (consommation ou autres), etc. Parfois, il n'y a pas d'autres problématiques que la pauvreté : c'est la misère, on manque de nourriture et cela, malgré l'utilisation du réseau, des amis, etc. Les personnes n'ont pas suffisamment d'argent pour maintes raisons : absence totale de revenus, coupures d'aide sociale, attente du versement de prestations (CSST et autres), réduction des revenus

due aux séparations de couple, situations d'emploi difficiles (précarité, très faibles salaires qui contraignent à cumuler plusieurs emplois, perte d'emploi), ou encore des dépenses prioritairement effectuées pour l'achat de produits visant à satisfaire une dépendance. Se retrouver sans domicile, à la rue, peut être la résultante d'un conflit de couple, d'un problème de drogue, de dettes de drogue, d'une éviction survenue après des épisodes de violence, de problèmes de voisinage (trop bruyant, par exemple) ou encore, parce que les organismes n'accueillent plus la personne (les jours sont épuisés, par exemple).

Les troubles du comportement, les problèmes de consommation, l'épuisement du réseau liés en grande partie à la problématique jeu-alcool-drogue caractérise souvent la situation de sans domicile fixe.

Des populations à risque. Dans la région, bon nombre de personnes arrivent à se maintenir à la limite de l'itinérance en développant des stratégies de débrouillardise efficaces. Elles se trouvent à la frange du phénomène sans nécessairement basculer car le logement est toujours assuré. À Granby, quelques personnes dorment sous un perron, elles sont connues et, pour les intervenants, ces cas seraient des exceptions non pas l'expression d'un phénomène social : ces personnes s'organisent avec leur condition et ne veulent rien d'autres. Peut-on dire que c'est un peu comme si elles faisaient partie de la communauté du fait qu'elles soient connues, et que leur itinérance passait au second plan?

Une partie de la population vue dans les ressources présente des troubles de comportement non diagnostiqués en termes de problèmes de santé mentale. Ce n'est ni du ressort des hôpitaux qui les retournent dès le lendemain, ni des psychiatres : il n'y a personne pour s'en occuper spécifiquement. Ces laissés-pour-compte du système se retrouvent dans des organismes communautaires et épuisent les organismes qui n'ont pas les ressources nécessaires.

L'itinérance peut être situationnelle, et s'inscrire dans une période x de la vie d'un individu, ou bien elle peut être chronique. Le « parfait itinérant », les « vrais » itinérants ne veulent pas des ressources. Ainsi, le critère discriminatoire serait le rapport aux services, tant dans le recours que dans le mode de relation avec les intervenants et l'intervention.

La différence entre être itinérant en ville et être itinérant en région définit la configuration du phénomène : il y a moins de possibilité de débrouille en région et il y a moins de tolérance à la visibilité : moins d'anonymat, plus de contrôle dans les parcs notamment (appel du voisinage, intervention de la police, etc.). Pourtant, des gens de la communauté, là depuis longtemps, vivent dans les conteneurs et semblent tolérés.

Les mouvements. Certaines personnes, le plus souvent sans ancrage, se retrouvent sans logis : elles circulent d'une région à l'autre selon les opportunités ou les possibilités des ressources. Leur itinéraire s'établirait en quelque sorte à partir de l'existence des ressources, que ces dernières puissent les accueillir ou non.

Une partie du phénomène et de la connaissance de la clientèle reste dans l'ombre, notamment pour les personnes qui vont d'une ressource à l'autre selon la disponibilité des places (Drummondville, Granby) . Elles circulent à travers le réseau selon leur connaissance de celui-ci, les références, les limites d'accès et les exclusions dont elles font parfois l'objet. Elles glanent selon les possibilités : les congrégations religieuses peuvent être sollicitées pour faire une retraite et ainsi, procurer un abri, d'autres vont frapper à la porte des paroisses pour obtenir de l'argent. Elles veulent fuir la grande ville, fuir la consommation, fuir quelque chose. Celles qui proviennent d'ailleurs, en particulier de Montréal, ont des problématiques très lourdes, ce sont des personnes qui sont très certainement refusées partout, sur la liste noire des ressources montréalaises (les indésirables avec qui tout a été essayé et dont personne ne sait quoi faire) et qui ne sont pas nécessairement prêtes à changer. Celles venant de Sherbrooke auraient un profil différent et seraient moins problématiques.

5. Sous-région de Saint-Hyacinthe/Sorel

Le logement. Plusieurs facteurs sont repris pour expliquer la venue à l'itinérance : l'instabilité de logement, l'absence de réseau, la faiblesse des revenus et le manque d'habiletés sociales. La question du manque de stabilité en ce qui concerne le logement est soulignée. On parle de personnes qui déménagent très souvent (6 à 7 fois/an), les nommant semi-itinérants : elles semblent rester peu de temps sans logement; elles circulent, changent de chambre après quelques semaines ou quelques mois. Entre deux logements elles ne savent pas où mettre leurs effets personnels. Les ressources voient ainsi des sacs durant quelques jours, entreposés là, parfois même des meubles. Cette situation est souvent en rapport avec des questions d'argent : une fois les dettes au propriétaire ou au concierge réglées, elles sont à nouveau relogées. Pour un des organismes, c'est 20% des usagers qui déménagent plus de trois fois par année. Certains, avec des problèmes de santé mentale, sont isolés et ne fréquentent aucune ressource. Parfois, ce sont 5-6 jeunes qui ont vingt ans et moins qui prennent un logement à St-Hyacinthe pour un temps, le temps que ça dure; les situations bougent beaucoup.

La situation locative à St-Hyacinthe est préoccupante : d'une part, les rénovations qui ont été faites dans des logements les rendent moins accessibles financièrement ce qui conduit à une insuffisance de logements abordables, d'autre part, un bassin de logements existe mais le problème de la gestion de celui-ci se pose. La présence d'un réseau criminel et de propriétaires peu scrupuleux créerait une situation de risques multiples pour les locataires. Certains immeubles disposent d'un vieil équipement, sale et dangereux (par exemple un immeuble de 30 logements avec poêle et frigo vétustes); de plus, des propriétaires jouent le rôle d'usurier. Les propriétaires interviennent abusivement dans le budget des personnes : prêts d'argent (*shylock*) par exemple. Un fois la dette payée les propriétaires les reprennent. Les liens avec les milieux criminalisés (drogue, prostitution, etc.) font en sorte également que les locataires se trouvent en situation de danger et peuvent être la cible de menaces. Du recrutement (par les bandes de motards) se fait auprès des jeunes, notamment auprès des jeunes filles. Par ailleurs, ces activités dans la criminalité représentent une opportunité de revenus, en particulier pour certains jeunes n'ayant pas droit à l'aide sociale (jusqu'à 24 ans).

Le réseau. La non-disponibilité d'un réseau relationnel entre également en compte dans le processus de l'itinérance. Cette situation est principalement évoquée pour les jeunes qui se font rejetés de partout : leur réseau est brûlé (famille étendue, amis, etc.) : ils sont perçus comme des « siphonneux » de ressources : ils vident le frigo, ne participent pas à l'entretien des lieux et souvent les dégradent; ils se placent en position de victime et ne comprennent pas comment ils se retrouvent dehors. On parle aussi de jeunes qui n'ont pas d'attaches, de jeunes ayant toujours été pris en charge par les centres jeunesse où le quotidien a été décidé, planifié, organisé pour eux. Il y a également des jeunes mineurs mis dehors par les parents ou des colocataires. Néanmoins, les organismes ont rarement affaire à des jeunes ayant dormi sous les ponts.

D'autres, adultes n'ont plus de chez eux, de milieu d'appartenance. Le réseau apparaît comme un élément protecteur face à la détérioration d'une situation qui pourrait glisser vers l'itinérance. On peut se demander, à ce sujet, s'il n'y a pas une dimension liée au sexe. Les femmes ne seraient-elles pas généralement plus impliquées, faisant du bénévolat, et étant davantage en relation avec d'autres que les hommes?

Les problématiques présentes chez les populations itinérantes ou à risque d'itinérance : des personnes avec des troubles de santé mentale, des problèmes de toxicomanie, des personnes âgées, des personnes seules, des gens qui sont démunis, qui vivent dans des petites chambres, qui sont sur la rue, qui traînent un petit peu partout à St-Hyacinthe et qui circulent dans le réseau des organismes. On parle de personnes qui ont un dossier psychiatrique et reçoivent des soins. Ce sont en partie des personnes issues de la désinstitutionnalisation, pauvres, fragiles mentalement, qui se tourment parfois vers l'alcool, n'ont plus d'argent, se mettent à faire des vols, etc. Avec un faible capital socioculturel, peu d'apprentissages socio-relationnels, des frustrations issues de la comparaison avec d'autres mieux nantis, amènent ce que l'on appelle des situations multiproblématiques.

Les mouvements et l'ancrage. Une fois que les personnes ont épuisé leurs ressources, elles reviennent vers St-Hyacinthe et formulent une demande qui s'inscrit dans le mandat des ressources. Celles qui sont « au bout du rouleau » viennent surtout de Montréal. Même si elles formulent une demande de soutien, du fait de leur longue expérience de la rue, certaines ont de la difficulté à s'adapter au cadre de vie des ressources (mode de vie très différent, liberté, etc.).

Une ou deux personnes « des itinérants de St-Hyacinthe » sont là depuis 30 ans et circulent avec leur bicyclette et leurs biens; à St-Pie, il y aurait quelques personnes, plus ou moins connues, qui vivraient dans des conditions extrêmement précaires (construction de bois ou boîtes de cartons) mais qui ne dérangent personne.

Une partie de la population sans domicile fixe connaît le réseau de l'itinérance et y circule pour répondre à ses besoins. L'exemple donné est celui de quelqu'un qui se déplace sur l'autoroute 20, de Montréal à Rimouski : la personne dépense son chèque les trois premiers jours à Montréal, puis frappe à toutes les portes (d'une congrégation à un service communautaire, presbytère, Centraide, etc.) de Sherbrooke à Montréal en passant par Granby, Drummondville, Québec, Rivière-du-Loup, jusqu'à Rimouski. Elle se débrouille jusqu'au chèque suivant à son retour à Montréal.

6. Sous-région de Marieville

Faut-il faire la distinction entre extrême pauvreté et itinérance? Ou bien peut-on les confondre? La frontière est floue. D'aucuns préfèrent parler de déplacements de population (qui irait de pair avec le chômage). Y a-t-il une distinction à faire entre personne itinérante et personne qui se déplace? La question de la domiciliation est présente et également celle, plus restrictive, d'avoir ou non un endroit où dormir. Être installé dans un squat, est-ce de l'itinérance?

Le terme itinérant renvoie essentiellement, en premier lieu, à la face visible du phénomène tel qu'on peut l'observer en milieu urbain (à Montréal visibilité dans l'espace public, quêter, dormir dehors, etc.), ce que l'on ne retrouve pas en région.

Contexte à risque. Depuis environ trois ans, on assiste à une crise du logement : il n'y a pas de logements sociaux et beaucoup de logements sont insalubres (taudis). Il n'y a plus de grands logements (51/2) et certaines personnes font l'objet de discrimination (par exemple, une femme monoparentale avec trois enfants). Les coopératives d'habitation et les HLM affichent un taux d'inoccupation de 0,05%. Étant donné la situation locative, il y a une augmentation des loyers. Manque de logements abordables, pas de mouvement social porteur auquel les jeunes (16-25 ans) pourraient se rattacher, sans compter que depuis 1975, 78% des emplois sont considérés comme précaires et même si le taux de chômage dans la région est de 3%, il faut dire que 40% du travail est saisonnier (de mars-avril à septembre-octobre). Des « vieux routiers » saisonniers sont organisés et se débrouillent, mais il arrive aussi qu'ils fassent appel, avant le retour de la saison, aux organismes communautaires car ils arrivent au bout de leurs ressources. Le fait qu'une partie des habitants ne travaillent pas à St-Jean-sur-Richelieu mais à Montréal et, de ce fait, ne dépensent pas dans les commerces locaux (on donne l'exemple de la municipalité de St-Luc avec ses 20 000 habitants dont environ 1/4 dépenseraient sur place), est un élément d'importance à prendre en compte dans la compréhension du tissu social et économique de la région.

En plus de la situation locative, on observe plusieurs indicateurs de situations à risque d'itinérance : détresse sociale, situations de pauvreté et d'extrême pauvreté, dettes (alors qu'il y a un loyer abordable, les coûts de téléphone, de chauffage sont impossibles à assumer pour certaines familles), part trop élevée du budget consacrée au loyer (50% et plus), perte d'emploi (phénomène que l'on rencontre depuis 2 ans et qui fait en sorte que les personnes perdent tout), départ du milieu familial des jeunes (avant 5^{ème} année), séparation de couple (dont certains qui, pour ne pas payer la pension alimentaire, se retrouvent à l'aide sociale), problématique psychiatrique. Parfois, la personne se retrouve en situation d'itinérance car c'est l'organisme qui n'a pas pu la garder.

Les mouvements. Des personnes de passage circulent entre Montréal et Granby et se retrouvent, pour un certain nombre, dans les ressources situées sur l'axe routier St-Jean-sur-Richelieu-Granby.

Le contexte de la petite communauté est souligné : à Marieville notamment, il n'est pas possible de conserver l'anonymat; par exemple, obtenir un casier postal ne peut se faire

sans que tout le monde le sache. En contrepartie, il y aurait une certaine entraide, une conscience sociale (« ce n'est pas un chien, on ne va pas le laisser crever dehors ») même si celle-ci a ses limites. L'attitude pourrait s'apparenter, dans un premier temps, à une bonne action suivie, si la demande d'aide se répète, d'un discours responsabilisant ou culpabilisant la personne. La pression sociale empêcherait que les personnes itinérantes de passage ne s'installent dans le coin, car elles ne sont pas « reconnues » par la communauté locale et se font rejeter.

ANNEXE 13

LA DOMICILIATION DES PERSONNES ITINÉRANTES RENCONTRÉES EN ENTREVUES

Au moment de l'entrevue, nous pouvons identifier deux groupes : les personnes qui sont domiciliées (11/23) et celles qui utilisent des maisons d'hébergement ou des refuges (12/23) pour se procurer un toit. On notera que l'on retrouve une répartition quasi-égale entre les deux types.

Une remarque s'impose avant d'aller plus loin. Nous avons classé les personnes dans des maisons d'hébergement comme étant non-domiciliées. Cependant, cela n'est pas si simple. En effet, il apparaît que, selon le fonctionnement des ressources, on se situe différemment quant à la stabilité résidentielle : certaines d'entre elles (Granby et Valleyfield) s'apparenteraient davantage à des refuges (admission sur le mode de l'urgence, comme à Montréal, même s'il n'est pas nécessaire de se représenter chaque soir et qu'il est possible de rester sur place durant la journée, la durée est déterminée et brève, par exemple 10 jours gratuits), tandis que d'autres, à Longueuil notamment, organisent différemment leurs services et font en sorte que ceux qui y sont hébergés passent par une procédure où il faut pouvoir fournir des références, répondre à certains critères, payer trois mois d'avance, etc.; l'offre de services et le type d'usagers diffèrent donc. Dans cet entre-deux, nous avons deux hommes jeunes (26 et 42 ans) qui ont cessé de consommer depuis environ deux mois. Ils évoquent des projets, l'un deux travaille, le réseau familial a été présent même si actuellement il apparaît ne plus pouvoir apporter de soutien.

1) Les personnes domiciliées (11/23)

Dans ce premier groupe, nous retrouvons 11 personnes (3 hommes et 8 femmes) qui habitent dans un logement, une chambre ou encore un appartement supervisé. Plus précisément, nous avons : 6 personnes (3 hommes et 3 femmes) qui louent un logement ou une chambre dans le marché locatif privé (un homme partage avec sa copine); 2 femmes occupent un logement à prix modique (subventionné ou HLM); une femme vit chez ses parents⁸¹ et enfin, 2 femmes sont en appartements supervisés⁸². Ces personnes ont entre 19 et 55 ans mais la majorité (6) a moins de 40 ans, trois ont plus de 45 ans. Sept personnes occupent le même domicile depuis 2 à 6 mois, tandis que quatre autres restent dans un même logis depuis plusieurs années (entre 1 an 1/2 et 9 ans). Quatre d'entre elles sont en contact avec une ressource en santé mentale dans la région de St-Hyacinthe ou de Valleyfield, deux personnes avec une ressource de jour qui s'adresse à la population en général à St-Jean-sur-Richelieu, une avec une ressource jeune à Vaudreuil, trois autres avec des ressources de Longueuil (maison d'hébergement, refuge et centre de jour) et une

⁸¹ Elle y retourne à 31 ans après un passage par une maison d'hébergement pour femme victime de violence.

⁸² Elles ont vécu de la violence conjugale : l'une est en appartement supervisé depuis 6 mois et l'autre 1an 1/2.

dernière est reliée avec une maison d'hébergement pour femmes victime de violence de Valleyfield.

Dans la plupart des cas, on relève une problématique de santé mentale, de pauvreté, d'instabilité résidentielle, de fragilité des couples, de manque d'autonomie ou de discrimination dans l'accès au logement. Ce sont majoritairement des femmes. Deux personnes domiciliées font mention de problème de dépendance à l'alcool, aux drogues ou au jeu : une femme victime de violence abstinent depuis 22 mois (alcool et cocaïne) est un homme qui bénéficie du support d'une ressource dans l'administration de son budget et abstient depuis 8 mois.

Parmi les personnes domiciliées, on repère deux cas de figure quant à la trajectoire géographique : une partie d'entre elles (6/9) a toujours été en Montérégie et seulement en Montérégie (zone circonscrite à une ou quelques municipalités); elles ne sont pas sur la Rive-Sud; l'autre moitié de ce groupe (5/9) est arrivée à l'âge adulte en Montérégie dont trois à Longueuil, et 2 ailleurs en Montérégie (Valleyfield et St-Hyacinthe). Pour ces 5 là, leur arrivée en Montérégie a été motivée par différents facteurs : les études, un travail, une rencontre amoureuse, ou encore l'admission dans une ressource d'hébergement en corrélation avec une volonté de distanciation d'un milieu dont il faut se défaire (échapper au milieu d'itinérance et toxico). Les déplacements durant leur vie se sont principalement produits à l'intérieur du Québec (sauf un qui est allé à Vancouver) : Montréal, Laurentides, Bas du fleuve, Québec, Rive-Sud, Drummondville St-Hyacinthe, Chaudière Appalaches, Lévis, Valleyfield, Châteauguay, Sherbrooke.

Concernant le réseau des personnes de ce groupe : quatre d'entre elles (2 hommes et 2 femmes) cherchent à rompre avec une situation problématique (violence et consommation) et doivent, pour cela, s'éloigner d'un réseau considéré comme destructeur à un titre ou un autre (conjoint violent; milieu de la drogue, de la rue) : le changement d'environnement va de pair avec une transformation du réseau. Une d'elles, cependant, tente d'allier les facilités de transport et la proximité du milieu qui constitue son point de repère identitaire (Village gay, réseau à Montréal) avec ce qui doit le protéger du milieu de la consommation : la 'tranquillité' de la Rive-sud (Longueuil). Pour les autres, un lien apparaît significatif et protecteur dans leur environnement : ce peut être un ancrage familial ou amical, ou encore une blonde (toujours domicilié avec une copine avec qui il partage un logement) ou bien, constitué d'une ressource communautaire significative de référence. Le travail peut constituer aussi un point d'ancrage. Le réseau peut être diversifié, multiforme ou se limiter à un noyau très restreint.

2) Les personnes en refuge ou maison d'hébergement (12/23)

Parmi les onze personnes qui n'ont pas de domicile, quatre sont dans un refuge (Longueuil ou Montréal) et huit sont hébergées dans une maison d'hébergement communautaire (Longueuil, Valleyfield, Granby et Montréal). Ce sont presque exclusivement des hommes (une seule femme).

Pour la quasi totalité des personnes de ce groupe, on identifie une problématique de dépendance et de consommation : alcool, cocaïne, jeu, parfois l'une ou l'autre, dans plusieurs cas elles s'additionnent ou encore, elles sont associées à d'autres problématiques

(pauvreté, faible capital socioculturel, rupture de couple, perte d'emploi, idées suicidaires, isolement, santé mentale, VIH/hépatite C, judiciarisation). Les trois personnes UDI de notre échantillon se retrouvent dans cette catégorie. La seule personne pour laquelle la problématique est différente est une femme enceinte qui cumule : violence conjugale, pauvreté extrême, alcool, grande vulnérabilité, faible capital socioculturel. La plupart évoque un ou plusieurs épisodes en prison (9/12).

Les personnes de ce groupe ont entre 19 et 59 ans : 5 ont moins de 34 ans, 7 ont plus de 40 ans (5 ont 50 ans et plus). Parmi ces personnes, deux hommes jeunes (19 et 26 ans) ont toujours été en Montérégie et sont aujourd'hui dans une ressource à Longueuil. Ils n'ont jamais fait de séjour ni vécu à Montréal. Sept sont arrivés en Montérégie du fait de l'utilisation d'une ressource (Valleyfield, Granby, Longueuil), d'une rencontre amoureuse (Granby) ou du travail (Granby). Trois autres sont originaires de la Montérégie (Rive-Sud et Valleyfield) et se retrouvent actuellement dans des ressources montréalaises pour se protéger ou pour bénéficier de services qui n'existent pas en Montérégie; un autre a fait un bref passage en Montérégie pour le travail mais il est principalement à Montréal ou dans des ressources de thérapies. Leurs déplacements mentionnent : Québec, Montréal, Sherbrooke, Valleyfield, Beloeil, le Saguenay et Granby, Val d'Or, la Gaspésie et aussi Toronto.

Que peut-on dire de leur réseau? Dans l'ensemble des situations, le réseau, lorsqu'il y en a un, ne paraît pas porteur de soutien (lorsqu'il aide, c'est de très courte durée, même le dépannage est problématique); soit il a disparu (lorsqu'il y a rupture avec la blonde ou la copine, il n'y a plus rien d'autre, perte des contacts, décès ou rejet, épuisement du réseau, ne peut pas compter dessus), soit il est dangereux (violence, consommation, etc.). Le plus souvent, donc, le réseau familial ou amical est inexistant et c'est le réseau de la rue qui apparaît comme le point de référence car il est le lieu habituel et familier, là où les liens se nouent et se dénouent, même s'ils sont mortifères (les intéressés eux-mêmes spécifient qu'il ne s'agit pas d'amis mais de connaissances, signifiant par là que l'aide est non fiable, qu'elle s'inscrit dans la survie, le ponctuel, l'immédiat).